Niveau(x) d'enseignement : 7 Numéro EDUQ : 9270103
Centre d'intérêt : 250

Association des collèges communautaires du Canada

Servir les besoins d'une collectivité changeante : un compte rendu du sondage sur la problématique du multiracial et du pluriculturel dans les collèges et les instituts canadiens / Association des collèges communautaires du Canada. -- Toronto : L'Association, 1990.
169 p. en pag. multiple : ill. ; 28 cm

Errata inséré

ISBN 0-920353-19-3

Descripteur(s) : Multiculturalisme * Education interculturelle * Programme de formation * Politique institutionnelle * Rôle du collège * Questionnaire * Statistiques * Collégial (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de nom : Canada

Rapport d'un sondage auprès du réseau collégial pour indentifier les politiques, les programmes et les services établis en matière de multiculturalisme au Canada. La publication met en valeur des initiatives réussies, des expériences ou des modèles représentatifs susceptibles d'être reproduits ou adaptés et qui répondent aux besoins des communautés culturelles et autochtones. Elle décrit brièvement certaines des questions tirées de l'analyse des données du sondage afin de favoriser des échanges et des activités relatives à ces questions aux niveaux collégial et régional. En annexe, on retrouve le questionnaire qui a servi au sondage ainsi que des statistiques sur les différents groupes ethniques canadiens.

Type de document :

CENTRE DE DOCUMENTATION COLLÉGIALE
1111, rue Lapierre
LASALLE (Québec)
H8N 2J4

SERVIR LES BESOINS D'UNE COLLECTIVITÉ CHANGEANTE

Un compte rendu du sondage sur la problématique du multiracial et du pluriculturel dans les collèges et les instituts canadiens

Association des collèges communautaires du Canada
1990

DANS UN MONDE OÙ NOTRE BIEN-ÊTRE ET NOTRE QUALITÉ DE VIE DÉPENDENT DE PLUS EN PLUS DE CEUX DE NOS VOISINS, ET VICE VERSA, NOUS SOMMES TOUS SOLIDAIRES LES UNS DES AUTRES. ...PARCE QUE LE FAIT D'ÊTRE CANADIEN SIGNIFIE APPARTENIR À UNE FAMILLE DIVERSE, NOUS FAISONS DE CETTE DIVERSITÉ UN OBJET DE FIERTÉ, UN OBJET DE PARTAGE. ...NOUS AVONS FAIT DE NOTRE DIVERSITÉ UN ASPECT FONDAMENTAL DU PROCESSUS DÉCISIONNEL DE NOTRE GOUVERNEMENT NATIONAL ET DE SES INSTITUTIONS.

Extrait des notes pour une allocution de
l'Honorable Gerry Weiner,
Secrétaire d'État du Canada et
Ministre d'État au Multiculturalisme et la Citoyenneté
à l'occasion de la Journée internationale pour
l'Élimination de la discrimination raciale

ERRATUM

Page 28

La «**Politique d'accueil des étudiants et étudiantes des communautés culturelles**» a été établie par le **Cégep André-Laurendeau** et non par le Cégep Saint-Laurent. Nous prions le Cégep André-Laurendeau, le Cégep Saint-Laurent et tous nos lecteurs de bien vouloir nous excuser pour cette erreur.

CENTENNIAL COLLEGE OF APPLIED ARTS AND TECHNOLOGY
P.O. Box 631, Station A, Scarborough, Ontario M1K 5E9 Telephone 752-4444

Le college Centennial est heureux d'avoir pu participer au projet de l'ACCC sur la problematique de l'interculturel. L'organisation d'ateliers regionaux et la collecte de donnees constituent des aspects importants de la realisation de programmes et de services interculturels au sein des colleges et des instituts au Canada.

Dans leur reponse aux besoins qui emergent de la diversite culturelle de leur population, les colleges canadiens doivent adopter des strategies (politiques institutionnelles) sensibles, souples et consistant à prevenir plutôt qu'à reagir. Si nous reussissons, nous profiterons de la richesse des differentes cultures; nous pourrons vivre et apprendre dans une atmosphere de creativite et de concorde.

Le college Centennial espère pouvoir continuer à participer à la mise sur pied d'activites interculturelles avec l'ACCC et les colleges à travers le pays.

I. Bev McCauley
Directeur général

Association of Canadian Community Colleges

Association des collèges communautaires du Canada

L'Association des collèges communautaires du Canada a entrepris son premier projet à l'échelle nationale sur la problématique de l'interculturel dans les collèges canadiens. Nous croyons que les données disponibles maintenant appuieront et favoriseront la mise sur pied de services et de programmes interculturels dans nos établissements.

Il va sans dire qu'il reste encore beaucoup de chemin à faire, mais nous sommes heureux et fiers de la qualité et de l'originalité de bon nombre des programmes qui sont déjà en place.

Nous tenons à remercier le comité de direction qui a joué un rôle important dans tout ce projet. Nous espérons avoir le plaisir de travailler ensemble à l'avenir sur ce dossier important.

Tom Norton
Directeur général

130 Eglinton Avenue West
Second Floor
Toronto, Ontario, Canada
M4R 1A1

Telephone (416) 489-2027
Facsimile (416) 489-6890
Telex 06-217886
WUI: INTL DAB

L'INTERCULTUREL. UNE PROBLÉMATIQUE À MAÎTRISER

"On ne connaît que les choses que l'on apprivoise"[1]

L'Association des collèges communautaires du Canada, par son comité consultatif du programme canadien, présentait au Secrétariat d'État une demande de subvention pour évaluer la réalité pluriethnique dans les collèges et instituts canadiens. Grâce à une réponse positive du Secrétariat d'État, le comité, que j'ai eu l'honneur de présider, a réalisé cette étude et vous s'umet pour lecture les résultats de celle-ci.

À l'instar de Saint-Exupéry, nous en sommes au point de devoir redécouvrir et apprendre à connaître les nouveaux citoyens qui font maintenant partie de la société canadienne, résultat de nos politiques d'immigration. Les barrières linguistiques, religieuses, culturelles et raciales sont autant d'obstacles à franchir, tant pour eux que pour nous, pour atteindre cet objectif.

Tableau I

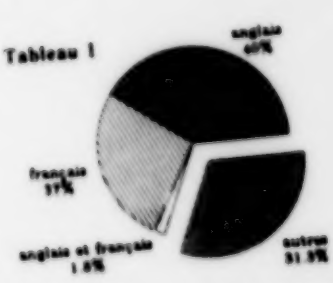

Population Canadienne en 1981 : 24,083,495
Source : Recensement du Canada

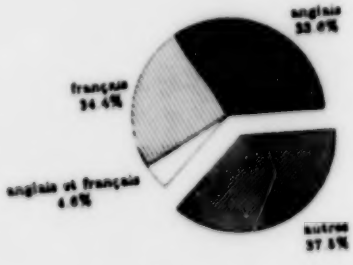

Population Canadienne en 1981 : 25,022,005
Source : Recensement du Canada

On a beaucoup écrit et parlé de la problématique particulière de l'interculturel; il s'agit de s'arrêter aux nombreuses terminologies qui traduisent ce phénomène pour en mesurer la complexité.

1 Saint-Exupéry, Antoine - Le Petit Prince - 1943, p. 67.

Tableau 2 : Statisques provinciales des populations immigrantes

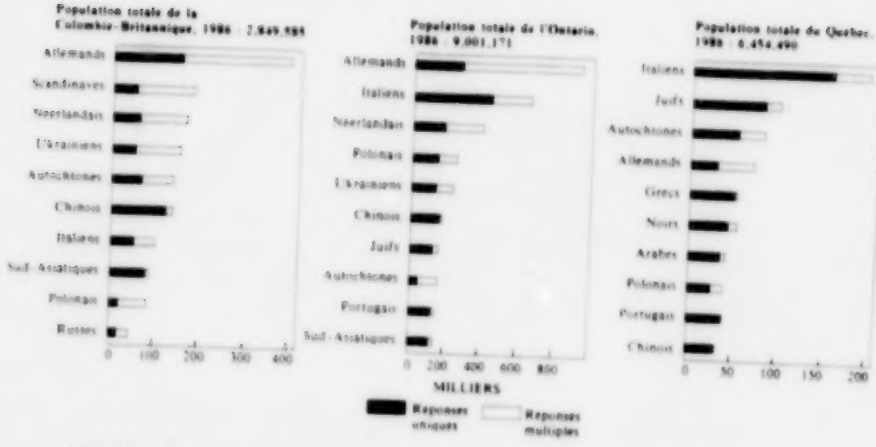

Au-delà des mots, cependant, tous s'accordent pour affirmer que la problématique est de plus en plus présente dans notre société, dans nos grandes villes (plus particulièrement Montréal, Toronto, Vancouver) et dans bon nombre de collèges canadiens. La présente publication mettra en évidence les efforts qu'ont fournis les éducateurs de nos collèges pour faire face à ce nouvel environnement.

À première vue, l'approche des collèges anglophones ont centré leurs interventions sur les communautés multiethniques de leur territoire alors que les collèges francophones ont fait porter leurs efforts sur les communautés étudiantes internes. Il y a là deux approches tout aussi nécessaires l'une que l'autre et les collèges devraient les mettre à profit dans les diverses expériences qu'ils voudront bien tenter.

Si la prise de conscience est manifestement présente dans certaines de nos institutions, beaucoup de chemin reste à parcourir pour que celle-ci s'étende à la majorité de nos maisons d'enseignement. Par ailleurs, il m'apparaît que le niveau d'étude collégial est sans doute le plus approprié pour atteindre une réelle maîtrise de cette problématique. En effet, bien qu'il revienne de droit et de tradition aux universités d'être les porteurs du dossier de la recherche fondamentale, la souplesse de nos institutions collégiales et leur préoccupation de recherche appliquée les préparent possiblement mieux à trouver des réponses adéquates.

Pour illustrer mon propos, je citerai deux études parmi tant d'autres, celle de madame Peggy Tchoryk-Pelletier du département de sociologie du cégep de Saint-Laurent[2] et celle de madame Maureen Hynes du collège George Brown[3]. Le rôle et l'apport des éducateurs de niveau collégial ressortent de façon évidente de ces exemples. La recherche doit demeurer un outil privilégié permettant aux praticiens de mieux comprendre les actions qu'ils doivent entreprendre.

Je pourrais élaborer davantage sur les aspects plus politiques du présent dossier et faire état des polémiques qui ont présentement cours en relation avec cette situation. Cependant il m'apparaît plus sage de nous limiter à notre rôle et à nos responsabilités d'éducateur et d'exploiter l'expertise qu'on retrouve dans nos collèges. A ce sujet, j'estime que nos institutions auraient un grand avantage à tirer profit des expériences vécues par l'ordre d'enseignement secondaire. Ne se retrouve-t-il pas confronté de façon beaucoup plus aiguë à la problématique de l'interculturel?

Pour terminer, je voudrais remercier les membres du comité pour les nombreuses heures de travail consacrées à la présente étude, espérant que celle-ci pourra servir de catalyseur tant auprès de nos éducateurs qu'auprès des autres intervenants de la société.

Nous demeurons avec beaucoup plus de questions que de réponses et c'est à cela que doivent s'attaquer nos efforts de la prochaine décennie.

Pour humble que soit la présente publication, elle n'en est pas moins porteuse d'un message de compréhension et d'un appel à investir dans le domaine des relations interculturelles.

Claude Boily
Directeur général
Cégep de Saint-Laurent

---

2 Tchoryk-Pelletier, Peggy - L'adaptation des minorités ethniques - Cégep de Saint-Laurent - 198 pages - 1989.

3 Hynes, Maureen - Access to Potential, a Two-Way Street, An Educational and Training Needs Assessment of Metro Toronto's Diverse Racial and Cultural Communities - 302 pages - 1988.

DÉFINITIONS ÉTABLIES AUX FINS DU SONDAGE DE L'ACCC SUR LES PROGRAMMES ET SERVICES INTERCULTURELS

Le terme «INTERCULTUREL-LE», tel qu'il est employé dans ce sondage, englobe :

CULTURE AUTOCHTONE : soit le mode de vie adopté par les populations amérindiennes tout au long de leur histoire. Il s'agit de la façon de penser et d'agir des membres de ces populations, des rôles et des croyances adoptés, leurs pratiques et institutions sociales, leur langue et leurs produits. Le concept d'«autochtone» est lui-même pluriculturel et inclut : les Amérindiens avec leurs différentes langues et cultures (personnes inscrites ou ayant droit de l'être en vertu de la Loi sur les Indiens), les Indiens non inscrits, les Métis et les Innu.

HÉRITAGE ETHNOCULTUREL : s'applique à toute culture ethnique héritée qui repose sur un passé ethnique défini et une certaine vision ethnoculturelle à long terme (par exemple, un Canadien dont les ancêtres venaient d'Allemagne et qui est conscient de ses origines).

COMMUNAUTÉ ETHNOCULTURELLE : réfère à un réseau de personnes et d'établissements qui se reconnaissent des caractères ethniques communs (par exemple langue, religion, pays d'origine, folklore, histoire et autres).

COMMUNAUTÉ RACIALE OU ETHNOCULTURELLE : s'applique à un réseau tel que définit précédemment, mais qui partage également comme élément la couleur de la peau ou tout autre caractéristique corporelle.

PLURICULTUREL-LE : qui a rapport à une multiplicité de cultures autochtones ou ethniques.

Nota Bene : Lors de la compilation des résultats de ce sondage en vue de la préparation de ce document, les termes employés pour décrire des programmes sont ceux employés par les répondants eux-mêmes, à quelque rares exceptions près.

TABLE DES MATIÈRES

Message de Monsieur Bev McCauley, directeur général du collège Centennial — i

Message de Monsieur Tom Norton, directeur général de l'ACCC — ii

Message de Monsieur Claude Boily, directeur général du cégep de Saint-Laurent — iii

Définitions établies aux fins du sondage de l'ACCC sur les programmes et services interculturels — vi

Table de matières — vii

Introduction — 1

- Renseignements généraux et mandat — 1
- But et objectifs de cette publication — 2

Politiques institutionnelles : Servir les besoins d'une communauté changeante — 3

- **Évaluation des besoins de la collectivité : le processus** — Madame Maureen Hynes, collège George Brown — 3
- **Il suffit d'un petit effort pour démarrer...** — Roman Petryshyn, directeur du bureau des programmes interculturels et autochtones, collège Grant MacEwan — 6
- **Les changements culturels et ethniques dans le Lower Mainland de la Colombie Britannique : un point de départ** — Bill Day, directeur général du collège Douglas et Paul Gallagher, directeur général du collège Vancouver — 11

Résultats du sondage 17

Aperçu général 18
Extraits des politiques institutionnelles en éducation interculturelle 27
Cinq programmes représentatifs : descriptions brèves 32
Répertoire des programmes canadiens à l'intention des groupes culturels et autochtones, par région et par collège 47

Compte rendu des ateliers régionaux : délibérations, recommandations, suites à donner 71

Le contexte 72

Conception des ateliers 72

Les ateliers, par région : conclusions et recommandations 73

La Colombie-Britannique et le Yukon 73
L'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest 77
Le Manitoba et la Saskatchewan 79
L'Ontario 81

Annexes 87

Annexe I : Comité de direction de l'étude interculturelle

Annexe II : Sondage sur les programmes et les services pluriculturels

Annexe III : Liste alphabétique des répondants au sondage

Annexe IV : Procès verbal, par atelier

Annexe V : Au babillard des ateliers

INTRODUCTION

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET MANDAT

À l'automne de 1989, l'Association des collèges communautaires du Canada a obtenu une subvention de la direction du Multiculturalisme du Secrétariat d'État pour la réalisation d'un projet visant «à déterminer la mesure dans laquelle les collèges et les instituts reflètent les caractéristiques culturelles et raciales de leur communauté en tant que partie intégrante de leur mission, de leurs buts, de leurs politiques, de leurs programmes et de leurs services».

Le projet, tel que défini par le Secrétariat d'État, comportait trois étapes :

1) la réalisation d'un sondage auprès du réseau collégial dans le but d'identifier les politiques, les programmes et les services établis dans le domaine du pluriculturalisme. Les résultats de ce sondage seront entrés dans une base de données par l'ACCC pour permettre aux membres de l'Association d'y avoir plus facilement accès;

2) la production et la publication d'un document bilingue dont le but est, entre autres, de mettre en valeur des initiatives réussies dans les collèges et destinées à répondre aux besoins des communautés culturelles et autochtones;

3) l'organisation, en coopération avec des intervenants à l'échelle régionale, de six ateliers régionaux pour fournir une occasion d'échanger sur des problèmes communs et stimuler des nouvelles initiatives dans chaque région.

Réalisé par le collège Centennial à Scarborough (Ontario), ce projet a été organisé et appuyé par un comité de direction dont l'aide et le support ont été précieux.

Le comité de direction du projet s'est avéré un groupe de travail exemplaire, d'une grande constance et fermeté dans l'effort de mener à bien son mandat, sans pour cela prendre moins de plaisir à la tâche.

BUT ET OBJECTIFS PARTICULIERS DE CETTE PUBLICATION

But :

Le but de cette publication est de sensibiliser et intéresser le public à la problématique interculturelle dans nos maisons d'enseignement.

Objectifs :

1) Permettre au personnel des collèges et des instituts de recueillir des données sur les différents programmes reliés à la pluralité culturelle dans les milieux collégiaux du Canada en établissant une liste et une brève description des programmes et des services déjà offerts.

2) Fournir, au personnel des collèges et des instituts intéressé à établir des programmes et des services pluriculturels, des renseignements plus précis sur des expériences ou des modèles représentatifs susceptibles d'être reproduits ou adaptés.

3) Décrire brièvement certaines des questions et des conclusions tirées de l'analyse des données du sondage afin de favoriser des échanges et des activités relatives à ces questions aux niveaux collégial et régional.

4) Produire trois articles touchant au fond de la problématique interculturelle en ce qui concerne l'élaboration de politiques et la création des programmes dans les collèges et les instituts.

ÉVALUATION DES BESOINS DE LA COLLECTIVITÉ : LE PROCESSUS

Maureen Hynes
Coordonnatrice, Multiculturalisme
Collège George Brown

Au cours de l'été 1987, les services à la communauté du collège George Brown ont publié un rapport d'évaluation des besoins intitulé *Access to Potential: A Two-Way Street*. On y décrivait les besoins des diverses communautés raciales et culturelles torontoises de même que le grand nombre d'obstacles à l'éducation et à la formation auxquelles celles-ci font face. Cette évaluation des besoins proposait aussi des recommandations dans les six domaines suivants : politique, accès, activités d'extension, perfectionnement du personnel, élaboration de programmes et activités diverses.

Ce rapport reflétait les principales revendications formulées lors d'une consultation communautaire, priant le Collège d'établir ses priorités en concordance avec celles de la collectivité, notamment les perceptions, les besoins et les obstacles vécus par les minorités raciales, culturelles et linguistiques de la ville. Ayant reçu le feu vert du directeur général, les services à la communauté affectèrent un membre du personnel enseignant à la réalisation de cette recherche. Ces services, qui avaient déjà organisé des programmes de formation en partenariat avec des groupes communautaires, étaient devenus un modèle important pour revitaliser les liens entre le Collège et la communauté.

Assignée à cette tâche, mes premières activités consistèrent à élaborer un modèle de recherche et des outils d'évaluation des besoins, et à former un comité consultatif communautaire pour surveiller le processus proposé. Ensemble, nous avons approuvé un modèle de recherche basé sur les compétences et l'expérience des organismes communautaires du grand Toronto. La recherche a démarré avec des entrevues de représentants d'organismes servant plusieurs communautés, de groupes ethnoculturels et enfin d'organismes de formation.

De ces quelque quarante entrevues réalisées se sont dégagées les grandes tendances en ce qui concerne les besoins pédagogiques de la communauté, les obstacles à la formation et les recommandations à faire. Ces résultats devaient être vérifiés auprès d'un groupe cible de la communauté et un autre du Collège. J'ai été chargée de faire de la recherche documentaire sur les évaluations effectuées antérieurement sur les besoins de la communauté, de compiler les données recueillies lors des entrevues et de produire le rapport final, y compris des recommandations à l'intention du Collège.

Le premier matin, alors que je téléphonais aux personnes intéressées afin de fixer des rendez-vous, j'ai été assaillie de doutes. Je n'étais pas certaine de pouvoir répondre aux attentes du Collège, qui espérait sans doute recevoir des demandes précises en matière de programmation, voire des inscriptions. Ainsi la communauté portugaise voudrait un programme spécial en dessin assisté par ordinateur; la communauté chinoise réclamerait quatre programmes quelconque en technologie et, pourquoi pas, un programme d'administration pour la communauté hispanophone.

Ce qui m'inquiétait davantage, c'était la réaction de la communauté. En fonction de ma propre expérience, je savais que les divers groupes communautaires s'intéressaient à des questions comme l'accès, l'équité en matière de formation et d'emploi, le pluriculturalisme et le racisme, depuis bien plus longtemps que les collèges. Je me demandais si les agents communautaires qui sont toujours très occupés seraient offusqués de me voir user de leur temps au nom d'un collège qui commençait à peine à se pencher sur ces questions. Se méfieraient-ils des intentions du Collège dans une période de compressions budgétaires? Ou encore, adopteraient-ils une attitude cynique quant aux résultats? Ne rédigerais-je qu'un rapport à reléguer aux oubliettes?

Je ne m'attendais pas à la réaction favorable que j'allais recevoir. Dans les communautés amérindienne, jamaïquaine ou autre, on déclarait : «C'est la première fois qu'un représentant de votre Collège vient nous demander ce dont nous avons besoin! Voilà un signe encourageant!»

Cela ne signifie pas que je n'ai pas rencontré des gens frustrés, impatients et même parfois fâchés qui avaient éprouvé beaucoup de difficulté à obtenir des renseignements sur le collège ou à placer leurs clients dans des programmes collégiaux convenables. Souvent, après un accueil chaleureux mêlé de surprise,

on m'expliquait les raisons pour le manque d'interaction entre leur communauté et le Collège. Le rapport final est rempli de commentaires tels que :

> On tente de décourager nos clients. On n'entend pas : «Comment pouvons-nous vous aider à améliorer vos compétences linguistiques pour pouvoir suivre le cours qui vous intéresse?» mais plutôt : «Vous ne maîtrisez pas l'anglais, donc vous ne pouvez pas suivre ce cours».
>
> Les membres de notre communauté ne perçoivent pas le Collège comme étant à leur portée. Ils sont victimes de discrimination en raison de leurs noms ou de leurs accents.

Au fur et à mesure que je poursuivais ma recherche et que je m'apprêtais à rédiger mon rapport, je me suis aperçue qu'il fallait aborder ce problème d'un point de vue d'ensemble, c'est-à-dire que le Collège devrait opérer comme un <u>système</u> plus ouvert et accessible, un système dont le personnel devrait s'engager dans un processus d'éducation et de sensibilisation.

Au moment de sa parution le rapport a suscité beaucoup d'intérêt et de support. Afin d'assurer que le gouvernement et que les collèges entendent la voix de la collectivité transmise dans l'évaluation des besoins, les services à la communauté ont organisé une conférence pour présenter les résultats de sa recherche et pour tenter d'obtenir un appui de la communauté et des gouvernements. La conférence a réuni plus de 200 personnes et a fourni au personnel du Collège et aux représentants du gouvernement l'occasion de prendre connaissance de l'opinion de la communauté. On a vigoureusement insisté que les établissements d'enseignement postsecondaire financés avec des fonds publics doivent s'intéresser plus sérieusement aux besoins des communautés qu'ils servent.

Suite à ce rapport et à cette conférence, le directeur général du Collège, monsieur Doug Light, s'est engagé à apporter des changements dans le Collège afin de répondre à ces besoins, ce qui nous a permis de faire un bon bout du chemin long et ardu que nous avions à parcourir. En effet, il a fallu presque deux ans après la parution du rapport pour achever la rédaction d'une politique institutionnelle en matière de relations raciales et ethniques.

Le renforcement de ce genre d'engagement à long terme est aussi difficile que critique. Il faut maintenir les liens avec la collectivité afin de soutenir notre énergie et ne pas perdre de vue notre vision d'un établissement équitable où les différences raciales et culturelles ne seront pas seulement tolérées, mais que leur contribution soit reconnue.

IL SUFFIT D'UN PETIT EFFORT POUR DÉMARRER...

W. Roman Petryshyn
Directeur
Bureau des programmes interculturels et autochtones
(OMNP - Office of Multicultural and Native Programming)
Collège Grant MacEwan

À l'automne de 1986, lors de leur réunion régulière, les doyens des six départements du collège communautaire Grant MacEwan ont consenti à effectuer une évaluation interne des efforts déployés par le collège dans le domaine du multiculturalisme. Il s'agissait de la première évaluation de ce genre à être effectuée par un collège canadien. Pour ce faire, l'auteur du présent document, avec l'aide d'un membre de chaque département du collège, de même que des services aux étudiants et du secteur de la recherche institutionnelle, a mis sur pied un groupe d'action sur les besoins et services pluriculturels sous la présidence de George Naylor, doyen du département des arts de la scène, des arts visuels et des communications. Ce groupe d'action s'est occupé d'identifier le personnel, les ressources et les services du collège les mieux adaptés à des programmes interculturels; de conduire un sondage auprès des enseignants, des étudiants et du personnel de soutien; de recevoir des présentations orales et écrites de personnes intéressées tant du collège que de la communauté et de faire des recommandations en matière de programmation et de politique interculturelles aux administrateurs et aux membres du Conseil des gouverneurs du collège.

Le processus suivi s'est avéré tout aussi, sinon plus important, que le rapport lui-même. Comme c'était la première fois que le personnel d'un collège était sensibilisé au concept du multiculturalisme, il importait donc que l'établissement sache que de nombreuses activités réalisées au sein du collège respectaient déjà ces principes. Cependant, il fallait les faire reconnaître comme des exemples de programmes adaptés à la réalité culturelle des populations servies.

Le personnel du collège Grant MacEwan s'intéresse à la formation d'étudiants des groupes autochtones depuis la fondation du collège. Le groupe d'action a constaté que plusieurs centaines d'étudiants des groupes autochtones ont participé à pas moins d'une douzaine de programmes différents et que la culture amérindienne a influé sur la façon dont les cours étaient dispensés notamment les programmes

de techniques de travail social, de soins infirmiers et de communications à l'intention des groupes. Ainsi par exemple, les programmes offerts dans les réserves ont été adaptés aux traditions locales, aux besoins et aux valeurs de cette société, sans, toutefois, que cela ne nuise à la qualité de l'enseignement ou aux normes de réussite.

De même, on s'est aperçu de la sous-utilisation des compétences multilingues des enseignants. Les réponses au questionnaire ont révélé que ces enseignants pouvaient communiquer en quatorze langues autres que l'anglais. On a relevé aussi d'autres compétences linguistiques (jusqu'à 32 langues) parmi les membres du personnel de soutien et les étudiants. Cette information a mené à la création d'une banque de langues qui est utilisée maintenant pour des activités tant interculturelles qu'internationales du Collège.

Le «Learning Resources Centre» (Centre de ressources en apprentissage) a signalé au groupe d'action que sur les 10 000 volumes de sa collection, près de 15 % traitaient de sujets directement liés au pluriculturalisme et étaient classés sous des rubriques telles que pluralisme, biculturel, ethnique, race, Indiens, Innu, colonisation, émigration et autres. Les résultats de ces recherches ont permis au personnel de constater que le collège Grant MacEwan s'intéressait déjà au pluriculturalisme mais sans avoir formulé une politique officielle voulant que ce dossier constitue un élément important et permanent des programmes et des services pédagogiques offerts par le collège.

En plus d'identifier les programmes ayant un contenu culturel spécifique, le département des arts de la scène, des arts visuels et des communications a offert sur la base d'activités autofinancées, au cours de cette même période, plusieurs cours non-crédités. Cette initiative a démontré de quelle façon notre politique interculturelle pouvait se traduire en une source de financement alternatif pour les services pédagogiques. Emploi et Immigration Canada a financé une session de formation complémentaire en gestion interculturelle pour une dizaine d'étudiants du programme de gestion des arts du collège. Pour sa part, Alberta Culture a financé l'organisation d'un atelier interculturel, intitulé «Folk Dance Fever» (fièvre de la danse folklorique), se déroulant sur une période de dix jours pendant l'été à l'intention des instructeurs de danse de la communauté. Aucun de ces projets n'avait existé avant que nous établissions cette politique multiculturelle.

Ces réalisations nous ont prouvé combien il était essentiel de compléter notre programmation multiculturelle par une politique de développement communautaire. Nous avons constaté ce besoin lors des réunions avec les représentants de la communauté, du gouvernement et des groupes autochtones. Les réunions communautaires, qui ont suscité un vif intérêt, ont eu un effet important sur le rapport final. Ainsi, les groupes autochtones ont indiqué que bien qu'ils désiraient que les programmes tiennent compte des réalités interculturelles du milieu, le comité devait distinguer les besoins particuliers des groupes autochtones tout en évitant de les subsumer sous cette rubrique générale.

Au cours du printemps de 1987, le rapport du groupe d'action, intitulé *Multiculturalism and Native Programming at Grant MacEwan Community College: A Leader in Alberta*, soulignait la variété des besoins identifiés au sein de l'établissement. L'énoncé de mission et les politiques existantes prévoyaient l'offre de programmes appliqués et de services pédagogiques à des cultures minoritaires. Plusieurs formateurs étaient prêts à animer des ateliers, à agir en tant que conseillers, à effectuer des travaux à contrat au sein de la collectivité, à assurer des services de monitorat et de traduction, à participer à des échanges et à des sessions de perfectionnement en relations humaines. Sur le campus cela nécessitait des services supplémentaires pour répondre aux besoins particuliers des étudiants immigrants et autochtones. Les administrateurs cherchaient également à avoir une meilleure coordination et une meilleure communication à l'intérieur des services à l'intention des divers groupes ethnoculturels.

Le groupe d'action a constaté que les nombreux efforts déployés en vue de créer un climat interculturel, seraient mieux soutenus par une meilleure coordination de l'information chapeautée par une politique institutionnelle et une stratégie qui en tiendrait compte. Par conséquent, six recommandations ont été présentées au Conseil des gouverneurs : premièrement, un énoncé de principes; deuxièmement, une recommandation visant la création d'un bureau général sous l'autorité du vice-recteur de services pédagogiques; troisièmement, un énoncé définissant les responsabilités administratives de ce bureau; quatrièmement, l'allocation d'un budget général partiel pour ce service; cinquièmement, l'établissement d'un réseau interdivisionnel pour faciliter la communication à l'intérieur et à l'extérieur et finalement, un projet recommandant la mise sur pied, par la «Grant MacEwan Foundation» (GMCC Foundation), d'un programme communautaire de dotation à l'intention d'étudiants des minorités culturelles et autochtones. Moyennant certaines modifications, ces recommandations ont été adoptées par le Conseil des

gouverneurs et par la suite, le Bureau des programmes à l'intention des groupes culturels et autochtones (OMNP - Office of Multicultural and Native Programming) a vu le jour en juin 1987.

Ne comptant que sur les services d'un directeur general et d'un assistant à temps partiel, l'OMNP ne pouvait entreprendre que des projets peu coûteux ou sans frais, ou encore, autofinancés. La GMCC Foundation s'est avérée un véhicule utile pour attirer des fonds de la communauté et des gouvernements. Ces fonds ont permis d'entreprendre toute une gamme de projets de différente envergure. Par exemple, on a organisé un réseau d'enseignants et d'étudiants dans le collège qui, à peu de frais, a réussi à faire venir des conferenciers et est intervenu dans la communauté. Pour sa part, le département des techniques de la santé a fondé et poursuit sa participation active auprès du «Alberta Multicultural and Native Health Association» (Association pour la santé des groupes culturels et autochtones de l'Alberta), une organisation bénévole. Le «Seniors' Institute» (Association des anciens) du College a invité les communautés ethniques à déléguer des représentants pour siéger sur son comité consultatif en vue de développer des programmes adaptés à leurs besoins particuliers. Une contribution peu coûteuse, l'OMNP fait des représentations au nom du Collège lors des audiences publiques de la commission albertaine sur le multiculturalisme appelée «Alberta Multicultural Commission».

Pour la première fois, divers groupes ethniques de la communauté se tournent vers le collège pour obtenir à contrat des cours non-crédités des différents départements. En février 1990, l'OMNP et la «Multicultural Communications Foundation» (la fondation pour les communications interculturelles), un organisme communautaire sans but lucratif, ont parrainé conjointement un congrès sur le multiculturalisme et les médias à l'échelle nationale; une subvention du Secrétariat d'État leur fut octroyée à cette fin. De plus, la communauté ukrainienne de l'Alberta et du Canada, en collaboration avec les gouvernements provincial et fédéral, ont subventionné et ont établi le «Ukrainian Resource and Development Centre» (Centre ukrainien de documentation et de perfectionnement), un centre unique dans le système collégial canadien. Des discussions sont en cours en vue de la mise sur pied d'un centre de documentation pour étudiants des groupes autochtones. Ainsi, malgré des débuts fort humbles, la participation du collège Grant MacEwan à des programmes interculturels et amérindiens commence à prendre forme et à trouver les ressources nécessaires pour financer ses activités.

Le personnel du collège Grant MacEwan voudrait que leurs programmes et services interculturels soient une réponse à la réalité démographique de la région et aux besoins des communautés qui la constituent. Ces programmes ont évolué progressivement, en dépit de ressources financières limitées, grâce, en grande partie, à l'appui et à l'intérêt d'enseignants et d'administrateurs du collège ainsi que de membres du gouvernement et de la collectivité en général. Un collège communautaire peut donc réussir à offrir des programmes et services pédagogiques adaptés aux besoins culturels de la collectivité s'il fait preuve d'un peu de détermination et d'imagination. Ce cas particulier démontre qu'il suffit d'un petit effort pour démarrer et qu'une stratégie et un processus bien planifiés sont la clé de la réussite.

LES CHANGEMENTS CULTURELS ET ETHNIQUES DANS LE LOWER MAINLAND DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE : UN POINT DE DÉPART

par Bill Day, directeur général du collège Douglas, et Paul Gallagher, directeur général du collège Vancouver

CONTEXTE

Le courant d'immigration vers cette province, surtout vers le Lower Mainland, a beaucoup changé au cours des dix dernières années. Des immigrants de pays riverains du Pacifique et du sous-continent indien, avec un nombre croissant de personnes d'Amérique latine et des Antilles, ont remplacé la prépondérance traditionnelle d'immigrants de l'Europe centrale et septentrionale.

Ces tendances changeantes au niveau de l'immigration sont accompagnées de changements d'attitudes, autant de la majorité de la population immigrante provenant de l'Europe centrale et septentrionale que de cette nouvelle population immigrante.

La politique adoptée récemment par le Canada en matière d'immigration favorise les personnes qui ont déjà des membres de leurs familles qui habitent dans le pays. À leur arrivée, ils ont donc une base sociale pré-établie. Par ailleurs, on encourage à venir au Canada les immigrants qui ont des ressources personnelles considérables et des projets de carrière. Les personnes dans ces deux catégories emportent avec eux des attentes fermes et des concepts de soi qui s'éloignent de l'image traditionnelle de l'immigrant anomique, relativement peu qualifié, qui, du moins pour une génération, pouvait se conformer à la société dominante - souvent à un niveau subalterne.

Les attitudes au Canada sont devenues plus ouvertes aux différentes cultures qu'elles ne l'étaient au cours de la période de 1880 à 1960, du moins officiellement. John Porter définit clairement la différence entre les politiques canadienne et américaine à cet égard en parlant de la «mosaïque canadienne» par opposition au *melting pot* américain - description éloquente de l'identité culturelle relativement faible du Canada. Que cette formulation soit correcte ou

non, il va sans dire que de nos jours l'attitude envers une culture canadienne est encore moins bien définie qu'elle ne l'était la génération passée, quand le code de valeurs et les conventions sociales provenaient essentiellement de la culture britannique dominante.

Le gouvernement et le public en général ont toujours supposé que le système des écoles publiques avait d'office un rôle important à jouer dans l'acculturation des groupes immigrants, et ce, par le biais de la socialisation de la première génération d'enfants nés au Canada inscrits dans les écoles publiques. Dans bien des cas cette acculturation se fait au moyen des cours de formation linguistique et culturelle dispensés par les programmes d'éducation des adultes, souvent organisés par les écoles publiques et des organismes religieux et sociaux.

Ce système a fonctionné raisonnablement bien, du début du siècle jusqu'à l'année environ. La plupart des immigrants étaient «non visibles» et partageaient des systèmes de valeurs et des aspirations sociales qui se rapprochaient de ceux de la culture dominante. Ils se mêlaient sans problèmes à la population générale. Le plus souvent, leur formation leur permettait de trouver un emploi, ou bien ils travaillaient dans les secteurs de l'économie ne nécessitant pas une main-d'oeuvre qualifiée. Leurs enfants se taillaient une meilleure place grâce au système scolaire public.

La situation actuelle dans la région du Lower Mainland de la Colombie-Britannique est fort différente de ce paradigme très simplifié.

Les différences peuvent être résumées de la manière suivante :

a) **Le volume d'immigration par rapport à la population globale** . Les changements dramatiques qui ont eu lieu dans la population étudiante des écoles publiques de Vancouver sont bien connus et documentés. Ces changements se font maintenant sentir au niveau d'enseignement tertiaire. La population immigrante n'est plus négligeable et marginale. Dans certaines régions et certains secteurs de l'éducation, ce sont les immigrants qui constituent le groupe dominant.

b) **Les groupes immigrants les plus importants proviennent de sociétés dont les cultures ne sont pas étroitement liées à la société dominante au Canada** . Ils viennent de milieux riches en traditions, préservées par des gens qui sont beaucoup plus sûrs d'eux que ne l'étaient habituellement les immigrants au Canada. Cette confiance en soi est le produit d'au moins trois tendances marquées :

i) une constatation à l'échelle mondiale que la civilisation nord-européenne n'est pas nécessairement supérieure aux autres sociétés, y compris au niveau de l'utilisation de la technologie;

ii) un volume d'immigration assez important pour que les nouveaux venus ne se sentent pas isolés et qu'ils soient capables de préserver leurs valeurs et leurs liens culturels;

iii) des politiques officielles en matière de multiculturalisme et une acceptation sociale de valeurs différentes dans notre pays.

c) **L'importance de l'accès à l'éducation comme instrument d'acculturation et de mobilité sociale et économique** . L'accès au système d'enseignement conventionnel aux niveaux secondaire et tertiaire n'est pas limité aux personnes nées au Canada. Il est davantage revendiqué par les groupes immigrants. Ainsi, dans le système d'enseignement tertiaire, qui se veut un reflet des besoins croissants en formation de la société et des nécessités économiques, on trouve des groupes qui traditionnellement étaient sous-représentés à ce niveau de formation. Bien que nous ne possédions de connaissances précises sur l'ensemble de cette question, il nous semble que le taux de fréquentation d'établissements postsecondaires par les différents groupes immigrants varie considérablement, mais ils n'en restent pas moins plus nombreux que jamais à fréquenter l'école.

En plus des nouveaux venus, il est important de noter une hausse importante dans le nombre d'immigrantes arrivées depuis longtemps qui cherchent à entrer sur le marché du travail en raison de circonstances familiales.

d) **Les groupes immigrants sont tout à fait conscients du pouvoir et de l'importance de l'accès à l'éducation (y compris au niveau tertiaire)** et réclament vigoureusement leurs droits. Non seulement pour satisfaire des besoins immédiats de cours d'anglais langue seconde adaptés à leurs milieux particuliers, mais aussi pour se donner un accès à la gamme complète de programmes et de services de formation offerts à l'ensemble de la population.

Les conditions découlant des changements qui se sont opérés sur le marché du travail obligent les nouveaux immigrants, et ceux qui sont employés depuis un certain temps, à obtenir une formation conventionnelle, à la demande de l'employeur. La législation relative aux produits dangereux en est un exemple récent.

e) **Les collèges du Lower Mainland se retrouvent devant une population étudiante nombreuse et inconnue, comprise dans leur mission** légalement et idéologiquement. Mais, pour cette population, nos approches traditionnelles n'ont pas la même portée.

f) **Presque tout le personnel dans le secteur de l'enseignement public en général, et certainement aux niveaux postsecondaire et tertiaire, est constitué des membres des populations d'Europe centrale et septentrionale dominantes au Canada**. Il n'existe dans les écoles, collèges, instituts et universités que quelques personnes qui sont en mesure d'interpréter pour les administrations de ces établissements l'importance, la signification et les problèmes liés à la prestation de services à une population immigrante non traditionnelle, qu'il s'agisse de jeunes adultes ou d'adultes d'âge mûre qui tentent de se tailler une place au sein de la société canadienne.

g) **La présence des populations immigrantes nombreuses et visibles avec des traditions et valeurs inconnues risque d'imposer un stress social et économique considérable**. En termes positifs, cela constitue un défi de taille pour les institutions scolaires publiques : soit celui de jouer un rôle approprié et utile dans la sensibilisation et la compréhension mutuelle de toute la population à ce nouvel environnement.

LA SITUATION ACTUELLE

C'est dans le district scolaire de Vancouver qu'on s'est d'abord aperçu de la rapide croissance démographique des populations immigrantes non traditionnelles. Selon les observations des surintendants des districts scolaires, elles sont maintenant très évidentes à Richmond, Delta, Surrey, Burnaby et Coquitlam. Les écoles ont donc dû apporter des redressements, des changements et des modifications à leurs programmes et services pour satisfaire les besoins de ces nouvelles populations.

Trois collèges communautaires en ressentent déjà les répercussions fonctionnelles dans leurs activités, soit les collèges de Vancouver, de Douglas et de Kwantlen. Dans les deux derniers cas, ces effets sont encore marginaux mais significatifs. Par contre, au collège de Vancouver les répercussions sont considérables.

Il est important de souligner qu'il ne s'agit pas simplement de la forte demande de programmes d'anglais langue seconde, besoin affirmé de plus en plus vigoureusement par les représentants de populations immigrantes. Il s'agit de demandes qui conditionnent et rendent plus difficile la réalisation de programmes généraux d'études et de perfectionnement.

De plus en plus, divers groupes communautaires se tournent vers les collèges en tant que centres de ressources, pour soutenir des activités de socialisation et d'acculturation offertes à l'ensemble de la collectivité. Au fur et à mesure que les débats publics s'intensifient et prennent de l'envergure, les problèmes de l'éducation communautaire et de la position des collèges quant aux attitudes envers les minorités visibles deviennent plus importants.

LE BESOIN

Nous recommandons donc une étude spéciale de base sur les changements sociaux et ethniques dans cette région et leur incidence sur le système d'enseignement au cours des dix prochaines années.

Les besoins actuels de cours d'anglais langue seconde et de programmes d'acculturation connexes apparaissent trop pressants pour être ignorés. Néanmoins, cette composante de l'étude doit être reconnue comme étant, de par sa nature, de courte durée, par opposition aux défis stratégiques à plus long terme

qui doivent être la principale considération de l'étude. Une fois achevée, cette étude devrait fournir :

1) **Une base de données qui identifie l'importance des nouvelles populations immigrantes et les tendances en matière d'immigration dans la région du Lower Mainland**, y compris la distribution par groupe d'âge et par district scolaire ainsi que les demandes prévisibles sur l'ensemble du système d'enseignement;

2) **Un commentaire sur la façon dont les nouveaux groupes immigrants utilisent le niveau d'enseignement tertiaire** et les systèmes d'éducation des adultes parrainés par les districts scolaires du Lower Mainland et quels sont leurs objectifs;

3) **Une évaluation des questions relatives à l'élaboration des politiques** afin de déterminer à quel point les collèges doivent s'orienter vers des mesures antidiscriminatoires envers des minorités, ce qui encouragerait les groupes sous-représentés à s'intéresser à l'éducation supérieure;

4) **Un commentaire sur la mesure dans laquelle les pratiques de dotation au sein des écoles publiques et des établissements d'enseignement tertiaire doivent être examinées** afin d'assurer qu'une variété de groupes ethniques soient représentée parmi les enseignants, le personnel administratif et l'administration des écoles. Cette question s'applique au principe voulant que les mesures antidiscriminatoires sont un bien social en soi mais sont aussi un instrument pour permettre aux écoles de mieux comprendre les populations avec lesquelles elles doivent travailler;

5) **Des recommandations sur l'amélioration des façons dont les mandats des collèges de la région du Lower Mainland et les départements d'éducation des adultes doivent être exécutés** en fonction des nouvelles populations qui doivent être desservies;

6) **Une réflexion pour appuyer l'élaboration de nouveaux programmes d'études et de matériel d'apprentissage adaptés aux besoins des nouvelles populations visées**.

RÉSULTATS ET INTERPRÉTATION DU SONDAGE

Le questionnaire de sondage envoyé aux participants figurant à l'annexe II.

Nombre global de questionnaires envoyés	**131**
Nombre global de questionnaires envoyés (seulement à titre d'information)	15
Nombre de réponses possibles	116
Nombre de réponses reçues	73
Pourcentage des questionnaires complétés	62,9 %

VENTILATION DES POURCENTAGES PAR RÉGION

	n^bre des collèges	n^bre des réponses	Réponses
C.-B. - Yukon	19		57,8 %
Alberta - T. N.-O.	16	12	75 %
Manitoba - Saskatchewan	11	6	54,5 %
Ontario	24	17	70,8 %
Québec	30	16	53,3 %
Provinces de l'Atlantique*	11	7	63,6 %

* y compris la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, notamment le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation de la Nouvelle-Écosse et le ministère des Études et de la Formation supérieures au Nouveau-Brunswick.

APERÇU GÉNÉRAL

Comme on peut le constater, à 62,9 %, le taux de réponse au sondage a été fort respectable. Toutes les régions du Canada ont enregistré un taux de réponse supérieur à 50 %, bien que dans de nombreux cas, les répondants ont simplement indiqué qu'au sein de leurs établissements il n'existait pas de programmes ou de services spécialisés axés sur les besoins des communautés culturelles ou autochtones. Un collège au Québec, par exemple, a déclaré que le pluriculturalisme ne constitue pas, à l'heure actuelle, une préoccupation majeure étant donné qu'il ne compte qu'un seul Haïtien dans sa clientèle. De plus, certaines des réponses indiquent que d'aucuns n'ont pas vraiment l'intention d'en faire davantage, soit en raison d'un manque de ressources ou d'un manque d'intérêt.

Le sondage s'est avéré difficile à réaliser en raison du nombre et de la variété de programmes offerts dans les collèges. Le taux de réponse est d'autant plus satisfaisant si l'on considère le temps et l'énergie nécessaires pour remplir le questionnaire.

Au départ, le comité de direction du projet s'était interrogé sur la nécessité d'inclure, sous la rubrique «pluriculturel(le)», les programmes et services à l'intention des populations autochtones. Toutefois, pour affirmer leur sensibilisation au problème des certaines populations autochtones qui se considèrent, ou ne se considèrent pas, comme faisant partie de la mosaïque pluriculturelle du pays, les membres du comité estimaient qu'il n'était pas convenable d'inclure les populations autochtones et Innu dans la même catégorie que les autres groupes culturels. Mais, il a enfin été décidé qu'il était également important de recueillir des données sur ce type de programmes. C'était une décision heureuse. Si seuls les programmes pluriculturels avaient été recensés, les réponses au sondage auraient

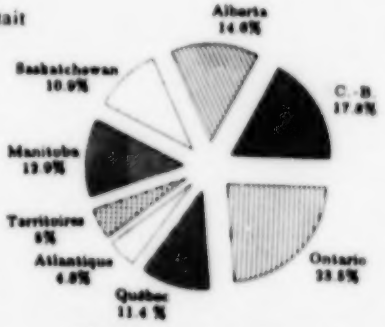

Distribution des populations autochrones dans les provinces et territoires en 1986.
Source: Recensement du Canada,1986, Secteur du Multiculturalisme

été peu nombreuses. La majorité des programmes identifiés semblent avoir été conçus pour répondre aux besoins des populations autochtones.

Il est peut-être inévitable que les collèges qui s'intéressent à des programmes et aux questions à caractère pluriculturel soient essentiellement ceux qui se trouvent dans de grands centres urbains et, en règle générale, ceux qui se trouvent au centre même des villes. Des nombreux programmes et services novateurs ont été décrits par les collèges dans des présentations détaillées et, pour la plupart, très complètes. Mais, étant donné les besoins et les données démographiques disponibles, il semblerait que le système collégial ne s'attaque qu'à la pointe de l'iceberg.

Les collèges dans les régions rurales ou septentrionales servent mieux les besoins des populations autochtones et travaillent en collaboration, dans la plupart des cas, avec des groupes autochtones et des groupes communautaires. Il reste encore beaucoup à faire, mais il est encourageant de constater que les programmes et la volonté nécessaires y sont. Cette situation peut être par contre favorisée par un meilleur accès aux ressources, notamment par le biais du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada.

été peu nombreuses. La majorité des programmes identifiés semblent avoir été conçus pour répondre aux besoins des populations autochtones.

Il est peut-être inévitable que les collèges qui s'intéressent à des programmes et aux questions à caractère pluriculturel soient essentiellement ceux qui se trouvent dans de grands centres urbains et, en règle générale, ceux qui se trouvent au centre même des villes. Des nombreux programmes et services novateurs ont été décrits par les collèges dans des présentations détaillées et, pour la plupart, très complètes. Mais, étant donné les besoins et les données démographiques disponibles, il semblerait que le système collégial ne s'attaque qu'à la pointe de l'iceberg.

Les collèges dans les régions rurales ou septentrionales servent mieux les besoins des populations autochtones et travaillent en collaboration, dans la plupart des cas, avec des groupes autochtones et des groupes communautaires. Il reste encore beaucoup à faire, mais il est encourageant de constater que les programmes et la volonté nécessaires y sont. Cette situation peut être par contre favorisée par un meilleur accès aux ressources, notamment par le biais du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada.

THÈMES D'INTÉRÊT POUR LES COLLÈGES

Le sondage se penchait sur la question suivante :

> **«Quelles sont les attentes ou les préoccupations à caractère ethnoculturel que l'établissement a eu de la difficulté à respecter? Prière de décrire brièvement.»**

Aperçu à l'échelle nationale : Il y a peu d'uniformité dans la réaction des collèges canadiens concernant la diversité culturelle des communautés qu'ils servent. Plusieurs collèges ont fait preuve de créativité en prévenant plutôt que réagissant aux défis posés par leur populations en évolution. D'autres collèges ont été réactifs, répondant aux difficultés perçues ou, souvent, aux exigences des diverses sources de financement. Beaucoup ne semblent pas être pleinement conscients de la nature, de l'envergure et de la complexité du défi à relever. Pour quelques-uns, ce n'est pas un problème. Et ce, en partie, parce que les ressources sont fort limitées ou encore, parce que le répondant perçoit comme homogène au plan culturel la communauté desservie. Peu de collèges font preuve de leadership dans ce domaine. Ceux qui le font comptent sur l'engagement de la haute direction de leurs établissements pour la création de programmes et l'élaboration de politiques.

L'ACCC a un rôle à jouer afin de sensibiliser les collèges du pays à l'importance de travailler dans un contexte de diversité culturelle et d'appuyer des initiatives dans l'élaboration des programmes et des politiques interculturelles.

A l'échelle nationale, les établissements sont sensiblement préoccupés par la situation des étudiants des groupes autochtones et de leur «intégration»* dans le milieu collégial. Leur culture et leurs besoins sont connus par les collèges et les instituts. Le répertoire des programmes révèle plus de sensibilité aux besoins des autochtones qu'à ceux des autres groupes culturels. Cette situation s'explique-t-elle par l'importance des ressources disponibles pour répondre à ces besoins? ou par la collaboration de longue date avec les groupes autochtones? Il serait intéressant de déterminer lequel de ces facteurs influence davantage cette situation.

* mot souvent utilisé par les répondants

APERÇU SOMMAIRE DES QUESTIONS RÉGIONALES

La région de l'Atlantique

- «l'intégration» et le rendement scolaire des autochtones et des Noirs

Le Québec

- amélioration des rapports avec la communauté
- controverse sur l'approche : «l'intégration» des étudiants de différentes minorités ou mise sur pied des programmes de soutien à l'intention exclusive des groupes ethnoculturels
- résistance à la création de postes de conseiller interculturel

L'Ontario . De nombreux collèges en Ontario ont répondu qu'ils n'éprouvent «aucune difficulté» ou encore «peu de difficultés» au sujet de l'interculturel.

Les préoccupations soulevées étaient essentiellement de deux types :

1. L'importance de satisfaire les besoins des populations autochtones tout en leur permettant de maintenir et de développer leur identité culturelle et linguistique.

2. La question de l'élaboration de politiques : les collèges devraient-ils avoir une politique interculturelle institutionnelle? Comment de telles politiques devraient-elles être élaborées?

Parmi les autres problèmes soulevés figurent :

- Les modifications à apporter aux critères d'admission, aux programmes et aux méthodes pédagogiques pour répondre aux besoins nouveaux de la population étudiante.
- L'intégration d'une formation pluriculturelle antiraciste dans le cadre de programmes de cours réguliers.

- Le perfectionnement professionnel pour le personnel et le portrait ethnoculturel du personnel.
- Processus de placement et d'admission sans préjugés.

Le Manitoba et la Saskatchewan . Les sujets qui retiennent l'intérêt des collèges de la région du Manitoba et de la Saskatchewan sont axées essentiellement sur les besoins des populations autochtone et métisse. Voici quelques-uns des commentaires retenus :

- Intégration des Métis dans le système collégial?
- Problématique du regroupement des autochtones dans les communautés rurales isolées; des sources de financement; d'adaptation pour les étudiants autochtones à la vie dans un milieu collégial dominé par des Blancs; des taux élevés d'analphabetisme; de la situation socio-économique précaire des groupes autochtones; des stéréotypes et des préjugés.
- Élaboration de programmes d'études et de matériel didactique adaptés à la réalité culturelle des étudiants. Le recrutement d'enseignants compétents provenant de la population autochtone et pouvant servir de modèle.

Le collège Red River, pour sa part, tente d'établir le portrait réel des préoccupations et des besoins interculturels sur lesquels l'administration et les services, particulièrement celui du développement des programmes, pourraient intervenir, faire le suivi nécessaire et évaluer le rendement institutionnel.

L'Alberta et les Territoires-du-Nord-Ouest . En Alberta et dans les Territoires du Nord-Ouest, la préoccupation majeure est aussi la mise sur pied de programmes et de services à l'intention des autochtones et des Innu. Voici quelques-unes des préoccupations soulevées:

- Absence de services spécialisés d'orientation pour les étudiants des groupes autochtones.
- Besoin additionnel d'enseignants et de moniteurs, voire d'étudiants autochtones.
- Réponse aux besoins spécifiques des Innu.
- Recrutement de personnel d'origine autochtone.
- Abandons.

- Des difficultes éprouvees à obtenir des subventions provinciales et/ou fédérales.

La Colombie-Britannique et le Yukon . Quoique les colleges de cette région ont démontré plus d'interêt pour les questions identifiées dans ce document comme «pluriculturelles», les besoins des populations autochtones ont domine :

- taux de fréquentation et de reussite des etudiants amerindiens;
- faible taux de réussite des étudiants autochtones;
- difficulté à obtenir des fonds du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada considérant le temps et les efforts à consentir dans les démarches auprès des groupes autochtones;
- besoin de faire davantage pour les étudiants des groupes autochtones, spécialement en ce qui concerne les trois problèmes suivants :

  a) manque d'encadrement et absence de précision du cheminement des étudiants adultes qui doivent perfectionner leurs connaissances et compétences avant de pouvoir s'inscrire à des programmes réguliers d'études postsecondaires;

  b) peu de confiance parce que peu de support parce que peu de financement;

  c) colléges non-sensibles aux besoins des étudiants des groupes autochtones; absence de ressources;

- accessibilité au college pour les étudiants autochtones; prévoir, entre autres, des services de garderie, de transport, de parrainage et d'orientation parmi les activités de support offertes;
- accroissement du taux d'inscription des étudiants des groupes autochtones
- difficulté à répondre sur place aux besoins de formation dans les communautés.

Parmi les questions à caractère pluriculturel soulevées figurent :

- la distribution ethnoculturelle de la population étudiante;
- la composition ethnique et culturelle changeante du Lower Mainland de la Colombie-Britannique; «les colléges doivent repenser leur politique en matière d'enseignement postsecondaire dans un contexte pluriculturel... Ne

sont pas réglées la question de services spéciaux pour des groupes spéciaux, la notion de services pluriculturels, de services uniculturels et autres»;

- augmentation du nombre d'étudiants dans les cours d'anglais langue seconde;
- la part de responsabilité que doivent assumer les collèges en terme d'acculturation des populations ethniques?

POLITIQUES INSTITUTIONNELLES

Le questionnaire soulève également la question suivante :

> **L'établissement possède-t-il des politiques approuvées en matière de relations interculturelles, raciales ou ethnoculturelles? (Ces politiques peuvent être incluses dans l'énoncé de mission de l'établissement, porter sur des questions d'admission et d'accréditation, faire partie d'une politique en matière d'équité d'emploi et autres).»**

La question se poursuit ainsi :

> **«Les conventions collectives de l'établissement tiennent-elles compte de questions relatives aux relations interculturelles, raciales ou ethnoculturelles?»**

Dans les deux cas, nous avons demandé aux établissements de nous faire parvenir un exemplaire des politiques ou conventions pertinentes.

Bien des collèges ne possèdent pas de politique de ce genre. Certains collèges nous ont fait parvenir des exemplaires de clauses ou de politiques antidiscriminatoires basées sur la Charte des droits de la personne. Par ailleurs, plusieurs nous ont fait tenir copie de leurs politiques en matière de harcèlement.

De fait, très peu de collèges ont élaboré des politiques interculturelles institutionnelles (pluriculturalisme et relations raciales). Plusieurs établissements s'interrogent à savoir si un tel exercice est conceptuellement valable. Par ailleurs, d'autres collèges, surtout en Ontario, sont en train d'élaborer des politiques institutionnelles, ce qui comporte habituellement de nombreuses consultations à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement.

En fin de compte, il existe peu de modèles d'énonces de politique à proposer. Madame Maureen Hynes décrit dans son article le processus d'élaboration d'une politique institutionnelle entrepris par le collège George Brown de Toronto. Cet exercice a donné naissance à une excellente politique institutionnelle en matière de relations raciales et ethniques (*Race and Ethnic Relations Policy*), approuvée par le Conseil des gouverneurs de cet établissement le 9 janvier 1990. Ce

document comprend un énonce de principes et traite :

- des relations avec la collectivité
- le perfectionnement professionnel
- l'emploi
- l'élaboration de programmes d'études et les activités para-scolaires
- des cas de préjugé et de discrimination manifestes
- les critères d'admission
- l'évaluation et le placement des étudiants
- les services de soutien et d'orientation
- le respect de contrats et la collecte de données.

Des exemplaires de ce document sont disponibles par le biais de l'ACCC ou du service préposé aux relations avec la communauté («Community Relations Department») du collège George Brown.

Une autre politique institutionnelle remarquable, très complète, a été mise au point par le collège Centennial de Scarborough; ce document est également disponible par le biais de l'ACCC ou de l'établissement en question.

Parmi d'autres initiatives de ce genre, ayant été approuvées ou sur le point d'être achevées, figurent la politique en matière de pluriculturalisme et d'antiracisme du collège Red River et la politique interculturelle du cegep de Saint-Laurent à Montréal de même que les politiques adoptées par les collèges Georgian et Sheridan en Ontario et le collège Grant MacEwan en Alberta. (Voir aussi les extraits de politiques reproduits dans cette publication.)

POLITIQUE EN MATIÈRE DE RELATIONS RACIALES ET ETHNIQUES

Collège George Brown

Énoncé de principe

Le collège George Brown affirme que la diversité raciale et ethnoculturelle de ses étudiants, de son personnel et de la collectivité constitue une force et une source d'enrichissement dont il entend faire valoir les principes.

Le collège reconnaît qu'il doit, en tant qu'établissement d'enseignement postsecondaire, favoriser l'adoption de valeurs, d'attitudes, de connaissances et de pratiques positives parmi ses étudiants, son personnel, son conseil d'administration et la collectivité et qu'il doit assurer l'accès et la participation à tous les aspects de la vie collégiale.

Le collège avoue que les minorités ethnoculturelles, raciales, linguistiques et religieuses rencontrent des obstacles à leur pleine participation au niveau de l'emploi et de l'éducation, et s'engage à éliminer ces obstacles.

Le collège ne tolérera aucune forme de préjugé, de racisme, de discrimination ou de harcèlement.

Janvier 1990

POLITIQUE D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES

Cégep de Saint-Laurent

ATTENDU QU'il est essentiel que règne au Collège un climat de travail et de conditions de vie qui permette aux personnes de s'épanouir pleinement en toute quiétude et de profiter au maximum des services qui y sont offerts;

ATTENDU QUE l'épanouissement des personnes dans un climat sain ne peut se réaliser qu'en partant de la connaissance de soi et ensuite l'ouverture sur une collectivité;

ATTENDU QUE la connaissance des personnes s'acquiert grâce à la connaissance des sociétés qui les forment et que toute interaction individus-sociétés est un processus circulaire et non hiérarchique;

ATTENDU QUE les droits égaux des personnes rendent inadmissibles toute forme de racisme et de sexisme au Collège;

ATTENDU QUE dans la Charte des droits et libertés des personnes, les principaux motifs de discrimination sont de deux types :

a) social : origine ethnique, orientation sexuelle, état civil, religion, convictions politiques, condition sociale, langue;

b) biologique : apparence génétique, sexe, grossesse, âge, handicap.

Le devoir du Collège sera de préconiser le respect de ces droits en fonction d'un rayonnement collectif.

L'ouverture vers un mieux-être collectif ne peut se réaliser sans un accueil et un encadrement bien structurés. C'est pour cela que le Collège opte pour une **«politique d'accueil»** avec une **orientation interculturelle**.

Avril 1987

POLITIQUE INSTITUTIONNELLE RELATIVE AUX PROGRAMMES INTERCULTURELS ET AUTOCHTONES

Collège Grant MacEwan

Le collège communautaire Grant MacEwan tente d'assurer à toutes les cultures du Canada l'égalité d'accès à ses services et la possibilité de s'épanouir dans un climat de liberté culturelle et un milieu d'apprentissage favorable. À cette fin, le Collège s'efforce d'offrir une formation ainsi que des services pédagogiques et administratifs obéissant au caractère pluriculturel et dynamique de sa population étudiante.

Dans la poursuite de ce but, le collège communautaire Grant MacEwan :

- affirme que les héritages culturels de son personnel et de ses étudiants constituent de précieuses ressources qui devraient être mises au profit de l'enseignement postsecondaire;

- et -

- reconnaît l'égalité de statut de toute personne qui s'inscrit au collège;

- et -

- incite l'ensemble de la population de même que les groupes ethnoculturels et autochtones à s'inscrire au Collège pour perfectionner leur formation;

- et -

- fournit des programmes de qualité qui appuient la vie en communauté des groupes ethnoculturels et autochtones;

- et -

- encourage et soutient les efforts qui doivent être déployés par les minorités culturelles afin de pouvoir participer pleinement en tant que membres de la société canadienne.

ÉNONCÉ SUR L'ÉDUCATION PLURICULTURELLE ET LES DROITS DE LA PERSONNE

Nouveau-Brunswick

Selon cet énoncé :

- toute personne a le droit d'être instruite dans un système scolaire exempt de partis pris, de préjugés et d'intolérance;

- toute manifestation de discrimination en raison du sexe, de la race, de l'ethnie, de la culture ou de la religion par toute personne faisant partie du système scolaire est inacceptable;

- les programmes et les règles favorisent la confiance en soi des élèves et les aident à devenir fiers de leur propre culture et de leur héritage;

- le programme d'études doit être exempt de partis pris et de stéréotypes et favoriser l'étude de la contribution et des réussites de tous les peuples;

- les associations de communautés culturelles doivent participer à l'élaboration de directives et de règles dans les écoles;

- et les méthodes d'embauche et d'avancement doivent être établies selon le mérite et les aptitudes et être exemptes de discrimination.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

On peut supposer que les éléments pluriculturels de notre société continueront de prendre de l'importance et que les populations ethniques continueront de s'établir sur l'ensemble du territoire canadien étant donné les tendances démographiques changeantes dans les régions urbaines, le manque de travail prévu dans les grands centres d'ici 1995, et la stagnation actuelle du taux de croissance démographique au pays; celui-ci atteint presque le niveau zéro et sera à la baisse si aucune mesure n'est prise d'ici l'an 2010. Au fur et à mesure que ces groupes s'acclimateront aux systèmes et aux institutions du Canada, ils exigeront de plus en plus que les maisons d'enseignement du pays reconnaissent leurs particularités et désireront participer, en tant que partenaires à part entière, au développement de services et de programmes pertinents.

Les résultats de notre sondage démontrent que la plupart des collèges ne sont pas en mesure de relever ce défi. Il faut espérer que cette publication saura inspirer et motiver ces établissements à prendre des mesures immédiates et à long terme pour remédier à cette situation. L'ACCC a un rôle à jouer afin d'encourager et appuyer les collèges dans leurs efforts pour faire preuve de leadership dans la communauté.

Les collèges, surtout dans les centres urbains, doivent travailler en collaboration avec les communautés ethniques et autochtones afin de fournir une gamme complète de programmes et de services. Ces programmes et services doivent permettre à ces groupes d'avoir accès à tous les avantages éducationnels fournis par les collèges. Ils doivent aussi leur offrir l'occasion et les ressources pour fonctionner dans l'ensemble de la société tout en leur assurant un cadre culturel qui soit en rapport avec leurs besoins et leurs valeurs intrinsèques. Si les collèges n'entreprennent pas dès maintenant des initiatives en ce sens, la pertinence de leurs interventions au sein des communautés qu'ils servent risque d'être mise en cause d'ici l'an 2000. C'est le temps ou jamais de passer à l'action.

CINQ PROGRAMMES REPRÉSENTATIFS

Les cinq programmes, décrits dans les pages qui suivent, ont été choisis parmi toutes les descriptions proposées à titre d'exemples des initiatives que peuvent entreprendre les collèges. Bon nombre d'établissements s'acquittent fort bien de leurs responsabilités en offrant des programmes à l'intention des étudiants autochtones et minorités culturelles. Étant donné la qualité et l'envergure de ces programmes, le choix de cinq programmes représentatifs s'est donc avéré un défi de taille. Néanmoins, nous croyons que les cinq exemples retenus se caractérisent par l'esprit d'innovation et la sensibilité aux besoins des groupes visés, aspects essentiels aux interventions dans ce domaine. Nous osons espérer que ces brèves descriptions sauront inspirer des collèges à travers le pays à mettre sur pied de nouveaux programmes.

COLLÈGE CAMBRIAN COLLEGE
14, Barrydowne Road
SUDBURY (Ontario) P3A 3V8
Téléphone : (705) 566-8101, poste 7418
Marie Tincombe-Shaw, directrice

Wabnode Institute : L'institut Wabnode a été établi par le collège Cambrian en 1986 dans le but d'offrir des programmes et des services d'éducation et de formation adaptés exclusivement aux besoins et aux aspirations des populations des Premières Nations qui habitent dans la région desservie par cet établissement.

L'institut offre des programmes qui reconnaissent la culture et l'héritage distincts des populations autochtones; aide à l'élaboration de cours adaptés à la réalité culturelle des étudiants visant à leur inclusion dans les programmes du collège; organise des colloques, des ateliers et des conférences portant sur les besoins pédagogiques des communautés des Premières Nations; favorise l'apprentissage et l'avancement du soulteux (la langue ojibwe) et une connaissance de la diversité culturelle des populations autochtones, leur art, leur artisanat, leurs cérémonies et leur musique.

L'institut maintient des liens étroits avec les chefs des Premières Nations, les associations communautaires, les agences gouvernementales et les autres établissements d'enseignement afin de collaborer à l'élaboration de programmes pédagogiques adaptés aux défis politiques, sociaux et économiques que doivent relever les populations des Premières Nations.

Les programmes conduisant à un diplôme offerts sous les auspices de l'institut sont les suivants : techniques de travail social au service des communautés autochtones; techniques de travail social au service des enfants et des familles autochtones; formation générale. L'institut dispense également des programmes d'études conduisant à un certificat tels que : études amérindiennes et techniques d'intervention sociale en santé mentale au service des autochtones.

De plus, dans le cadre du programme des techniques auxiliaires de la justice, l'institut offre une option en études amérindiennes.

Le programme de techniques de travail social au service des autochtones a

été mis au point en collaboration avec l'Union des Indiens de l'Ontario, les Iroquois et les Indiens alliés, l'institut Anigawncigig et le collège Mohawk, et a été conçu pour former des étudiants en techniques d'intervention sociale, d'intervention en santé mentale et toxicomanie (alcool et drogues). Un comité consultatif travaille en étroite collaboration avec les responsables du programme afin d'en assurer la pertinence et l'évaluation. Le contenu des cours a été élaboré et rédigé par des experts et révisé par des techniciens autochtones.

Le programme en techniques de travail social au service des communautés autochtones a obtenu le prix de mérite de l'ACCC en 1988. Ce prix est décerne aux initiatives pédagogiques coopératives les plus remarquables et les plus novatrices qui contribuent à accroître la productivité de la main-d'oeuvre de la nation.

Les programmes dispensés en établissement sont finances grâce aux frais de scolarité et à des subventions du gouvernement provincial.

Tous les programmes offerts par l'institut sont dotes d'un comité consultatif. Les personnes qui forment ces comites proviennent de la région du traité Robinson, des communautés habitant tant les villes que les réserves.

Le programme de formation à distance en techniques de travail social au service des communautés autochtones par formation est financé conjointement par la direction des Services médicaux d'Emploi et Immigration et le ministère fédéral des Affaires indiennes et du Nord Canada.

CÉGEP DE SAINT-LAURENT
625, boulevard Sainte-Croix
SAINT-LAURENT (Québec)
H4L 3X7
Téléphone : (514) 747-6521

Innovations au niveau des services aux étudiants : Le cégep de Saint-Laurent s'intéresse depuis longtemps à la problématique de l'interculturel; plus précisément depuis l'organisation de la première semaine de communication et d'échanges entre cultures en 1982. Les communautés culturelles (autres que de souche anglaise ou française) représentent 47 % de la population desservie par le cégep de Saint-Laurent. Le Collège offre de nombreux programmes et services mais ce sont les innovations du secteur de la vie étudiante qui méritent une attention spéciale. Voici quelques exemples d'activités interculturelles réalisées par le Collège.

1986 : Semaine interculturelle «De l'ouverture à la méfiance». Bulletin spécial, avril 1986. Un exemplaire de cette publication est au dossier de l'ACCC.

Objectifs : Favoriser une meilleure communication et des attitudes positives entre des personnes de cultures différentes.

Groupe cible : L'ensemble de la communauté collégiale.

1987 : Semaine «Identité et différences culturelles», précédée d'un concours sur le thème de l'identité. Voir le dépliant «Animation 87» et la documentation sur le concours à l'ACCC.

Objectifs : Permettre aux étudiants québécois et néo-québécois de s'exprimer sur la question de l'identité et de l'accueil aux immigrants.

Susciter la réflexion à ce sujet.

Groupe cible : Toute la communauté mais plus particulièrement les étudiants.

1988 : Production d'un vidéo sur les valeurs des jeunes : «Une jeunesse pluriculturelle». Voir le document intitulé «Portrait d'une jeunesse pluriculturelle» à l'ACCC.

Objectifs : Permettre aux étudiants de différentes cultures d'échanger à ce sujet.
Produire un outil d'animation sur cette thématique.

Groupe cible : Etudiants de différents cégeps et polyvalentes.

Financement : Secrétariat d'Etat, Programme des études canadiennes.

1988 : Colloque «Une jeunesse interculturelle». Autres renseignements disponibles à l'ACCC.

Objectif : Permettre la réflexion, les échanges et la discussion sur le thème du virage interculturel et de la jeunesse.

Groupe cible : Etudiants et personnel de divers cégeps et écoles.

Financement : DGEC, Programme «Realisations étudiantes».

1988 : Concours intercollégial «Être jeune avant tout" 1988. Depliant disponible à l'ACCC.

Objectif : Permettre aux jeunes etudiants d'exprimer leurs valeurs au-delà des culturelles particulières.

Groupe cible : Etudiants de différents cégeps et de quelques polyvalentes (niveau V).

1989 : Jeu-debat «Question de couleur, question de coeur». Renseignements disponibles à l'ACCC.

Objectifs : Faire prendre conscience des préjugés face à différents groupes culturels. Permettre une rencontre des principaux groupes culturels et une meilleure communication.

Groupe cible : Etudiants et personnel du college.

Creation et coordination de la revue *Impressions*, cahier interculturel intercollégial

Objectifs : Servir d'instrument d'information et de liaison entre les colleges sur la question interculturelle.

Favoriser la reflexion et la discussion sur cette thematique.

Production : Quatre numeros en 1988-1989.
Trois numeros doivent être publiés en 1989-1990 :

1. L'immigration au Quebec
2. Le cegep, lieu d'apprentissage des relations interethniques
3. La pluriethnicite vue par des etudiants

Groupes cibles : Colleges
Communautés culturelles

Financement : Secretariat d'Etat, secteur multiculturalisme, depuis 1988.
1988-1989 : 13 500 $, 1989-1990 : 15 000 $

Plusieurs autres programmes et services sont offerts à l'ensemble de la population etudiante de même des services de soutien aux regroupements ethniques dont les principaux sont les regroupements haitien, vietnamien, cambodgien, laotien et latino-americain.

CÉGEP DE JONQUIÈRE
2502, Saint-Hubert
JONQUIÈRE (Québec) G7X 7W2
Téléphone : (418) 547-2191
Claude Gagnon, secrétaire général

Programme d'Art et technologie des médias (ATM) en information et animation radiophonique dispensé auprès d'une clientele amérindienne anglophone Mohawk à Kanehsatake (Oka).

Le cégep de Jonquière dispense un programme d'Attestation d'études collégiales (AEC) en arts et technologie des medias, plus particulièrement dans les domaines de la production de vidéos, la publicité, la presse écrite et la radio. En 1986, des Indiens Mohawk de la réserve de Kanehsatake ont présenté une demande à Emploi et Immigration afin d'obtenir des fonds pour la réalisation d'un programme de formation en programmation radiophonique. Comme établissement détenteur d'une exclusivité provinciale en ATM, le cégep de Jonquière a été choisi pour élaborer des cours en communication radiophonique adaptés aux besoins de cette communauté. Ce programme, approuvé et autorisé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science du Québec (MESS) sera proposé à d'autres clientèles autochtones de la province. Par ailleurs, en tout ou en partie, ces cours pourraient éventuellement être dispensés à des clientèles similaires ailleurs au Canada.

Pour de groupes autochtones et d'autres communautés isolées, la radio communautaire demeure une institution essentielle d'où l'importance de la formation d'annonceurs, de réalisateurs et de spécialistes en techniques de production autochtones qui assurent la pertinence de la programmation aux besoins de ces populations.

L'automne dernier on a terminé la première version de ce programme et déjà deux des diplômés vivent des expériences de travail lucratif à CBC-Nordique. De plus, le conseil scolaire a demandé au collège d'élaborer un nouveau programme crédité en communication, programme plus avancé pour la dizaine de jeunes diplômés (clientele

adulte de moins de 30 ans).

Ce programme a été subventionné par le CFP Laurentides-Lanaudière (FME), le ministère fédéral des Affaires indiennes et du Nord Canada et le MESS. Selon les intervenants, le succès de ce programme dépend grandement de l'intérêt des enseignants et des étudiants de même que des ressources en développement, formation et consultation fournies par le collège.

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE RED RIVER
2055, av. Notre Dame
WINNIPEG (Manitoba)
R3H 0J9
Téléphone : (204) 632-2374

Pour obtenir des renseignements sur les programmes interculturel et amerindien du collège Red River, il suffit de communiquer avec monsieur Fausto Yadao. Pour des renseignements sur le programme pratique de soins infirmiers à l'intention d'étudiants des minorités ethniques et autochtones, il faut s'adresser à madame Phyllis Wayne, coordonnatrice.

Parmi les repondants au sondage, c'est le collège Red River qui possede l'une des listes les plus exhaustives de services à l'intention des etudiants des minorites ethniques et autochtones (voir repertoire). Nous tenons à signaler la qualité de leur programme de soins infirmiers.

Programme de soins infirmiers, formation pratique, pour les étudiants des minorités ethniques et autochtones . Ce programme, élaboré en 1979, fut conçu spécifiquement pour les adultes désireux de poursuivre des études en soins infirmiers et de devenir infirmières et infirmiers licenciés. Il est adapté aux attentes culturelles des étudiants autochtones et des minorités ethniques par son étonnante flexibilité. Il offre un cheminement personnalisé menant aux apprentissages requis. Les candidats peuvent se voir créditer des connaissances ou des habiletés acquises hors de la classe ou dans un autre programme. Des examens écrits répondent aux exigences du programme et permettent une évaluation des acquis. La formation est offerte via des cours à l'enseignement régulier, des cours du soir ou encore par correspondance. Des tuteurs assistent l'étudiant tout au long de son cheminement. La reconnaissance des acquis est consignée au fur et à mesure dans un dossier individuel tenant compte du cheminement de chaque étudiant.

Il existe donc une variété de voies d'apprentissage offertes à l'étudiant adaptées au niveau de compétence reconnu à chacun. A l'occasion, des cours de rattrapage ou encore une révision de certaines aspects du programme seront imposés à l'étudiant.

Dans ce dernier cas, on favorise une immersion dans le programme régulier de soins infirmiers.

Conçus sous forme de modules d'apprentissage avec aide audiovisuelle disponible en laboratoire, les cours sont dispensés en anglais. Le programme respecte le rythme de chacun.

Ainsi les nouveaux venus au Canada se voient parfois obligés de procéder à un rythme plus lent en raison de difficultés de compréhension de l'anglais. Certains de ces candidats possèdent déjà une expérience professionnelle dans leur pays d'origine, soit comme infirmier auxiliaire, préposé aux malades ou comme infirmier psychiatrique, pour laquelle ils peuvent obtenir une reconnaissance de leurs acquis. Par ailleurs, beaucoup de ces étudiants viennent de famille monoparentale et nécessitent une aide financière. En règle générale, quelque cent candidats sont inscrits à ce programme dont près d'une cinquantaine de dossiers sont actifs.

On accorde beaucoup d'importance au rendement et à l'entraide. Les étudiants travaillent ensemble et s'entraident tout au long du programme. Ils obtiennent leur certificat d'infirmières ou d'infirmiers auxiliaires en réussissant les examens du Ministère.

Le processus de reconnaissance des acquis est peu coûteux et nécessite peu de ressources humaines. On valorise l'expérience préalable des candidats et par le fait même on favorise leur autonomie. Donc, la souplesse des méthodes d'apprentissage, la reconnaissance des acquis, l'autonomie de l'étudiant et la promotion de l'éducation permanente assurent la qualité et la rentabilité de ce programme de formation des adultes.

Le diagramme qui suit décrit l'apprentissage pratique de ce programme de soins infirmiers.

SOINS INFIRMIERS : APPRENTISSAGE PRATIQUE

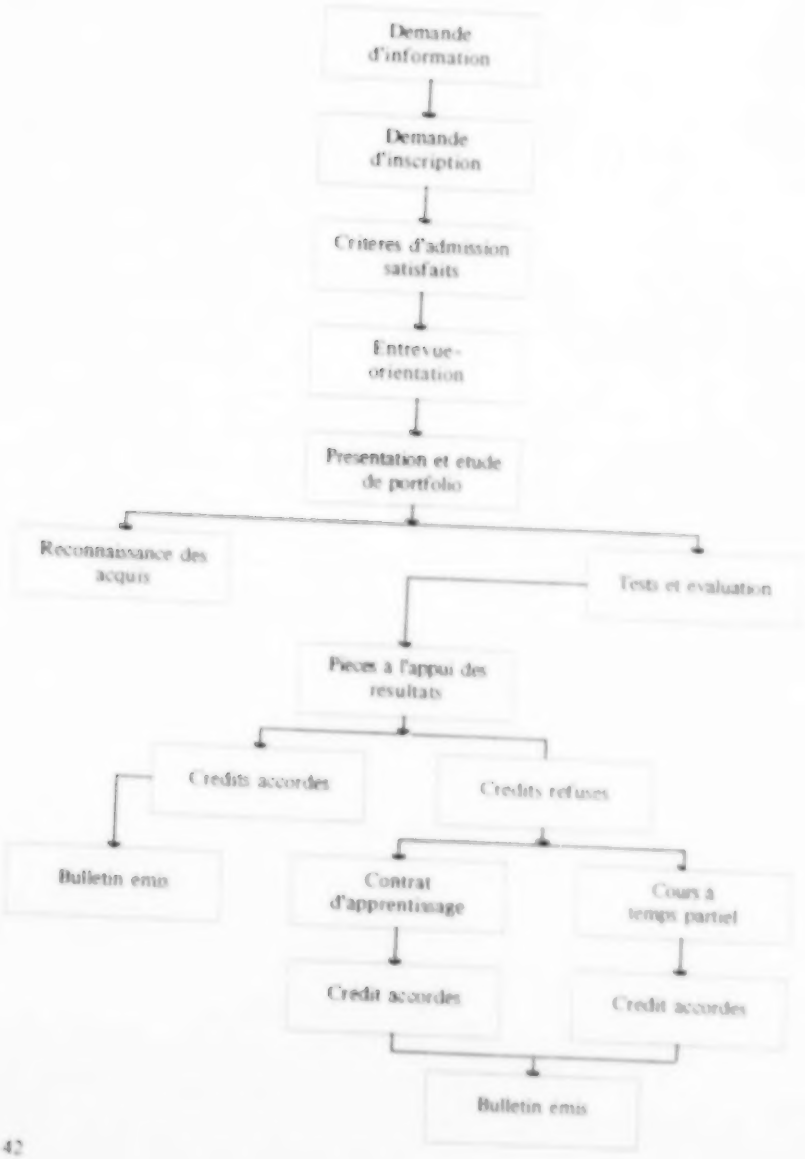

Vancouver Community College
C.P. 24700, Station "C"
VANCOUVER (C.-B.)
V5T 4N4
Téléphone (604) 875-8297
Paul Gallagher, directeur général

Le collège de Vancouver offre une gamme complète de programmes et de services afin de répondre aux besoins des groupes culturels de sa population étudiante et de la communauté qu'il sert (voir répertoire). L'un de ses programmes les plus innovateurs est le «Centre for Small Business Development» (Centre pour la création de petites entreprises), campus King Edward, décrit ci-après.

Renseignements généraux sur ce programme ou service : En octobre 1985, le Collège a conduit un sondage sur le développement de ses services dans le but de préparer ses étudiants à la création et à l'opération de petites entreprises. Ce sondage a révélé que plus de 65 % des personnes interrogées souhaitaient ou comptaient établir une petite entreprise pour eux-mêmes ou pour des parents dans les cinq prochaines années. Ces pourcentages étaient plus élevés parmi les néo-Canadiens étudiants d'anglais langue seconde. Parmi les sujets qui retenaient l'intérêt des répondants figuraient notamment les règles et règlements du gouvernement; la marche à suivre pour établir une petite entreprise; l'anglais langue des affaires; le financement et le marketing.

Grâce à une subvention du gouvernement provincial, un nouveau projet a vu le jour : S.E.E.D. (Small Business Establishment and Entrepreneur Development - Création de petites entreprises et formation en entrepreneurship). Un cours expérimental, nommé «English for Special Purposes: How to Start a Small Business» (L'anglais à des fins spécifiques : comment lancer une petite entreprise), a connu du succès parmi les néo-Canadiens. Une série d'autres cours du même genre ont suivi. Au fil des ans, la demande pour d'autres services et pour d'autres cours en gestion de petites entreprises a augmenté rapidement et c'est alors qu'on a établi ce centre au campus King Edward en 1988.

Buts et objectifs du programme et service : Le centre se propose d'aider les

immigrants à créer et à gérer leurs propres petites entreprises ainsi qu'à améliorer leurs compétences linguistiques.

Conception du programme et service : Il existe trois catégories de services soit :

a) la formation des propriétaires,
b) la création des entreprises et
c) l'introduction à l'économique et aux études.

En premier lieu, les programmes de formation au service des propriétaires (O.D.P.) comprennent des cours-séminaires, des ateliers, des séances individuelles de formation sur le terrain et des cours d'anglais. Il y a cinq associations pour des propriétaires de différents groupes linguistiques : O.D.P. - administration générale (cantonais), techniques d'importation et d'exportation (cantonais et mandarin), culture informatique (cantonais et mandarin). Deuxièmement, une série de cours pratiques sur la création de petites entreprises porte sur les entreprises à domicile; les entreprises d'artisanat; les concessions; l'introduction à l'importation et à l'exportation; la comptabilité; le marketing et les techniques de vente; projet d'études sur la création d'une petite entreprise moyennant un faible apport de fonds et les jeunes entreprises. Pour l'introduction à l'économique, les cours-séminaires d'affaires portent sur le commerce dans le but d'explorer les possibilités de travail indépendant et d'introduire des notions de base. Des services de consultation en affaires et en ressources sont aussi disponibles au Centre.

Langue de formation : À l'heure actuelle, les services sont dispensés en cantonais, mandarin et anglais élémentaire. Suite à la période expérimentale, ces services seront également disponibles en espagnol, en punjabi, en hindi et en coréen.

Description des groupes cibles et des besoins : Deux groupes-cibles sont visés : les entrepreneurs des minorités ethniques et les personnes qui souhaitent les émuler. Leurs besoins varient : le perfectionnement professionnel pour les premiers, la formation et la création de l'entreprise pour les derniers. Les entrepreneurs néo-Canadiens désirent d'abord acquérir l'expérience canadienne et des compétences linguistiques en anglais; ils ont besoin d'une période de transition avant de se lancer dans le monde des affaires.

Partenariats avec la communauté : Différentes communautés participent à cet effort : le centre réalise des projets conjointement avec le Centre culturel chinois, la «Canadian Chinese Business Development Association» (l'Association canado-chinoise pour la création d'entreprises), la «Hong Kong Merchants Association» (Association des commerçants de Hong Kong), le «club Chinatown Rotary», le service à l'intention des immigrants, l'association des entrepreneurs Mount Pleasant, les services du développement économique de la ville de Vancouver, la «Vancouver Immigrant Women Society» (la Société des immigrantes de Vancouver), le «Strathcona Manpower Outreach» (Extension des services à la main-d'oeuvre de Strathcona), l'«Ethnic Business Council» (Conseil des affaires pour des groupes ethniques), la «People's Law School» (l'École de droit populaire), le *World Journal*, la télévision internationale de Cathay, le groupe «Junior Achievement» de la Colombie-Britannique, le «Native Business Centre» (Centre des affaires au service des autochtones) et des organismes gouvernementaux comme la Banque fédérale de développement, de l'Industrie, les Sciences et la Technologie Canada et la «B.C. Trade Corporation» (Société commerciale de la Colombie-Britannique).

Nombre de personnes desservies : Deux cents petits entrepreneurs participent au programme de formation et de perfectionnement; plus de 500 personnes suivent des cours pratiques; des milliers de lecteurs qui lisent de nouvelles d'affaires en chinois et plusieurs centaines de télespectateurs de la série diffusée en chinois.

Matériel utilisé et produit aux fins de ce programme ou service : Pour ces programmes et services spéciaux, on a élaboré des programmes d'études bilingues sur : l'importation et l'exportation, les entreprises à domicile, l'anglais langue des affaires; comment lancer une petite entreprise; la mise sur pied d'une serre à l'intention des autochtones, l'anglais pratique pour néo-Canadiens (conjoints d'entrepreneurs); des compétences en communication dans le milieu des affaires et sur les entreprises artisanales pour immigrantes.

Éléments de ce programme ou service qui sont uniques : Le centre a organisé les premiers programmes de formation et de perfectionnement en informatique

et en administration générale à l'intention de propriétaires donnés en cantonais et en mandarin; le premier programme de formation et de perfectionnement à l'intention de propriétaires autochtones et le premier cours de transition à crédits en cantonais. L'originalité des programmes découle de la combinaison de compétences en affaires et en langue. Pour les groupes homogènes, la langue de formation utilisée est leur langue d'usage et dans le cas de groupes multilingues c'est l'anglais élémentaire qui est utilisé pour introduire des concepts complexes dans le domaine des affaires. Ces cours, conjugués aux cours de langue anglaise, favorisent l'apprentissage et aident à créer chez les étudiants une attitude positive envers leur intégration au monde des affaires.

RÉPERTOIRE DES PROGRAMMES CANADIENS À L'INTENTION DES GROUPES CULTURELS ET AUTOCHTONES, PAR RÉGION ET PAR COLLÈGE

Ce répertoire ne peut aucunement être considéré comme étant exhaustif. Nous avons simplement dressé une liste des types de programmes offerts par les collèges avec une brève description de ceux qui sont mieux adaptés aux besoins des groupes culturels ou autochtones. Par la suite vous trouverez une liste alphabétique des répondants. Il va sans dire que nous n'avons répertorié que les données qui nous ont été fournies.

Pour de plus amples renseignements sur les programmes décrits ci-après, vous pouvez communiquer avec l'ACCC en composant le (416) 489-5925 et écrire ou téléphoner à l'établissement concerné.

Les cinq programmes décrits auparavant dans ce manuel sont désignés par un astérisque (*). Le double astérisque (**) indique les programmes conçus à l'intention exclusive des autochtones.

PROGRAMMES OFFERTS DANS LES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE

Cabot Institute of Applied Arts and Technology (Terre-Neuve) . Aucun programme n'a été identifié.

Fisher Institute of Applied Arts and Technology (Terre-Neuve) . Aucun programme n'a été identifié.

Newfoundland and Labrador Institute of Fisheries and Marine Technology (Terre-Neuve) . Aucun programme n'a été identifié.

Western Community College (Terre-Neuve) . Aucun programme n'a été identifié.

Nova Scotia Agricultural College (Nouvelle-Écosse) . Aucun programme n'a été identifié.

Nova Scotia Community College (Nouvelle-Écosse)

- Alphabétisation et services de soutien pédagogique à l'intention des Micmacs et des Noirs.

University College of Cape Breton (Nouvelle-Écosse)

- Programme en éducation interculturelle ouvert à tous tenu au «Centre for International Studies»; publication d'un bulletin mensuel de nouvelles interculturelles intitulé *Multicultural News*.
- Programmes spéciaux à être élaborés à l'intention des Micmacs.*
- Programme d'études celtiques.

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation du Nouveau-Brunswick

- Études d'art amérindien.**
- Réintégration professionnelle**
- Cours préparatoire à la formation professionnelle**
- Formation en menuiserie**
- Formation en aquiculture**
- L'anglais à l'intention des néo-Canadiens.
- Le français à l'intention des néo-Canadiens.

- Techniques de vente**
- Application en informatique**
- Services d'orientation pour jeunes**
- Techniques de travail social**
- Entrepreneurship**
- Peintre-décorateur**
- Guide de pêche**
- Techniques aquicoles**

PROGRAMMES OFFERTS AU QUÉBEC

Cégep André-Laurendeau

Objectifs de la politique d'accueil :

- Affirmer l'ouverture du collège envers des étudiants d'autres origines culturelles;
- Faciliter leur réussite scolaire;
- Promouvoir une approche interculturelle auprès de l'ensemble de la population étudiante et des intervenants.

Cette politique prévoit le perfectionnement linguistique pour la portion de la clientèle dite allophone.

Collège Bois-de-Boulogne

- Ce collège possède une orientation générale afin d'éviter les situations qui isoleraient les élèves des différentes minorités ethniques de l'ensemble de la population étudiante.
- Service de soutien linguistique aux allophones, le seul cours qui n'inclut pas aussi les étudiants de la majorité.
- Ce collège est le seul à affecter une conseillère pédagogique en éducation interculturelle afin d'aider à l'ajustement de l'établissement à une nouvelle clientèle ethniquement diversifiée et d'apporter du soutien pédagogique aux personnes travaillant auprès de la clientèle pluriethnique.

Champlain Regional College . Aucun programme n'a été identifié.

Dawson College

- Études classiques à l'intention de la communauté grecque.
- Programme en Israël à l'intention de la communauté juive.
- Les Noirs et le Tiers-Monde à l'intention des collectivités noire et asiatique.
- Centre interethnique à l'intention des communautés indienne et iranienne.

Collège Édouard-Montpetit . Aucun programme n'a été identifié.

Cégep de Jonquière

- * Programme d'Art et technologie des médias en information et animation radiophoniques dispensé auprès d'une clientèle amérindienne anglophone (Mohawks).
- Ce programme, en tout ou en partie, pourrait être offert à des clientèles similaires ailleurs au Canada.

- Un nouveau programme diplômable en communication, programme plus avancé pour faire suite au programme actuel est en élaboration.

Une description complète de ce programme est disponible par le biais de l'ACCC. Voir la description pertinente dans cette publication.

Collège Lasalle

- Programmes à l'intention de Coréens et de Marocains. Aucun autre détail à ce sujet n'a été fourni.

Marianopolis College : Aucun programme n'a été identifié.

Collège de Matane : Aucun programme n'a été identifié. Une seule étudiante haïtienne fréquente cet établissement.

Cégep de Rivière-du-Loup : Aucun programme n'a été identifié.

Cégep de Saint-Laurent

- • Cet établissement a réalisé, et réalise toujours, une gamme d'activités d'éducation interculturelle notamment des semaines interculturelles dès 1976; un vidéo «Une jeunesse pluriculturelle» (1988); un colloque interculturel pour jeunes (1988) et un jeu-débat «Question de couleur, question de coeur» (1989).

  De plus amples renseignements sur ces programmes, ainsi que sur le vidéo, sont disponibles par le biais de l'ACCC. Voir aussi la description pertinente dans cette publication.

D'autres initiatives incluent :

- Soutien aux regroupements ethniques dont les regroupements haïtien, vietnamien, cambodgien, laotien, latino-américain.
- Création et coordination de la revue *Impressions*, un instrument d'information et de liaison intercollégial sur la question interculturelle.
- Services de soutien individualisés aux étudiants étrangers.
- Formation dans le programme des relations Nord-Sud à l'intention des étudiants en «humanities».

Une importante initiative à relever : un comité pluridisciplinaire sur les minorités ethniques a travaillé pendant un an et demi avant de remettre son rapport et ses recommandations à la Commission pédagogique du Collège. C'est suite à ces recommandations que le collège pourra adopter une politique institutionnelle en éducation interculturelle.

Cégep de Sept-Îles . Aucun programme n'a été identifié.

Cégep de Shawinigan . Aucun programme n'a été identifié.

Collège de Sherbrooke . Aucun programme n'a été identifié.

Vanier College

- Mise sur pied, par des élèves, de clubs étudiants pour des minorités ethniques.

Cégep du Vieux Montréal

- Cet établissement est doté provisoirement d'un «conseiller au multiculturalisme».
- Mois de sensibilisation à l'Afrique.
- Français fondamental.
- Émission de télévision en circuit fermé produite par des étudiants de différents groupes ethniques en collaboration avec des étudiants de la majorité.
- Information sur les activités des groupes ethniques diffusée par l'entremise d'une publication interne intitulée *Bonjour*.

PROGRAMMES OFFERTS EN ONTARIO

Algonquin collège Algonquin

Cet établissement offre de nombreux programmes et services, notamment :

- L'«International Buddy System», un réseau international qui jumele des étudiants en équipe de deux, un étudiant né au Canada avec un étudiant ayant un autre héritage culturel, afin d'améliorer la compréhension entre les différentes cultures et de favoriser l'interprétation de la culture canadienne.
- Adaptation et taux de persistance aux études des étudiants haïtiens admis au programme en techniques infirmières dispensé en français.
- Programme de formation de formateurs en éducation interculturelle.
- Évaluation des besoins des étudiants et programme d'orientation visant à définir les besoins et les problèmes éprouvés par les minorités raciales et ethniques et à faciliter l'élaboration d'un programme d'orientation qui tienne compte de la nature pluriculturelle du collège.
- Pluriculturalisme dans le milieu de travail - cours du programme d'éducation permanente.

Pour de plus amples renseignements, consulter l'ACCC.

Cambrian collège Cambrian

- • Wabnode Institute . La mission de cet institut est d'offrir des programmes de formation et de perfectionnement adaptés aux besoins culturels des groupes autochtones des districts de Sudbury et de Manitoulin.
- Conseiller autochtone employé à temps plein.
- Centre d'activités pour étudiants.
- Association des étudiants.
- Programme de formation générale.
- Programme de formation professionnelle et programme de préparation à la vie quotidienne.
- Programme de techniques d'intervention sociale.

De plus amples renseignements sont disponibles par le biais de l'ACCC. Voir aussi la description dans cette publication.

Canadore College

- Le collège est actif sur plusieurs fronts en éducation interculturelle.
- Services de soutien aux étudiants autochtones.
- Services de soutien aux étudiants français.

- Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale : activité organisée par les collèges Canadore et Nipissing avec la participation de quatre écoles et des centaines d'étudiants du district qui a réuni 1 000 membres de la communauté et a mérité une excellente presse. Des projets sont actuellement en cours en vue de la réalisation d'un événement encore plus important en 1990. Ce projet sera repris à Peterborough et à Los Angeles.

Centennial College

- «New Goals for South Asian Women» (nouveaux objectifs pour les femmes de l'Asie du Sud) - session de formation d'une durée de neuf mois visant à assurer une culture informatique qui facilitera l'accès à l'emploi.

- Formation de formateurs en relations pluriethniques et pluriculturelles - session de formation de trois jours sur place et deux séances d'évaluation d'une journée chacune auprès des professeurs qui ont à s'ajuster à une clientèle pluriethnique et pluriculturelle. Manuel disponible sur demande.

- Cet établissement participe activement à un projet en partenariat avec le groupe communautaire nommé «Multicultural Consciousness Committee» (Comité de conscientisation au pluriculturalisme) de Scarborough.

Confederation College

Les rubriques désignées par un astérisque indiquent que ces programmes sont dispensés exclusivement pour des étudiants autochtones.

- Programme d'administration**
- Programme en techniques d'intervention sociale avec des enfants et des familles
- Formation professionnelle générale**
- Techniques de la santé, milieu d'intervention : les réserves autochtones locales.
- Techniques d'assistance sociale**
- Programme en techniques de santé mentale*
- Anglais langue seconde.

Une demande d'appui a été déposée afin d'établir un centre autochtone pour favoriser l'excellence en enseignement et en formation qui portera le nom de «Negahneewin Institute for Native Studies». Dossier à suivre.

Durham College

- Anglais langue seconde - langue d'usage I et II.

Fanshawe College

- Cours d'anglais langue seconde.
- Perfectionnement professionnel pour immigrantes.
- Programme de préparation à des études universitaires et collégiales pour étudiants autochtones.
- Un groupe d'étude spécial sur le pluriculturalisme et les relations raciales afin de faire des recommandations au Conseil de cet établissement (exemplaire de celles-ci disponible).

George Brown College

Liste des programmes et des services par division :

Les rubriques désignées par trois asterisques (***) indiquent les programmes et les services offerts en partenariat avec une association ou une société communautaire pluriculturelle, selon la définition fournie dans le questionnaire de sondage.

Division pédagogique

- Programme permanent à plein temps d'anglais langue seconde financé par Emploi et Immigration Canada dispensé à plus de 600 étudiants; programme à mi-temps appuyé par le gouvernement provincial.
- *** Partenariat COSTI-HAS-département de perfectionnement linguistique (Language Training) du collège visant à offrir des cours d'anglais langue seconde à quelque 270 étudiants.
- Cours d'andragogie AEC à temps partiel en enseignement de l'anglais langue seconde avec une composante socio-culturelle (pluriculturelle).
- *** Cours de traduction chinois-anglais, un partenariat «Chinese Information and Community Services Agency» (Agence chinoise d'information et de services communautaires)-département de perfectionnement linguistique (Language Training) du collège dispensé par le biais du département d'extension des services à la communauté (Community Outreach).
- *** Programme de formation pour opérateurs ou opératrices de micro-ordinateur, un partenariat entre le centre francophone COFTEM et le département de perfectionnement linguistique (Language Training) du collège dispensé par le biais du département de l'extension des services à la communauté (Community Outreach) afin d'offrir une formation à temps plein en informatique.
- Département d'anglais et d'études libérales (English and Liberal Studies) en coopération avec la division technique (Technology Division) visant à offrir un volet pluriculturel dans le cadre des cours en communications. Initiative entreprise par le Comité consultatif sur l'action positive (Affirmative Action

Advisory Committee) et le groupe d'action en pluriculturalisme (Multicultural Task Force) du collège.

Accès et élaboration de programmes

- *** Par le biais des services à la communauté (Community Outreach), partenariat entre des agences de formation communautaires et des départements de cet établissement, y compris des partenariats avec des groupes culturels, raciaux ou ethniques particuliers désignés dans ce sondage.

- *** Anglais langue seconde dans le milieu de travail (English in the Workplace - EWP) offert par le «Metro Labour Education and Skills Training Centre» (Centre de formation professionnelle) en collaboration avec le collège George Brown et les services à la communauté (Community Outreach) dispensé dans plus de quarante lieux de travail syndiqués à travers le Grand Toronto.

- *** Programme sur l'égalité et le pluriculturalisme sur le marché du travail offert par le «Metro Labour Education and Skills Training Centre» en collaboration avec le collège George Brown dispensé par le biais des services à la communauté (Community Outreach).

- Evaluation des besoins en formation des diverses communautés raciales et culturelles de Toronto, intitulée *Access to Potential* (1987) effectuée par le biais des services à la communauté (Community Outreach).

- *** Coordination d'un groupe d'action sur le pluriculturalisme, formulation d'une politique sur les relations ethnoraciales et publication d'un bulletin interculturel interne nommé *Kaleidoscope*, le tout en collaboration avec un Comité consultatif en matière de pluriculturalisme.

- Coordination par les services à la communauté en collaboration et les services à la clientèle d'un projet expérimental interculturel provincial nommé «Ontario Multicultural Demonstration Project».

- Le service de l'enseignement (Academic Skills) participe au projet pilote interculturel provincial dans le but d'apporter leur soutien pédagogique aux personnes travaillant auprès de la clientèle ethnique et d'aider à l'ajustement des programmes d'enseignement à une nouvelle clientèle culturellement diversifiée.

- Programme francophone dispensé par le département de formation professionnelle (Career Development).

- *** «Know Your Neighbours I & II» (Connaître ses voisins), deux séries de conférences offertes par la «Seniors' Association» (Association des anciens) du collège George Brown par le biais des services à la communauté (Community Outreach) aux personnes du troisième âge dans quelque 18 communautés ethnoculturelles de Toronto.

- Sur une base expérimentale de trois ans, projet visant à élaborer du matériel d'orientation adapté aux réalités culturelles des minorités ethniques pour les conseillers en orientation des polyvalentes et des collèges. Financé par Emploi et Immigration (Innovations), ce projet est réalisé conjointement par le collège George Brown -- par le biais des services à la collectivité (Community Outreach), le Conseil scolaire et la ville de Toronto.

Administration générale et graphisme

- ••• Applications des micro-ordinateurs, partenariat entre le «Native Skills Centre» (Centre de formation pour autochtones) et le département de bureautique (Office Administration) et dispensé par le biais des services à la communauté (Community Outreach).

- ••• Micro-ordinateurs et techniques de bureau, un programme en partenariat entre CANACT (Canada Africa Newcomer Assistance Centre du Skills Development Centre de Toronto) et le département de bureautique (Office Administration) du collège dispensé par le biais des services à la communauté (Community Outreach).

Éducation permanente et marketing

- Financé par le gouvernement provincial, un programme formation en milieu de travail pluriculturel est offert dans plus de quarante lieux de travail dans le Grand Toronto; on y accorde une grande importance au secteur de l'hôtellerie.

- Élaboration d'un guide de formation dans ce programme.

- Cinq programmes de formation de formateurs en éducation interculturelle.

Techniques de la santé et de services communautaires

- ••• Programme de perfectionnement en soins infirmiers, un partenariat entre la «Coalition of Visible Minority Women» (Coalition de femmes de minorités visibles) et le département de soins infirmiers du collège dispensé par le biais des services à la communauté (Community Outreach).

- ••• Programme expérimental AEC en techniques d'aide sociale pour le placement des travailleurs immigrés, réalisé en partenariat avec le «Ontario Council of Agencies Serving Immigrants» (OCASI - Conseil ontarien d'agences au service des immigrants) et le département des services sociaux (Community Services) et dispensé par le biais des services à la communauté (Community Outreach).

- Programme de placement des travailleurs mis en place par le département des services sociaux ci-haut mentionné (Community Services) à la suite du programme expérimental AEC.

- ••• Cours en techniques de bureau à l'intention de femmes autochtones, partenariat entre Wahnepuhnud et le département des services sociaux (Community Services) par le biais des services à la communauté (Community Outreach).

- Stratégies interculturelles antiracistes, cours facultatif offert aux étudiants dans le cadre du programme des techniques d'assistance sociale (département des services sociaux).

Hôtellerie

- ••• Techniques de cuisine chinoise (cuisine de base et production alimentaire), un partenariat entre la «Ontario Chinese Restaurant Association» (Association des propriétaires de restaurants chinois de l'Ontario) et le département d'hôtellerie du collège.

- ••• Techniques de coupe de viande (commis-boucher), un partenariat entre le «Immigrants Women's Job Placement Centre» (Centre de placement pour immigrantes) et le département d'hôtellerie du collège dispensé par le biais des services à la collectivité (Community Outreach).

Ressources humaines

- Service de formation et de perfectionnement du personnel : intégration d'elements de éducation interculturelle dans la formation offerte aux nouveaux enseignants.

- Participation au projet pilote provincial en éducation interculturelle offrant au personnel un cours sur la diversité ethnique (Managing Diversity) de sa clientele et favorisant l'ajustement des institutions à une nouvelle main-d'oeuvre pluriculturelle.

- Éducation interculturelle proposée aux enseignants, initiative parrainée conjointement par le Comité consultatif sur l'action positive (Affirmative Action Advisory Committee) et le groupe d'action pour le pluriculturalisme (Multicultural Task Force).

Département de technologie

- ••• Techniques de design industriel assisté par ordinateur, un partenariat entre le «Immigrant Women's Job Placement Centre» (Centre de placement pour immigrantes) et le département de technologie en génie mécanique assistée par ordinateur (Computer-Aided and Mechanical Engineering Technology Department), par le biais des services à la communauté (Community Outreach).

- Coopération avec le département d'anglais et des études libérales (English and Liberal Studies) en vue d'ajouter un volet pluriculturel aux cours en communications pour les étudiants de technologie. Programme initié par le Comité consultatif sur l'action positive (Affirmative Action Advisory Committee) et le groupe d'action pour le pluriculturalisme (Multicultural Task Force).

George Brown Foundation

- ••• «Newcomers' Enterprise Centre» (Centre d'entreprises pour nouveaux-venus) du «Community Business Centre» (Centre d'entreprises communautaires) apporte un soutien à la clientèle immigrante dans ses efforts pour améliorer leurs compétences d'entrepreneurs.

À l'heure actuelle, on prépare :

- Un programme d'introduction aux techniques policières.

- Un projet en partenariat avec la communauté portugaise dans le but d'étendre les services du collège aux personnes du troisième âge.

Autres services :

- Organisation de bon nombre de conférences, d'ateliers, de consultations communautaires et de cours-séminaires sur des questions relatives à l'équité et à l'accès en matière d'emploi.

Le collège George Brown a élaboré une politique modèle en matière de relations raciales et ethniques (*Race and Ethnic Relations Policy*). Le processus d'élaboration de cette politique est décrit par madame Maureen Hynes dans un article reproduit dans cette publication. Des exemplaires de cette politique sont disponibles par le biais de l'ACCC.

Madame Hynes a préparé également un document intitulé *Access to Potential: A Two-Way Street*, disponible auprès des services à la communauté (Community Outreach) du collège George Brown. Ce document est une évaluation des besoins de formation des différents groupes ethniques et culturels du Grand Toronto (prix : 10 $).

Georgian College

- Programme de formation à l'intention des autochtones visant à fournir des connaissances de base en alphabétisme, en arithmétique, en informatique, en traditions et valeurs autochtones ainsi qu'à améliorer les compétences en relations interpersonnelles et dans les activités de la vie quotidienne. Au terme de ce programme, les élèves peuvent travailler dans les domaines suivants : l'autonomie politique et l'aménagement du territoire, le commerce et le tourisme, le développement communautaire et social.

- Formation de la base : l'Ontario et l'avenir (dispensé en français) : projet conçu à l'intention de la population francophone de la région de Midland-Penetanguishene.

Le collège Georgian possède une politique en matière de relations interraciales en plus d'une politique sur les droits de la personne.

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec l'ACCC.

Lambton College

- Anglais langue seconde

- Formation de base de préparation à l'emploi pour étudiants autochtones

- Cours de français langue seconde

- Administration d'entreprises pour autochtones

Loyalist College

- Programme en alternance avec le «First Nations Technical Institute» (Institut technique des Premières Nations).

Mohawk College

- Pluriculturalisme - cours facultatif de formation générale.
- Communication interculturelle - cours facultatif de formation générale.
- Comment postuler un emploi dans les forces policières - séminaire à l'intention de groupes minoritaires.
- Techniques d'orientation et d'action communautaire pour autochtones.

Northern College

- Programmes pour les autochtones offerts au «James Bay Education Centre» (Centre pédagogique de la Baie de James).

Aucun autre renseignement n'a été fourni sur ces services.

Ontario Colleges of Agricultural Technology

- Les programmes s'adressent à l'ensemble de la population étudiante; aucun groupe cible désigné.

Sheridan College

- Pluriculturalisme dans le milieu de travail (Multiculturalism in the Workplace) : programme qui offre une formation et des services spécialement conçus à l'intention de gestionnaires et de travailleurs dans des milieux de travail pluriethniques, pluriculturels et multilingues. Il existe également des programmes de langues et de sensibilisation à différentes cultures.
- Communication interculturelle : programme AEC à l'intention des diplômés dispensé par les services d'éducation permanente.
- Plusieurs initiatives visent à enrichir les programmes d'études existants grâce à un apport pluriculturel.
- Anglais langue seconde.
- Atelier interculturel en gestion collégiale.

Le collège Sheridan possède une politique en matière de relations ethniques.

Sir Sandford Fleming College

- Développement économique autochtone et gestion de petites entreprises.
- Programme en alternance avec l'université Trent et l'institut Anigawncigig, un organisme sans but lucratif voué à l'élaboration et la réalisation de programmes de formation communautaires à l'intention de membres des Premières Nations.
- Anglais langue seconde.

St. Lawrence College

- Programmes pour étudiants autochtones à Cornwall.

PROGRAMMES OFFERTS AU MANITOBA ET EN SASKATCHEWAN

Assiniboine Community College (Manitoba)

- Techniques de travail social : techniques d'action communautaire.
- Programme AEC de dix mois à l'intention des populations autochtones.
- Des programmes sont élaborés sur mesure à la demande de groupes autochtones, de conseils tribaux ou d'autres agences.

Keewatin Community College (Manitoba)

- Programmes à l'intention des populations autochtones. Aucun autre detail n'a été fourni.

Red River Community College (Manitoba)

- Formation de base des adultes - à l'intention d'étudiants autochtones qui désirent poursuivre des études collégiales.
- Soutien pédagogique spécial.
- Programme de formation de base des adultes du «Stoney Mountain Correctional Institute» : permet aux détenus de poursuivre leurs études secondaires jusqu'au niveau de la dixième année (description du programme d'études disponible).
- Programme d'aide bénévole en lecture de Winnipeg - formation de moniteurs bénévoles qui aident des adultes à perfectionner leurs compétences en lecture et en écriture.
- Programme de formation de moniteurs bénévoles pour l'enseignement de l'anglais langue seconde.
- Formation fondamentale des adultes à l'intention de chômeurs et de personnes très peu employables qui reçoivent ou qui pourraient recevoir une aide financière publique.
- Services de soutien pour étudiants autochtones et des minorités ethniques :
  - programme de monitorat visant à renforcer la confiance en soi et dans sa propre culture afin d'améliorer les chances de réussite.
- Programme art de vivre à l'intention de détenus dans des pénitenciers fédéraux.
- Programmes de préparation à l'emploi pour femmes autochtones :
  - enseignement des techniques de bureau afin de préparer des femmes autochtones à travailler dans des réserves ou dans la collectivité.
- Volet interculturel du programme de formation de techniciens en travail social

auprès des jeunes à domicile ou dans des centres locaux de services communautaires.

- Programme intégré de services de soins pour enfants qui comporte une formation de base des adultes et un programme d'études en soins des enfants dans le cadre d'un programme d'études intégrées.

- Programme d'intégration et d'adaptation des autochtones en milieux urbains

  - formation professionnelle pour adultes en vue de travailler dans des industries désignées; on applique une méthode pédagogique intégrée, comme par exemple, la solution de problèmes en informatique.

- Évaluation des aptitudes professionnelles et formation pour immigrants - Ce projet pilote a pour but l'évaluation par un test de dépistage des nouveaux-venus au Canada afin de leur offrir des programmes qui facilitent leur intégration au marché du travail en fonction de leur formation et de leur expérience professionnelles antérieures.

- • Programme d'apprentissage pratique en soins infirmiers à l'intention d'étudiants de groupes ethniques et autochtones :

  - propose des moyens souples et variés d'acquérir les connaissances et les aptitudes requises pour obtenir un certificat en soins infirmiers; cours offerts à temps partiel et par correspondance.

- Programme de cours de langue pour adultes de la vallée de Pembina (P.V.L.E.A.) :

  - suivi pour les étudiants qui ont complété un cours d'anglais langue seconde, surtout à l'intention d'une communauté relativement nouvelle (20 ans) de Mennonites mexicains.

- Services de soutien linguistique (Reading and Study Centre) :

  - services de soutien pour aider les étudiants à se préparer à des études collégiales.

- Relations interculturelles en milieu de travail pour gestionnaires, cours dispensé par le collège Red River à tous les gestionnaires du collège qui sont appelés à remplir des fonctions de surveillance.

- «Centre for Intercultural Development» (Centre pour le développement interculturel) :

  - collabore avec des groupes des secteurs commercial, industriel et communautaire à l'éducation interculturelle - formation et sensibilisation.

- Anglais, maîtrise de la lecture et de l'écriture (E.A.P. - English for Academic Purposes) :

  - pour aider les immigrants à atteindre, pour la première fois ou de nouveau, le niveau de compétence linguistique exigé pour occuper leurs postes.

- Programme de perfectionnement en gestion pour les «Friendship Centres» (Centres de l'amitié) du Manitoba :

  - programme de formation à distance - conférences téléphoniques et cours par correspondance.

- Anglais langue seconde

- Programmes «ACCESS» visant à aider les étudiants faibles à améliorer leurs connaissances et leurs compétences et à se préparer à poursuivre des études post-secondaires :

  - mandat : éliminer les obstacles pour les étudiants de groupes spéciaux, de même que faciliter l'accès aux collèges.

Collège universitaire de Saint-Boniface (Manitoba)

- Accès aux études universitaires à l'intention des groupes cibles francophones suivants afin de faciliter leur intégration, leur adaptation et leur réussite : Métis, immigrants, femmes qui retournent aux études après une absence prolongée.

Cypress Hills Regional College (Saskatchewan) . Aucun programme n'a été identifié.

Northlands Career College (Saskatchewan)

- Programmes élaborés pour satisfaire les besoins des populations, dont la plupart sont autochtones, du nord de la Saskatchewan.

- Tous les programmes élaborés l'ont été à la suite d'une évaluation des besoins et comportent des éléments d'éducation interculturelle, d'alphabétisation, de préparation à la vie quotidienne et de perfectionnement en général.

Northwest Regional College (Saskatchewan)

- Anglais, langue d'usage pour néo-Canadiens.

- Formation de base des adultes - niveaux 5 à 12 pour autochtones, spécialement les Métis.

Saskatchewan Institute of Applied Science and Technology

- Services aux étudiants autochtones (Native Services) sur chaque campus.

- Anglais langue seconde offert sur chaque campus.

- Conseiller en services à l'intention des autochtones.

PROGRAMMES OFFERTS EN ALBERTA ET DANS LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Alberta College

- Anglais langue seconde.
- Anglais pour etudiants japonais.
- Anglais de 12e annee pour etudiants étrangers.

Arctic College (T. N.-O.)

- Programme d'alphabetisation.
- Arts et d'artisanat - pour preserver les valeurs économiques et culturelles parmi les jeunes Innu.
- Publicité bilingue (anglais et innu).
- Programme de formation en alternance.
- Centre pour entrepreneurs.
- Techniques maritimes à l'intention de pêcheurs de l'île de Baffin.
- Techniques d'assistance sociale, intervention avec des groupes communautaires.

Fairview College (Alberta)

- Region du Nord : programmes de préparation à la vie quotidienne et d'alphabetisation offerts dans des réserves et des colonies de Métis.
- Programme en techniques agricoles, production des cultures, régie de la production bovine à l'intention du groupe autochtone de Horse Lake.
- Anglais langue seconde.

Grande Prairie Regional College (Alberta)

- Conseiller pédagogique autochtone.

Grant McEwan Community College (Alberta)

- Office of Multicultural and Native Programming (Service des programmes pluriculturels et amérindiens) : afin de répondre aux besoins des communautés ethnoculturelles en leur facilitant l'accès aux ressources, aux programmes et aux services de tout le collège.

- Techniques des communications à l'intention des groupes autochtones.
- Anglais langue seconde.
- Formation préparatoire à l'emploi à l'intention de femmes autochtones.
- Danse ukrainienne : cours d'été.
- Parents-moniteurs en langues traditionnelles.
- Services de monitorat à l'intention d'infirmières étrangères-étudiantes à Edmonton.
- Production d'un bulletin interne intitulé *Kaléidoscope*.
- Cours d'été à l'intention d'enseignants du primaire désireux d'ajuster leur programme à une clientèle pluriculturelle.
- Centre de ressources ukrainien : fonctionne sous les auspices de l'Office des programmes pluriculturels et amérindiens dans le but de favoriser la culture et la vie communautaire ukrainiennes au Canada.

Keyano College (Alberta)

- Anglais, langue d'usage.
- Formation d'opérateurs (50 % autochtones).
- Anglais, langue seconde.
- Crie, langue fondamentale.
- Techniques d'intervention auprès des alcooliques et des toxicomanes.
- Soutien linguistique aux nouveaux-venus.
- Gestion de groupes autochtones.
- Chauffeur d'autobus (pour autochtones).
- Gestion du personnel.

Lakeland College (Alberta)

- Des programmes ont été élaborés à l'intention de groupes autochtones.

Lethbridge Community College (Alberta)

- Programmes de formation offerts en collaboration avec trois réserves indiennes.
- Services de soutien : conseillers auprès des étudiants autochtones.

Medicine Hat College (Alberta)

- Anglais langue seconde.
- Association étudiante internationale.

Northern Alberta Institute of Technology (NAIT)

- Services de soutien aux étudiants étrangers.
- Aménagement de la faune : programme de deux ans spécialement conçu pour aider les étudiants à acquérir les compétences et les connaissances qui leur permettent de s'inscrire au programme d'études DEC; 21 étudiants autochtones inscrits au programme.

Red Deer College (Alberta)

- Anglais langue seconde.
- Session de perfectionnement à l'intention des adultes de la réserve de Hobbema.

Southern Alberta Institute of Technology (SAIT)

- Grand nombre de programmes de formation spécialement adaptés aux besoins des populations autochtones :
- Exemples :
  - gestion de groupes autochtones
  - culture informatique
  - techniques de centrales électriques (4e classe)
  - bibliothéconomie pour petites bibliothèques
  - introduction à l'industrie pétrolière
  - techniques d'entretien (de vérins pneumatiques et autres)
  - Anglais, langue seconde

Le SAIT possède une politique en matière de discrimination.

PROGRAMMES OFFERTS EN COLOMBIE-BRITANNIQUE ET AU YUKON

British Columbia Institute of Technology . Aucun programme n'a été identifié.

Camosun College (C.-B.)

Programmes à l'intention de groupes autochtones

- Session de perfectionnement pour adultes.
- Moniteur autochtone.
- Gérontologie.
- Antenne de l'université de la Colombie Britannique pour les étudiants autochtones.

Capilano College (C.-B.)

- College Achievement and Support Program (CASP) - Services de soutien pédagogique à l'intention des étudiante provenant de cinq groupes Indiens.

- On a proposé l'implantation d'un programme sur l'ethnique et le transculturel.

Cariboo College (C.-B.)

- Services de soutien à temps partiel (un conseiller) pour les étudiants autochtones.

Douglas College (C.-B.)

- Anglais, langue seconde.

- Semaine internationale.

- Programme d'éducation internationale à l'intention des étudiants étrangers : anglais langue seconde, un programme d'accueil, des conseils sur l'acculturation et l'intégration aux programmes réguliers du collège.

East Kootenay Community College (C.-B.)

- Anglais langue seconde pour étudiants chinois participant au programme international du collège.

Fraser Valley College (C.-B.)

- Programmes élaborés pour satisfaire les besoins de membres de la Confédération des Premières Nations.

- Le collège tente actuellement de conclure une entente d'affiliation qui accorderait davantage de contrôle aux Indiens sur les programmes pédagogiques qui relèvent du collège.

Malaspina College (C.-B.)

- Anglais langue seconde.
- Programme en formation fondamentale des adultes offert en collaboration entre le Centre autochtone d'amitié Tillicum Haus, le collège Malaspina et Emploi et Immigration Canada. Services de soutien aux étudiants.
- Comité consultatif sur l'éducation des autochtones.

Northern Lights College (C.-B.)

- Anglais langue seconde.
- Services de contrat pour satisfaire les besoins de la communauté autochtone.

North Island College (C.-B.)

- Session de perfectionnement; techniques de bureau; administration. Cours dispensés au village indien Ahousaht. Partenariat avec le Conseil de la tribu Nu-Cha-Nulth.
- Anglais langue seconde
- Programme de perfectionnement à l'intention des membres de trois groupes autochtones.

Vancouver Community College (C.-B.)

- Organisation de trois forums sur «Le racisme dans notre communauté».
- Publication d'un numéro de *Spectrum*, une revue interne, sur le thème du pluriculturalisme et du racisme au sein du collège; le prochain numéro portera sur l'éducation internationale.
- Le mandat des services d'orientation inclut un volet interculturel. Le personnel préposé à ces services maîtrisent huit langues et dialectes.
- Les directives relatives au plus important programme des services d'aide financière sont publiées en treize langues et sont disponibles sur quatre cassettes en anglais, français, espagnol et cantonais.
- Des programmes et des cours d'anglais langue seconde (ALS) sont dispensés en complément de formation, i.e. : ébénisterie-ALS, techniques de bureau-ALS, entre autres.
- Des festivals pluriculturels sont organisés.
- * Le «Centre for Small Business Development» (Centre pour la création de petites entreprises) vise à aider les immigrants à créer et à gérer leurs propres entreprises, à améliorer leurs compétences linguistiques et à perfectionner leurs compétences en gestion. Langues de travail : espagnol, punjabi, hindou, coréen. (Voir la description détaillée de ce programme dans cette publication.)

- «Student Advocate Program» : services de liaison interculturelle afin de faciliter la communication entre des étudiants des minorités culturelles et les services étudiants. Des étudiants de la majorité et ceux qui suivent des cours d'anglais langue seconde, offrent des services de soutien en chinois, en espagnol, en vietnamien, en punjabi, en tchèque, de même qu'en quatre langues africaines. Ces étudiants reçoivent quelque 50 heures de formation et sont surveillés par le personnel des services d'orientation.

De plus amples renseignements sur ces programmes sont disponibles par le biais de l'ACCC.

Yukon College

- Cet établissement offre de nombreux programmes et services à l'intention d'étudiants autochtones.

COMPTE RENDU DES ATELIERS RÉGIONAUX

DÉLIBÉRATIONS
RECOMMANDATIONS
SUITES À DONNER

Ateliers déjà tenus :

Région	Collège ou organisme responsable
La Colombie-Britannique et le Yukon	**Collège Vancouver**
L'Alberta et les Territoires du N.-O.	**Collège Grant MacEwan**
Le Manitoba et la Saskatchewan	**Collège Red River**
L'Ontario	**Collège George Brown**

Ateliers à venir :

La Nouvelle-Écosse	**Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle** (Gouvernement de la Nouvelle-Écosse)
Le Québec	Collège Saint-Laurent (Saint-Laurent, Montréal). L'atelier québécois qui devait se tenir à l'automne, a été retardé jusqu'au mois de juin 1991 quand il atteindra un plus grand public de quelque 600 enseignants lors du congrès de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (A.Q.P.C.). Par ailleurs, la Fédération des cégeps a tenu un autre atelier auprès des membres de la haute direction des colleges.

Le «remue-méninges».- Au cours des rencontres régionales, les séances de l'après-midi étaient en partie employées à tracer le portrait idéal d'un collège pluriculturel de l'an 1995 et à formuler des recommandations sur les moyens de

se conformer à cet idéal. Repartis en petits groupes, les participants se livraient à un «remue-méninges» pour dégager des suggestions, applicables dans les collèges de la région et dans ceux de tout le pays. On trouvera plus bas le compte rendu de ces séances. Dans bien des cas, les recommandations ne sont pas formulées avec précision; souvent elles expriment des intentions globales ou des principes généraux. Elles n'en reflètent pas moins fidèlement le discours et les préoccupations des participants à ces ateliers régionaux.

LE CONTEXTE

En entreprenant cette étude des programmes et des services pluriculturels, l'Association des collèges communautaires du Canada poursuivait trois buts. L'un d'eux était de créer des tribunes régionales où discuter de certains problèmes soulevés, afin d'enclencher les actions nécessaires sur les plans local, régional et pancanadien. C'est de ces discussions que rend compte le présent chapitre.

CONCEPTION DES ATELIERS

Le Comité national de direction, tout en fournissant aux régions un cadre général, laissait à chacune la latitude voulue pour adapter les ateliers à ses besoins et à ses intérêts particuliers.

Buts des ateliers :

1. Communiquer aux régions les résultats de l'étude effectuée à travers le pays.
2. Échanger, entre intervenants d'une même région, divers renseignements sur les programmes en vigueur et les problèmes qu'ils soulèvent.
3. Décider de plans d'action que les participants puissent mettre en œuvre dans leurs établissements respectifs.
4. Recommander d'autres mesures, à implanter en région ou à travers le pays.

Le déroulement variait d'un atelier à l'autre. Mais il comportait toujours un exposé d'ordre général, confié à madame Janet Willis, conseillère affectée à ce projet. Celle-ci présentait des données démographiques sur la distribution régionale des communautés culturelles ou autochtones, ainsi que les résultats généraux de l'étude sur les programmes et les services pluriculturels. On mettait en relief d'une part les problèmes relevés dans la région et, d'autre part, les grands dossiers susceptibles d'intéresser toutes les régions et tous les collèges.

Chaque atelier régional réunissait des cadres supérieurs (les directeurs généraux et leurs adjoints) des établissements concernés; chaque fois que cela était possible, certains bénéficiaires des programmes et services destinés aux communautés culturelles ou autochtones; et, enfin, les personnes qui, dans les collèges, s'intéressent à ces questions ou collaborent à la mise sur pied de ces programmes et services. Dans chaque région, cette diversité des participants a grandement stimulé le débat.

LES ATELIERS, PAR RÉGION : CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

LA COLOMBIE-BRITANNIQUE ET LE YUKON

Cet atelier était organisé par le collège Vancouver et présidé par monsieur Bill Day, directeur général du collège Douglas. Parmi les quelque quatorze participants, on remarquait des représentants des collèges Douglas, Kwantlen, Malaspina, Camosun et Yukon, ainsi que du «British Columbia Institute of Technology».

Le groupe, malgré sa petite taille, était représentatif des établissements concernés. Il permettait l'échange d'information sur les programmes en cours dans chacun d'eux et sur la perception que chaque intervenant avait des problèmes. Nous énumérons plus bas quelques-uns des programmes mis en route dans les collèges de cette région :

Collège Camosun.- Dans cet établissement, l'idée de pluriculturalisme fait son chemin grâce à l'éducation internationale et à une préoccupation évidente d'internationaliser le programme d'études. La volonté d'agir est là, mais il reste difficile de cerner les priorités.

British Columbia Institute of Technology.- Ici, on se préoccupe du choc culturel que ressentent les élèves autochtones. Parmi les modes d'action, signalons l'intégration au programme de sciences infirmières.

Collège Kwantlen.- On accorde ici une importance particulière à l'enseignement de l'anglais comme langue seconde. C'est ainsi qu'on a instaure un programme

de sciences infirmières qui comporte des cours d'anglais; quiconque a reçu sa formation infirmière dans une autre langue peut perfectionner à la fois son savoir professionnel et sa connaissance de l'anglais. On étudie actuellement la possibilité d'étendre ce modèle à d'autres matières, telles que la comptabilité.

Après étude des besoins du milieu, le Collège a conclu à la nécessité d'offrir divers niveaux de formation en anglais langue seconde : pour professionnels ou pour entrepreneurs, pour débutants ou pour étudiants avancés, etc.

Collège Malaspina.- Les représentants de cet établissement ont fourni des renseignements sur leur programme d'accueil pour étudiants chinois et japonais, qui connaît un grand succès, de même que sur leurs programmes d'études internationales.

Collège Douglas.- Ce collège offre, en plus des disciplines habituelles, un vaste programme de cours d'anglais langue seconde. L'un d'eux, récemment mis sur pied, s'adresse à la petite enfance; un autre, en voie de création, desservira la clientèle des soins à domicile.

Au **collège Yukon**, le Conseil d'administration est un fidèle reflet du milieu social et de sa composante autochtone. Le Collège administre une douzaine de centres communautaires, répartis sur tout le territoire. Dans ces centres, la formation de base des adultes mobilise de 70 à 80 % des activités. On offre aussi l'apprentissage des métiers, l'initiation aux affaires, l'éducation des jeunes enfants. Ces centres dispensent également un programme de formation à la gestion de bandes autochtones et, en collaboration avec l'université de la Colombie-Britannique, un programme de formation d'enseignants autochtones.

Collège communautaire Vancouver.- Madame Janet Willis a rendu compte des mesures que cet établissement a prises pour mieux servir les communautés culturelles et les autochtones. La liste, impressionnante, figure dans le document intitulé *Servir une société changeante*, qu'on peut se procurer auprès de l'A.C.C.C., à Toronto, en composant le (416) 489-5925.

Parmi les questions soulevées au cours des délibérations de l'atelier de la Colombie-Britannique et le Yukon, signalons :

- Le choc culturel que ressentent les élèves autochtones.

- Le rôle des collèges en faveur des communautés pluriculturelles et des autochtones en ce qui concerne : l'intégration, l'éducation à la collectivité, la participation au pouvoir.
- La création de réseaux de communication.
- L'évaluation des diplômes étrangers et leur normalisation.
- Les barrières institutionnelles : programmes d'études, etc.
- Les moyens de politiser le débat; l'impuissance des usagers.
- Le financement et la planification.
- Le collège communautaire, sa direction et son personnel : cibles de tout programme pédagogique.
- Développement communautaire ou programmation scolaire?
- Activités ponctuelles ou fragmentées.
- Les ressources publiques au service des communautés culturelles et des autochtones : quel est le rôle des collèges?
  . les faire accéder au pouvoir?
  . respecter leurs valeurs traditionnelles?
  . les aider à s'intégrer à la société dominante?

CONCLUSIONS

Pour la séance de l'après-midi, l'atelier se divisa en deux groupes. L'un et l'autre étudièrent le rôle à assigner aux collèges dans la mise sur pied de programmes et de services pluriculturels.

1. Quels devraient être les objectifs de tels programmes?
   - protéger les ethnies minoritaires?
   - favoriser leur assimilation ou leur intégration?
   - former des travailleurs qui contribueront à la prospérité économique?
   - aider les communautés culturelles et les autochtones à améliorer leur situation économique?

2. A quoi doivent servir les fonds publics dont disposent les collèges?
   Entre la recherche d'une extrême diversité et celle de l'uniformité totale, quel rôle les collèges doivent-ils exercer à l'égard des communautés culturelles et des autochtones?
   - leur ouvrir l'accès au pouvoir?
   - respecter et renforcer leurs valeurs traditionnelles?

- les aider à fonctionner au sein de la société dominante?
- leur fournir les outils nécessaires pour s'insérer dans les mécanismes de la société dominante et y fonctionner comme membres à part entière?

RECOMMANDATION GÉNÉRALE

Que chaque collège entreprenne l'examen et la discussion de ces questions, pour préciser sa propre philosophie et la traduire en une politique définie.

Chaque groupe était également invité à tracer le «portrait idéal» du collège pluriculturel de l'an 1995. Cet exercice dégagea diverses recommandations, les unes applicables au niveau de chaque établissement, les autres valables pour toute la région ou tout le pays.

Recommandations applicables à chaque établissement

Étudier, pour mieux les éliminer, les obstacles que l'établissement oppose lui-même à la réussite des élèves issus des communautés culturelles ou autochtones.

Se montrer sensibles aux réalités culturelles du milieu desservi.

Examiner le programme d'études et le matériel didactique, afin d'en éliminer tout stéréotype ou toute connotation raciste.

Multiplier les liens avec la collectivité, afin d'offrir des programmes conçus et réalisés en collaboration avec ses représentants.

Étudier la notion d'identité canadienne et son rôle en éducation. Faire en sorte que la structure du collège reflète à tous les niveaux la composition de sa clientèle, notamment origine ethnique, sexe, etc.

Assurer la formation de tout le personnel - membres du conseil, membres des comités, employés - en matière de relations interculturelles.

Mettre en place un système d'évaluation des programmes, du personnel et des activités, en fonction des buts et des objectifs visés en matière de pluriculturalisme.

Recommandations applicables à toute la région ou au pays

- Étudier la possibilité d'organiser encore de ces ateliers régionaux, chargés de définir «l'idéal» du collège pluriculturel de l'an 1995.
- Concevoir, pour ces ateliers, un modèle que les autres collèges du pays puissent adopter pour la formation de leur personnel.
- Recommander que le Comité de la Colombie-Britannique et le Yukon appuie le pluriculturalisme comme l'un des cinq grands thèmes des activités de l'Association des collèges communautaires du Canada pour 1990-1991.

L'ALBERTA ET LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Le compte rendu de l'atelier organisé pour l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest a été préparé par monsieur Roman Petryshyn. M. Petryshyn fait partie du Bureau des programmes pour communautés culturelles et autochtones, au collège Grant MacEwan - établissement qui accueillait la rencontre. M. Petryshyn est également membre du Comité national de direction. Son compte rendu constitue l'annexe IV du présent document.

Représentés à cet événement :

- le collège communautaire Grant MacEwan
- le collège Fairview
- le collège Keyano
- le collège Mount Royal
- le collège Arctic

Par-delà la discussion dont rend compte M. Petryshyn, le groupe reconnaît dans

les éléments suivants les clés du succès pour tout programme destiné aux communautés culturelles ou autochtones :

- la souplesse et le sens de l'écoute
- le partenariat entre le collège et la collectivité
- le sentiment d'appartenance
- la participation de la collectivité à la prise de décisions
- la participation active des cadres du collège
- la participation des éléments dynamiques de la collectivité
- la recherche de la cohésion interne

RECOMMANDATIONS

1. Étudier le comportement des collèges en matière de pluriculturalisme, et accroître s'il y a lieu leur sensibilité à cet égard.

2. Étudier diverses stratégies à mettre en oeuvre dans les collèges.

3. Implanter différents projets pilotes à caractère interculturel, en ayant recours à tous les modes de communication disponibles entre le collège et la collectivité qu'il dessert.

4. Multiplier les sessions de formation à l'intention du personnel.

5. Créer un groupe de travail sur les programmes et services destinés aux communautés culturelles ou autochtones, avec mandat d'étudier les réalisations canadiennes et d'explorer les choix qui s'offrent.

6. Faire pression auprès des autorités provinciales, pour obtenir leur appui financier et politique en faveur du pluriculturalisme.

7. Inciter l'Association des collèges communautaires du Canada à renseigner les ministres du cabinet fédéral sur les efforts déployés en faveur du pluriculturalisme.

8. Inciter le «Alberta Institute of Multiculturalism» à collaborer à la formation

de cadres supérieurs, de registraires et de responsables de programmes d'études.

9. Constituer une banque de données sur les ressources disponibles au dans le pays : financement, services d'experts, etc.

10. Inciter l'Association des collèges communautaires du Canada à faire de la promotion du pluriculturalisme une de ses priorités.

Au cours de la rencontre de Charlottetown, le comité de l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest sera informé des priorités de l'année 1990-1991.

LE MANITOBA ET LA SASKATCHEWAN

L'atelier régional du Manitoba et de la Saskatchewan a attiré une centaine de personnes. La majorité d'entre elles appartenaient au collège Red River, qui accueillait la rencontre; cependant six autres établissements étaient aussi représentés :

Collège Assiniboine (Manitoba)
L'École technique et professionnelle (Manitoba)
Collège Keewatin (Manitoba)
South Winnipeg Technical Centre (Manitoba)
Collège Northlands (Saskatchewan)
Saskatchewan Institute of Applied Science and Technology

Fort bien organisé par les comités locaux, l'atelier a offert aux participants l'occasion de partager idées, préoccupations et solutions. Par ailleurs, la présence de plusieurs personnes ressources venues de l'extérieur stimulait la discussion. On trouvera à l'annexe IV le rapport qu'a préparé le collège Red River. Les pages 7 à 16 de ce rapport décrivent la façon dont chacun des participants voyait le collège idéal de l'an 1995; elles formulent également d'intéressantes recommandations pour faciliter, à court et à long terme, la réalisation de cet objectif. Nous incitons le lecteur à en prendre connaissance; il trouvera beaucoup d'idées applicables à son propre établissement.

RECOMMANDATIONS APPLICABLES À TOUS LES ÉTABLISSEMENTS DE LA RÉGION

1. Formuler et adopter une politique officielle sur l'ensemble des questions suivantes :

   a) la définition du pluriculturalisme;
   b) le financement des programmes et des services pluriculturels;
   c) l'établissement de normes d'admission adaptées à une clientèle pluriculturelle et multiraciale;
   d) l'évaluation des programmes d'études traditionnels et leur transformation;
   e) la latitude à laisser aux moniteurs dans la présentation de la matière;
   f) la responsabilisation des moniteurs, face à l'assiduité et au rendement des élèves.

2. Réviser le régime actuel, en fonction des éléments suivants :

   a) le rôle de chaque secteur, à l'intérieur de l'établissement;
   b) les services d'orientation;
   c) le rôle des leaders;
   d) la participation des élèves à la conception des programmes;
   e) la préparation des programmes d'études et des autres activités;
   f) la didactique et la méthodologie;
   g) la définition de modèles pour l'évaluation des élèves.

Recommandation : Nommer, à la tête du secteur pluriculturel de chaque établissement, une personne chargée de la coordination et de l'évaluation permanente des programmes pluriculturels.

---

3. Prendre des mesures particulières à l'égard de la clientèle autochtone :

   a) la recruter jusque dans les réserves qu'elle habite;

b) lui fournir un encadrement plus attentif, en termes d'orientation, d'aide et de conseil;

c) lui offrir des cours spéciaux sur l'histoire et la culture amérindiennes;

d) offrir des services d'éducation aux familles de ces élèves : groupes d'entraide, etc.

4. Sensibiliser les intervenants, dans tous les secteurs et à tous les niveaux, afin de pallier l'ignorance ou l'indifférence constatées dans beaucoup d'établissements :

a) informer le personnel de ce qui se passe dans la collectivité;

b) renseigner le personnel sur les besoins des élèves et sur l'aide (financière ou autre) qui leur est offerte;

c) renseigner les élèves sur les ressources mises à leur disposition : services, programmes, reconnaissance de leurs études et de leurs expériences antérieures, financement, etc.

Recommandation : Créer pour la région un bureau central d'information.

---

5. Prier le Comité régional et l'Association des collèges communautaires du Canada d'adopter le pluriculturalisme comme pôle de leur action pour 1990-1991.

L'ONTARIO

L'atelier de l'Ontario s'est tenu au collège George Brown. Il réunissait une trentaine de personnes représentant les établissements suivants :

Collège Cambrian
Collège Centennial
Collège Durham
Collège Fanshawe
Collège communautaire George Brown
College Georgian
Collège Humber
Collège Loyalist
Collège Mohawk
Collège Seneca
Collège Sheridan

On remarquait également la présence de plusieurs représentants de groupes communautaires, de même que celle d'un représentant du ministère ontarien de la Citoyenneté. L'atelier était organisé, au nom du collège George Brown, par madame Maureen Hynes, du «Community Outreach Centre» de ce collège, et par madame Rosalind Cairncross, du «Canadian African Newcomers Aid Centre» de Toronto.

Dans une allocution, monsieur Garth Jackson, directeur adjoint du collège George Brown, a traité du devoir d'équité.

1. Finances par l'État, les collèges doivent dispenser le savoir «en toute justice et équité». Ce devoir fait partie de leur raison d'être.

2. Or, l'accomplissement de ce devoir passe par trois étapes :

   a. **La définition d'une politique**. - Tout collège doit concevoir son rôle idéal et traduire cet idéal en une politique. C'est l'affaire de tout le personnel, et particulièrement celle du Conseil des gouverneurs. Car, bien articulée, une politique résume toute la pensée de l'établissement.

   b. **L'assimilation de cette politique**. - Une fois formulée, il importe de sensibiliser tous les membres de l'établissement à l'importance de cette politique. Le recrutement du personnel et sa promotion elle-même seront fonctions de la sensibilité des candidats face à des questions comme l'accessibilité des services, les droits de la personne, ou l'harmonisation des programmes avec la culture de la clientèle.

   c. **La mise en oeuvre de cette politique**. - C'est l'affaire de tous.

La séance de l'avant-midi avait soulevé d'autres points :

3. L'attitude de certains administrateurs de collèges semblent être d'identifier les besoins de la communauté puis de passer à l'action, plutôt que de donner à celle-ci les moyens de le faire.

4. Les collèges ne répondent pas aux besoins d'une collectivité pluriculturelle. Il faut donc y sensibiliser leurs employés, en les faisant participer, par exemple, à des stages de formation en compagnie de représentants de cette collectivité.

5. Le test d'évaluation connu sous le sigle T.O.E.F.L. a besoin d'une cure de canadianisation. Car, pour être juste et équitable, toute méthode d'évaluation doit correspondre aux exigences réelles des différents domaines d'emploi.

6. Les collèges ne constituent pas un environnement accueillant pour des élèves nés dans un milieu culturel différent à la culture dominante.

7. Ce qu'il faut évaluer, c'est le rendement de l'élève, et non pas ses connaissances théoriques.

8. Dans la préparation de nos programmes, nous avons besoin de connaître les réactions de la collectivité, ses commentaires et ses suggestions.

9. L'accueil de la clientèle pluriculturelle exige, entre autres : counselling individualisé et spécialisé; programmes sur mesure; tests d'aptitude libres de tout préjugé; programmes et évaluations pour les périodes de transition.

10. Le collège doit encourager ses élèves à poursuivre leurs études.

11. Les clés de la réussite : un directeur général à l'écoute de la collectivité, et une collectivité qui sait exprimer ses besoins.

12. Tout commence par le conseil d'administration. Il doit être représentatif de la collectivité qu'il sert. Il doit créer des canaux de communication avec les groupes communautaires et aider ceux-ci à se faire entendre.

13. Il importe de sensibiliser à ces questions les membres du conseil.

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

1. Sitôt rédigé le rapport de cet atelier, le communiquer...

   - au président de chaque collège, pour distribution aux membres de son conseil et aux cadres supérieurs; au ministère des Collèges et des Universités, et autres ministères connexes, notamment de la Formation professionnelle et de la Citoyenneté.

2. Obtenir du ministère ontarien des Collèges et des Universités la création d'un groupe d'action chargé d'étudier les problèmes de l'éducation en milieu pluriculturel.

3. Intégrer à tous les programmes les principes d'équité et d'accès, et imposer ces principes comme critères dans l'évaluation des programmes.

Recommandations applicables dans tout le pays

4. Obtenir des fonds pour la conception, la mise au point et la mise à l'essai de programmes d'études, de programmes d'activités et de matériel didactique respectueux des réalités culturelles du milieu.

5. Concevoir, pour la sensibilisation des enseignants, un programme de perfectionnement professionnel qui soit pratique et réalisable en classe.

6. Prier l'Association des collèges communautaires du Canada de consulter des groupes de diverses origines ethniques ou culturelles, avant de mettre en chantier son prochain projet.

7. Prier le Comité régional d'appuyer le pluriculturalisme comme dossier prioritaire pour l'Association des collèges communautaires du Canada au cours de l'année 1990-1991.

RECOMMANDATIONS APPLICABLES SUR LE PLAN PROVINCIAL ET RÉGIONAL

8. Devant l'insuffisance du test T.O.F.L. dans l'évaluation des acquis, faire effectuer des recherches sur les outils d'évaluation.

9. Faire mettre au point de nouveaux tests standardisés, qui permettront une évaluation objective. Veiller à ce qu'ils respectent les réalités du monde du travail et soient conçus comme voie d'accès aux emplois plutôt que comme barrières.

10. (Suggestion). - Par une collaboration entre colleges, creer des tests pour differentes disciplines : un college travaillant par exemple à l'evaluation en techniques infirmières, un autre en technologie, etc.

11. Prier le ministère des Colleges et des Universites de signifier clairement aux colleges qu'il attend d'eux la conception et la mise en oeuvre d'une politique sur le pluriculturalisme et le multiracisme.

12. Recueillir les données nécessaires sur les mouvements de clienteles - nouveaux arrivants dans la collectivité, nouveaux inscrits dans les colleges, taux de reussite - toutes données à rapprocher du chiffre de recrutement et du taux de persistance.

13. Accorder à chaque college les fonds dont il a besoin pour concevoir des programmes d'etudes propres à refléter la diversité des origines ethniques et culturelles de la societe canadienne.

14. Convaincre le ministère ontarien des Colleges et des Universités d'accorder des fonds à certains groupes communautaires, pour la création et la gestion de programmes qui faciliteront l'accès au college et le succes dans les etudes collégiales.

15. (Suggestion). - Creer à ces fins un réseau capable de recueillir l'information - et de la diffuser, ne fût-ce que par un simple publipostage. On pourrait aussi, aux mêmes fins, réunir en un comité provincial les directeurs de certains programmes collegiaux : «Éducation internationale», «Équité dans l'emploi», etc. Comme le mécanisme varie d'un college à l'autre, il s'agit de savoir avec qui communiquer.

16. Faire en sorte que l'A.C.A.A.T.O. devienne plus representative des milieux que desservent les colleges.

17. Profiter du processus d'élaboration des politiques du Collège, pour lancer celui-ci sur la voie du pluriculturalisme.

18. Au nombre des critères traditionnellement utilisés dans l'évaluation des colleges, ajouter la qualité des relations interraciales.

19. Dans la préparation des programmes, toujours consulter des représentants de la collectivité pour être sûrs de répondre à leurs besoins.

20. Offrir aux enseignants les cours de perfectionnement qui les sensibiliseront aux lacunes des programmes et les aideront à choisir les meilleures méthodes didactiques.

21. Veiller à ce que les comités consultatifs s'adonnent à une révision constante des programmes; s'assurer que ces comités soient représentatifs de la diversité ethnique et culturelle de la collectivité à desservir.

22. Veiller à ce que chaque collège consacre les sommes nécessaires au perfectionnement de ses enseignants et l'ensemble de son personnel, ainsi qu'à la préparation de ses programmes d'études.

23. Définir la politique du Collège en matières de relations interethniques et interculturelles, et la faire respecter. Pour la mise en place d'une telle politique, la Direction définit des principes directeurs, se donne des objectifs précis, se fixe un échéancier et un plan d'action.

24. Grâce à une étroite collaboration entre conseillers et enseignants, repérer rapidement les élèves sous-performants, afin de structurer pour eux les programmes qui assureront leur succès. Les cours de rattrapage font partie intégrante de tout bon programme collégial.

25. Exiger de chaque collège un diagnostic sur les obstacles qui s'opposent au succès de certains élèves, dans les programmes et dans les cours.

ANNEXE I :
Étude interculturelle
Comité de direction

C.-B. et le Yukon	Paul Gallagher Directeur général Vancouver Community College 1155, Broadway Est VANCOUVER (C.-B.) V5T 4N4 Tél. : 604-875-1131 Télec.: 604-872-5377
Alberta et T.N.-O.	Roman Petryshyn Directeur Jasper Place Campus Bureau des programmes interculturels et autochtones Grant MacEwan Community College Case postale 1796 EDMONTON (Alberta) T5J 2P2 Tél. : 403-483-4424 Télec.: 403-483-4300
Saskatchewan et Manitoba	Fausto Yadao Directeur, Formation à distance Red Deer Community College 2055, av. Notre Dame WINNIPEG (Manitoba) R3H 0J9 Tél. : 204-632-2311 Télec.: 204-632-9661
Ontario	Maureen Hynes Coordonnatrice, Multiculturalisme George Brown College of Applied Arts and Technology Case postale 1015, station B TORONTO (Ontario) M5T 2T9 Tél. : 416-867-2000 Télec.: 416-944-4641

Quebec (President du Comite de direction)	Claude Boily Directeur general Cegep de Saint-Laurent 625, boul. Sainte-Croix SAINT-LAURENT (Quebec) H4L 3X7 Tel. : 514-747-6521 Telec.: 514-748-1249
Provinces de l'Atlantique	Mohinder Grewal Enseignant The Cabot Institute of Applied Arts and Technologie Prince Philip Drive Case postale 1693 ST. JOHN'S (Terre-Neuve) A1C 5P7 Tel. : 709-778-2549 Telec.: 709-738-1510
Centennial College	Simmy Hyman Directrice, Programmes emanant du gouvernement Centennial College of Applied Arts and Technology 2425, av. Eglinton Est 3e etage SCARBOROUGH (Ontario) M1K 5E9 Tel. : 416-285-6012 Telec.: 416-285-6024
	Janet Willis Consultante, Ressources humaines 146, boul. Royal Orchard THORNHILL (ONTARIO) L3T 3E3 Tel. : 416-889-3122
ACCC	Micheline Reid Agente principale d'elaboration des programmes Services nationaux Association des colleges communautaires du Canada 110 av. Eglinton Ouest, 2e etage TORONTO (Ontario) M4R 1A3 Tel. : 416-489-5925 Telec : 416-489-5080

ANNEXE II :
Sondage sur les programmes et les services pluriculturels

ASSOCIATION DES COLLEGES COMMUNAUTAIRES DU CANADA

SONDAGE SUR LES PROGRAMMES ET LES SERVICES PLURICULTURELS

Prière de renvoyer les questionnaires de sondage dûment remplis avant le 15 decembre 1989

CE SONDAGE a ete conçu en vue de dresser un **premier inventaire des programmes et des services** offerts par les colleges communautaires, les cegeps et les instituts techniques et **mis sur pied en collaboration avec des communautés pluriculturelles locales** ou dont le **but premier est de les desservir**. Aux fins de ce sondage, l'expression "programmes pluriculturels" englobe :

- les programmes ou services conçus à l'intention d'un groupe racial ou ethnoculturel particulier;
- les programmes ou services conçus à l'intention de plus d'un groupe racial ou ethnoculturel;
- les programmes ou services conçus à l'intention de communautes autochtones, inuit ou metis, tout en reconnaissant que ces programmes débordent les programmes pluriculturels usuels et impliquent la question des droits des autochtones.

Note : Pour des définitions plus précises, consulter la liste de terminologie qui figure à la dernière page de ce sondage.

Bien que nous reconnaissions les limites du terme "pluriculturel", nous l'employons dans ce sondage dans son sens général pour inclure toutes les designations precedentes.

MARCHE A SUIVRE :

La première partie du **sondage sur les programmes et les services pluriculturels** doit être remplie par un représentant de chacun des collèges, cegeps ou instituts de technologie concernes.

• • • • • • • • •

La deuxieme partie doit être remplie pour **chaque** programme ou service offert par l'établissement en question, **élaboré en collaboration avec les communautés pluriculturelles locales** ou dont le **but premier est de les desservir**.

• • • • • • • • •

Cette deuxième partie peut être remplie par la même personne qui repond à la première partie dans la mesure où elle se sente assez bien renseignee pour le faire. Si elle décide de remettre la deuxième partie à un autre membre de son établissement qui coordonne un programme ou service, elle doit s'assurer de rassembler toutes les parties et de nous les retourner en un seul bloc.

Deux exemplaires de la deuxième partie de ce sondage vous ont ete envoyees. Veuillez en reproduire autant d'exemplaires qu'il y a de programmes ou de services de ce genre offerts par votre collège, cégep ou institut de technologie.

NOTE : Si vous choisissez de répondre à ce sondage sur disquette, nous vous saurions gré de nous en faire parvenir une copie, en plus de la version imprimée.

ACCC
PROGRAMMES ET SERVICES PLURICULTURELS

.....

PREMIERE PARTIE

1. Nom du college, cegep ou institut de technologie :

2. Nom et titre de la personne remplissant le questionnaire au nom du college, cegep ou institut de technologie :

3. Adresse, numeros de telephone et de telecopieur :

4. La distribution ethnoculturelle de la population de la communaute desservie par l'etablissement est approximativement la suivante (pourcentages APPROXIMATIFS des principaux groupes ethnoculturels, le cas echeant) :

5. La distribution ethnoculturelle de la population etudiante de l'etablissement est approximativement la suivante (pourcentages APPROXIMATIFS des principaux groupes ethnoculturels connus) :

6. Prière d'identifier les groupes raciaux ou ethnoculturels pour lesquels des programmes ou services ont été mis sur pied :

7. Pour **chaque** programme ou service décrit précédemment, prière de remplir la deuxième partie du sondage. Nombre d'exemplaires de la "deuxième partie" remplis : _____

8. Quelles sont les attentes ou les préoccupations à caractère ethnoculturel que l'établissement a eu de la difficulté à respecter? Prière de décrire brièvement.

9. a) L'établissement possède-t-il des politiques approuvées en matière de relations interculturelles, raciales ou ethnoculturelles? (Ces politiques peuvent être incluses dans l'énoncé de mission de l'établissement, porter sur des questions d'admission et d'accréditation, faire partie d'une politique en matière d'équité d'emploi, etc.).

Oui _____ Non _____

Dans l'affirmative, prière de décrire brièvement ces politiques ou (de préférence) annexer une copie des textes en question. Ces annexes s'avéreront des compléments utiles sur cette question.

b) Les conventions collectives de l'établissement tiennent-elles compte de questions relatives aux relations interculturelles, raciales ou ethnoculturelles? Dans l'affirmative, prière d'annexer une copie des clauses pertinentes.

10. Prière d'énumérer ci-dessous le nom des membres de l'établissement ou de la communauté qui accepteraient de servir de sources d'information ou de personnes-ressources dans le cadre d'un atelier dans votre région? *Prière d'ajouter des pages supplémentaires au besoin.*

Nom :
Adresse :

Numéro de téléphone :
Domaine de compétence :

Nom :
Adresse :

Numéro de téléphone :
Domaine de compétence :

• • • • • • • • • • • • • • •

Nom :
Adresse :

Numéro de téléphone :
Domaine de compétence :

Nom :
Adresse :

Numéro de téléphone :
Domaine de compétence :

• • • • • • • • • • • • • • •

Nom :
Adresse :

Numéro de téléphone :
Domaine de compétence :

Nom :
Adresse :

Numéro de téléphone :
Domaine de compétence :

• • • • • • • • • • • • • • •

Nom :
Adresse :

Numéro de téléphone :

Numéro de téléphone :

• • • • • • • • • • • • • • •

Nom :
Adresse :

Numéro de téléphone :
Domaine de compétence :

Nom :
Adresse :

Numéro de téléphone :
Domaine de compétence :

11. L'ACCC, en tant que participant à ce projet, organisera six ateliers regionaux afin de fournir aux interessés(es) l'occasion d'echanger sur les résultats de cette étude; d'aider les regions à explorer des questions et des initiatives possibles; et, d'agir comme catalyseur en vue de la planification d'activites regionales ulterieures.

Prière de fournir les noms et adresses des autres personnes qui pourraient être invitees à participer à l'atelier organise dans votre region (**Prière d'annexer la liste**).

Prière de renvoyer le questionnaire de sondage avant le 15 décembre 1989 dument rempli à

SIMMY HYMAN
PRESIDENTE, FUTURES
CENTENNIAL COLLEGE OF APPLIED ARTS AND TECHNOLOGY
P.O. BOX 631, SUCCURSALE A
SCARBOROUGH (ONTARIO)
M1K 5E9

NOUS VOUS REMERCIONS D'AVOIR BIEN VOULU REMPLIR CE QUESTIONNAIRE.

• • • •

ACCC
PROGRAMMES ET SERVICES PLURICULTURELS
.....
DEUXIEME PARTIE

Prière de décrire **chaque programme ou service** offert par votre collège, cégep ou institut de technologie **qui a été mis sur pied en collaboration avec des communautés pluriculturelles locales**, ou qui ont comme **but premier de les desservir**. Aux fins de ce sondage, l'expression "programmes pluriculturels" englobe :

- les programmes ou services conçus à l'intention d'un groupe racial ou ethnoculturel particulier;
- les programmes ou services conçus à l'intention de plus d'un groupe racial ou ethnoculturel;
- les programmes ou services conçus à l'intention de communautés autochtones, inuit ou métis, tout en reconnaissant que ces programmes débordent les programmes pluriculturels usuels et impliquent la question plus vaste des droits des autochtones.

A NOTER : en raison du caractère unique des programmes offerts par les collèges à travers le pays, il est difficile de déterminer combien d'espace doit être prévu pour chacune des questions énumérées ci-dessus. Toutefois, nous vous saurions gré de bien vouloir **décrire** le programme ou service en fonction des désignations qui figurent ci-dessous et fournir tout autre renseignement que vous jugez utile. **Annexer** ces descriptions au questionnaire de sondage.

Si vous avez inscrit ces données sur disquette, nous vous saurions gré de bien vouloir nous en faire parvenir une copie, de même que le texte imprimé de ces renseignements.

Libre à vous d'omettre les désignations qui ne s'appliquent pas dans le cas du programme ou service en question, d'ajouter tout autre renseignement que vous jugez utile et d'insister sur les points auxquels vous accordez une plus grande importance.

Nom du collège, cégep ou institut de technologie

Nom de la personne remplissant cette partie du questionnaire au nom du collège, cégep ou institut de technologie

1) Nom du programme ou service

2) **Renseignements généraux sur le programme ou service**

3) Buts et objectifs du programme ou service

4) Forme du programme ou service

5) Organisation et structure du programme ou service

6) Langue utilisée

7) Description et besoins du groupe cible

8) Partenaires au sein de la communauté (le cas échéant - par exemple, agences, entreprises, associations)

9) Activités et services connexes (par example, recherche, méthodes de prestation, systèmes de soutien aux participants, etc.)

10) Elements du programme d'etudes (besoins spéciaux ou autres éléments du programme d'études qui ne sont pas couverts?)

11) Personnes-resources et contacts

12) Dotation en personnel et besoins de formation du personnel

13) Publicité et recrutement

14) Nombre de personnes desservies

15) Materiel utilisé ou produit dans le cadre de ce programme ou service

16) Eléments du programme ou service qui le rendent unique

17) Suivi et évaluation du programme ou service

18) Sources de financement et budget (comment ce programme ou service est-il subventionné? quel est le budget global pour ce programme ou service?)

19) Autres remarques ou renseignements

Prière de renvoyer le questionnaire de sondage avant le 15 décembre 1989 dûment rempli à:

SIMMY HYMAN
PRESIDENTE, FUTURES
CENTENNIAL COLLEGE OF APPLIED ARTS AND TECHNOLOGY
P.O. BOX 631, SUCCURSALE A
SCARBOROUGH (ONTARIO)
M1K 5E9

NOUS VOUS REMERCIONS D'AVOIR BIEN VOULU REMPLIR CE QUESTIONNAIRE

ANNEXE III :
Liste alphabétique des répondants au sondage

Alberta College
R.H. Pridham
10041-101st
Edmonton, Alberta
T5J 0S3

Algonquin College of Applied Arts & Technology
Marilyn Stratton Zimmer
1385 Woodroffe Ave.
Nepean, Ontario
K2G 1V8

Arctic College
Mark Cleveland
P.O.Box 1769
Yellowknife, NWT
X1A 2P3

Assiniboine Community College
Brenda McKague
1430 Victoria Ave.East
P.O.Box 935
Brandon, Manitoba
R7A 5Z9

British Columbia Institute of Technology
Paula Pick
3700 Willingdon Ave.
Burnaby, B.C.
V5G 3H2

The Cabot Institute of Applied Arts and Technology
Mr. Paul Facey
P.O.Box 1693
St. John's, Newfoundland
A1C 5P7

Collège Cambrian College
Miriam McDonald
1400 Barrydowne Road
Sudbury, Ontario
P3A 3V8

Camosun College
John Meagher
3100 Foul Bay Road
Victoria, B.C.
V8P 5J2

Canadore College of Applied Arts & Technology
Don Curry
100 College Drive
P.O.Box 5001
North Bay, Ontario
P1B 8K9

Capilano College
Dr. Bernardo Berdichewsky
2055 Purcell Way
North Vancouver, B.C.
V7J 3H5

Cariboo College
Lisa Allgaier
P.O.Box 3010
Kamloops, B.C.
V2C 5N3

Cégep André-Laurendeau
Francine Duquette
111, rue Lapierre
Lasalle (Quebec)
H8N 2J4

Cegep de Jonquiere
Marielle Brown
2505 rue Saint-Hubert
Jonquiere (Quebec)
G7X 7W2

Cegep de Riviere-du-Loup
Jacques Juneau
80, rue Frontenac
Riviere du Loup (Quebec)
G5R 1S8

Cegep de Shawinigan
Jean Gignac
Case Postale 610
2263, boulevard du College
Shawinigan (Quebec)
G9N 6V8

Cegep du Vieux Montreal
Andre Legault
255, rue Ontario est
C.P.1444, Station N
Montreal (Quebec)
H2X 3M8

Centennial College of Applied
Arts & Technology
Grace Benson
P.O.Box 631, Station "A"
Scarborough, Ontario
M1K 5E9

Champlain Regional College
St-Lambert Campus
Andre E. LeBlanc
900 Riverside Drive
St-Lambert (Quebec)
J4P 3P2

Le College Communautaire de
Saint-Boniface
Suzanne Rajotte
200, avenue de la Cathedrale
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0H7

College Bois-de-Boulogne
Michel Dupuis
10555, avenue de Bois-de-
Boulogne
Montreal (Quebec)
H4N 1L4

College Edouard-Montpetit
Yves Sanssouci
945, chemin de Chambly
Longueuil (Quebec)
J4H 3M6

College LaSalle
Louise Dostaler
2000 Sainte-Catherine ouest
Montreal (Quebec)
H3H 2T2

College de Matane
Raynald Langlois
616, Saint-Redempteur
Matane (Quebec)
G4W 3P7

College de Sherbrooke
Micheline Roy
475, rue Parc
Sherbrooke (Quebec)
J1H 5M7

Cegep de Saint-Laurent
Louise Lefaivre
625, boul Sainte-Croix
Ville Saint Laurent (Quebec)
H4L 3X7

Confederation College of Applied
Arts and Technology
J.A. St. Amand
P.O.Box 398,
Thunder Bay, Ontario
P7C 4W1

Cypress Hills Regional
Christian Stuhr
197-4th Ave., N.W.
Swift Current, Saskatchewan
S9H 0T7

Dawson College
Sally Marcotte
3040 Sherbrooke St. West
Westmount, Quebec
H3Z 1A4

Department of Advanced
Education and Training
Ministère de l'enseignement
supérieur et de la formation
Claude Savoie
P.O.Box 6000
416 York St.
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1

Douglas College
William L. Day
P.O.Box 2503
New Westminster, B.C.
V3L 5B2

Durham College of Applied
Arts & Technology
Rosemary Kaufman
P.O.Box 385
2000 Simcoe Street North
Oshawa, Ontario
L1H 7L7

East Kootenay Community
College
Roy Catherall
Box 8500
Cranbrook, B.C.
V1C 5L7

Fairview College
Christopher J. Mann
Box 3000
Fairview, Alberta
T0H 1L0

Fanshawe College of Applied
Arts & Technology
P.Pelletier
1460 Oxford Street east
London, Ontario
N5W 5H1

Fisher Institute of Applied
Arts and Technology
Marilyn Luscombe
P.O.Box 822
Corner Brook, Newfoundland
A2H 6H6

Fraser Valley College
Peter W. Jones
Chilliwack Campus
45600 Airport Road,
Chilliwack, B.C.
V2P 6T4

The George Brown College of
Applied Arts
& Technology
Maureen Hynes
P.O.Box 1015, Stn. "B"
Toronto, Ontario
M5T 2T9

Georgian College of Applied Arts
& Technology
Fred Fallis
One Georgian Drive
Barrie, Ontario L4M 3X9

Grande Prairie Regional College
Dr. B. Strehlke
10726-106 Ave.
Grande Prairie, Alberta
T8V 4C4

Grant MacEwan Community
College
Dr. W.R. Petryshyn
P.O.Box 1796
Edmonton, Alberta
T5J 2P2

Keewatin Community College
Doug Lauvstad
Box 3000
The Pas, Manitoba
R9A 1M7

Keyano College
Bryan Husband
8115 Franklin Avenue
Fort McMurray, Alberta
T9H 2H7

Lakeland College
Diane Rhyason
Vermilion, Alberta
T0B 4M0

Lambton College of Applied
Arts & Technology
North Rath
P.O.Box 969
Sarnia, Ontario
N7T 7K4

Lethbridge Community College
Dean Stetson
3000 College Drive, South
Lethbridge, Alberta
T1K 1L6

Loyalist College of
Applied Arts and Technology
Diane Spencer
P.O.Box 4200
Belleville, Ontario
K8N 5B9

Malaspina College
Audrey Hansen
900 5th Street
Nanaimo, B.C.
V9R 5S5

Marianopolis College
Eileen McIlwaine
3880, Côte des Neiges
Montreal, Quebec
H3H 1W1

Institute of Fisheries and
Marine Technology
Gary Green
P.O.Box 4920
St. John's, Newfoundland
A1C 5R3

Medicine Hat College
Kathryn Chang
299 College Drive, S.E.
Medicine Hat, Alberta
T1A 3Y6

Mohawk College of Applied
Arts & Technology
C. Ralph Scharf
441 Elgin Street
Brantford, Ontario
N3T 5V2

North Island College
J. Frohn-Neilsen
4006-8th Ave.
Port Alberni, B.C.
V9Y 4S4

Northern Alberta Institute of
Technology
Mr. Fred Williamson
11762-106th Street
Edmonton, ALberta
T5G 2R1

Northern College of Applied Arts
& Technology
James Bay Education Centre
Andrew Wesley
P.O.Box 130
Moosonee, Ontario
P0L 1Y0

Northern Lights College
Chris Dixon
11401-8th St.
Dawson Creek, B.C.
V1G 4G2

Northlands Career College
Dr. N. Clarke
P.O.Box 509
La Ronge, Saskatchewan
S0J 1L0

Northwest Regional College
1381-101st Street
North Battleford, Saskatchewan
S9A 0Z9

Nova Scotia Agricultural College
A. Dale Ells
P.O.Box 550
Truro, Nova Scotia
B2N 5E3

Department of Advanced
Education and Training
Dermot Mulrooney
P.O.Box 2086 St. "M"
Halifax, Nova Scotia
B3J 3B7

Ontario Colleges of
Agricultural Technology
J.D. Jamieson
Guelph Agricultural Centre
P.O.Box 1030
Guelph, Ontario
N1H 6N1

Red Deer College
Jim Foote
Box 5005
Red Deer, Alberta
T4N 5H5

Red River Community College
Fausto Yadao
2055 Notre Dame Ave.
Winnipeg, Manitoba
R3H 0J9

Saskatchewan Institute of
Applied Science & Technology
Bryan Dunleavy
P.O.Box 1967
Regina, Saskatchewan
S4P 3E1

Sheridan College of Applied
Arts & Technology
Gail Benick
1430 Trafalgar Rd.
Oakville, Ontario
L6H 2L1

Sir Sandford Fleming College
of Applied Arts & Technology
Pat Darnall
526 McDonnel St.
Peterborough, Ontario
K9J 7B1

Southern Alberta Institute of
Technology
W.G. Johnson
1301-16th Avenue N.W.
Calgary, Alberta
T2M 0L4

St. Lawrence College
Saint-Laurent
Betty Bowning
2288 Parkedale
Brockville, Ontario
K6V 5X3

University College of Cape Breton
Brian Tennyson
P.O.Box 5300
Sydney, Nova Scotia
B1P 6L2

Vancouver Community College
Paul Gallagher
P.O.Box 24700 Station "C"
Vancouver, B.C.
V5T 4N4

Vanier College
Joseph Bernanovich
821 Ste-Croix Blvd
St-Laurent, Quebec
H4L 3X9

Western Community College
Douglas Fowlow
P.O.Box 5400
Stephenville, Newfoundland
A2N 2Z6

Yukon College
Sharron Sweeney
P.O.Box 2799
Whitehorse, Yukon
Y1A 5K4

ANNEXE IV :
Procès verbal, par atelier

APERÇU SOMMAIRE DES QUESTIONS ABORDEES

La Colombie-Britannique et le Yukon

1. Le «pluriculturalisme»

   - La distribution ethnoculturelle de la population etudiante.
   - L'augmentation prévue du nombre d'etudiants inscrits à des cours d'anglais langue seconde (ALS).

2. Le contexte

   - Quelle part de responsabilite doit être assumée par les colleges quant à l'acculturation de la communaute aux populations ethniques?
   - La composition ethnique et culturelle changeante du Lower Mainland de la Colombie-Britannique.- Nous en sommes au point ou nous devons repenser notre approche et definir la question de services pour satisfaire les besoins de groupes particuliers tels que de services pluriculturels, uniculturels, etc.

3. Autochtones

   - Taux de frequentation et de reussite des etudiants autochtones.
   - Difficulte à obtenir des subventions du ministere des Affaires indiennes vu que les demarches aupres des bandes peuvent demander beaucoup de temps et d'effort.
   - Faciliter l'acces aux colleges pour les autochtones : etablir des systemes de soutien, y compris des services de garderie, de transport, de parrainage et d'orientation.
   - Accroitre le taux d'inscription des etudiants autochtones.
   - Difficulte à repondre aux besoins de formation sur place dans les communautés.
   - Trois questions particulières :

     a) le manque d'encadrement et d'orientation pour les etudiants adultes qui doivent perfectionner leurs connaissances et leurs

compétences avant de pouvoir s'inscrire à des programmes réguliers d'études postsecondaires;

b) le manque de confiance qui découle d'un manque de services fiables qui résulte d'un manque de financement;

c) les collèges ne sont pas sensibilisés aux besoins des étudiants autochtones.

L'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest

1. Servir les besoins des populations autochtones et des Innu.

   Manque de services spécialisés d'orientation pour les étudiants autochtones.

   Besoin de recruter un personnel autochtone plus nombreux.

   Susciter un taux de fréquentation accru des étudiamts.

   Manque de subventions fédérales et provinciales.

Le Manitoba et la Saskatchewan

1. Programmes et services à l'intention des autochtones et des Métis.

   L'intégration des Métis dans le système collégial.

   Les préjugés, le fait que les étudiants autochtones habitent des communautés rurales isolées, le manque de financement, les difficultés éprouvées par les étudiants autochtones à s'adapter à la vie en milieu collégial dominée par des Blancs.

   Les taux élevés d'analphabétisme, la situation socio-économique précaire des autochtones, les stéréotypes.

   L'élaboration de programmes d'études et de matériel didactique adaptés à la réalité culturelle des étudiants;, le recrutement d'enseignants compétents au sein même de la popwlation autochtone et pouvant servir de modèles à émuler.

2. Préoccupation du pluriculturel.

   Identifier les questions pluriculturelles se rapportant à l'administration du collège et à l'élaboration de programmes afin de pouvoir apporter les changements qui s'imposent, assurer le suivi et en évaluer les résultats.

3. Questions relatives au pluriculturalisme et aux autochtones.

L'Ontario

- L'importance de satisfaire les besoins des populations autochtones tout en leur permettant de maintenir et de développer leur identité culturelle et linguistique.
- L'élaboration de politiques : les collèges devraient-ils avoir une politique en matière de pluriculturalisme? Comment de telles politiques devraient-elles être élaborées?
- Les conditions d'admission, les programmes de cours et les méthodes pédagogiques doivent être modifiés pour répondre aux besoins de la population étudiante changeante.
- L'intégration d'une formation pluriculturelle antiraciste dans le cadre de programmes de cours réguliers.
- Le besoin de sessions de perfectionnement professionnel pour le personnel et une vérification du même afin d'identifier les différents groupes ethniques représentés.
- S'assurer que le processus de placement et d'admission se déroule sans préjugés.

De nombreux collèges en Ontario ont répondu qu'ils n'éprouvent aucune difficulté à ce niveau.

COMPTE RENDU DE L'ATELIER REGIONAL SUR L'ETUDE INTERCULTURELLE DE L'ACCC

RÉGION DE L'ALBERTA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST

QUI A EU LIEU AU COLLEGE COMMUNAUTAIRE GRANT MACEWAN A EDMONTON (ALBERTA)

LE MERCREDI 28 MARS 1990

PROCES-VERBAL

ETAIENT PRESENTS :

Rhonda Beveridge, Central Alberta Refugee Effort Committee à Red Deer (Alberta);
Syd Blackwell, college Fairview (Alberta)
Gerald Kelly, directeur general, college communautaire Grant MacEwan (CCGM) à Edmonton (Alberta)
Marie Lesoway, Ukrainian Resource and Development Centre, CCGM
Jeanne MacIntyre, college Keyano à Fort McMurray (Alberta)
Eileen Passmore, division de l'éducation communautaire, CCGM
Roman Petryshyn, Bureau des programmes et services pluriculturels à l'intention des autochtones (OMNP), CCGM
John Simpson, college Arctic, Yellowknife (T.N.-O.)
Lida Somchynsky, OMNP, CCGM
Yvette Swendson, college Mount Royal, Calgary (Alberta)
Janet Willis, consultante en ressources humaines, college Centennial (Ontario)

L'Association des colleges communautaires du Canada (ACCC) a initié une série d'ateliers régionaux sur l'étude qu'elle a realisee sur les programmes et services pluriculturels afin de permettre aux colleges et aux instituts d'identifier des façons dont ils peuvent evoluer et changer pour mieux servir les populations pluriculturelles et autochtones. Des ateliers ont eu lieu au college communautaire Red River pour le Manitoba et la Saskatchewan; au college communautaire de Vancouver pour la region de la Colombie Britannique et du Yukon; au cegep de Saint-Laurent pour le Quebec; au college George Brown pour l'Ontario; au ministere de l'Enseignement superieur à Halifax pour la région des provinces de l'Atlantique; et à l'institut Cabot pour Terre-Neuve. Ces ateliers ont fourni au personnel des colleges communautaires une excellente occasion d'echanger avec des collegues sur les problèmes, les questions, les programmes et les strategies existants qui touchent les programmes et services pluriculturels et à l'intention des autochtones. C'est le bureau des programmes et services pluriculturels à l'intention des autochtones du college communautaire Grant MacEwan qui a

organise l'atelier régional pour l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest le 28 mars 1990.

Madame Yvette Swendson, directrice adjointe de l'ACCC, offre d'abord une description générale de l'organisme qu'elle représente et qui regroupe 140 collèges et établissements d'enseignement. Elle signale que les bureaux de services nationaux et internationaux ont exercé des pressions sur les autorités provinciales et fédérales concernant certains dossiers importants. De fait, la question du pluriculturalisme est maintenant considérée comme étant l'une des priorités de l'ACCC.

Madame Janet Willis présente ensuite un aperçu socio-démographique des principaux changements pluriculturels qui ont transformé la société canadienne au cours de la dernière décennie. Avec les pénuries prévues sur le marché de la main-d'oeuvre vers le milieu des années 90 et la baisse de la population nette au cours des dix prochaines années, la constitution sociale du Canada connaîtra des changements encore plus marqués. Les provinces de l'Ouest enregistrent la proportion la plus élevée de groupes ethniques autres que d'origine française et britannique. Il faut examiner le rôle changeant des collèges quant aux buts visés en matière de programmation, et aux services de soutien requis pour répondre aux besoins changeants de la population canadienne. Des formulaires de sondage sur cette question ont été distribués à travers le pays; un taux de réponse de 62 % a été enregistré, le plus élevé en Alberta et dans les Territoires du Nord-Ouest. Les résultats indiquent que les provinces maritimes offrent le moins de programmes et services pluriculturels. Parmi les questions particulières soulevées par les répondants de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest figurent :

1. Les collèges satisfont-ils les besoins des populations autochtones et des Inuit?
2. Pourquoi y a-t-il une pénurie de services spécialisés d'orientation à l'intention des étudiants autochtones?
3. Pourquoi n'y a-t-il un plus grand nombre d'employés autochtones au sein du système collégial?
4. Comment est-il possible d'améliorer le taux de participation et de fréquentation des étudiants autochtones et de différents milieux ethnoculturels?
5. Quelles dispositions doivent être prises afin de pouvoir profiter d'un plus grand nombre de subventions provinciales et fédérales?

Par la suite, monsieur Jones Simpson, du college Artic, decrit le systeme d'enseignement postsecondaire dans les Territoires du Nord-Ouest, ou differentes initiatives novatrices ont ete lancees. Neuf des quatorze membres du Conseil des gouverneurs sont autochtones. La plupart des etudiants ont atteint un niveau de scolarite de neuvieme annee. Le programme de formation des enseignants est dispense en langues autochtones. Les programmes du college Artic sont donc axes sur les besoins du marche et sont souples et spontanes.

Pour sa part, monsieur Roman Petryshyn trace un profil historique du pluriculturalisme. Ce terme reflete la diversite de la culture canadienne et entraine le besoin de mettre sur pied des programmes a l'intention de groupes autochtones et autres et visant a favoriser l'integration et la frequentation de ces etudiants. L'«Ukrainian Resource and Development Centre» (URDC - Centre ukrainien de documentation et de formation) est un centre subventionne qui releve du «Office of Multicultural and Native Programming» (OMNP - Bureau des programmes pluriculturels et autochtones). L'URDC fonctionne en collaboration avec la communaute dans les domaines des affaires, du developpement communautaire, des techniques audio-visuelles et des beaux-arts. Madame Eileen Passmore ajoute que l'OMNP agit en tant que centre de documentation et office central sur le pluriculturalisme au sein du systeme collegial et de la communaute.

Madame Jean MacIntyre insiste sur l'importance de consacrer du temps a l'echelle communautaire pour determiner le type de programmes requis et l'urgence des besoins identifies. Il faut etablir des reseaux d'entraide et des liens, et reconcilier les differences qui existent au sein de la communaute. De son cote, le college Keyano dessert six communautes voisines dont la population est essentiellement autochtone; toutefois, seulement 15 % des etudiants qui frequentent cet etablissement sont autochtones. Des partenariats sont etablis avec la communaute et l'industrie. Par exemple, lorsque la compagnie d'exploitation des sables bitumeux s'est montree interessee a former des operateurs de procedes industriels, le college a entrepris une evaluation des besoins. Cependant, la selection finale des etudiants a ete effectuee par l'industrie, soit par les surveillants appeles a participer directement a la formation sur le tas. Quatre mois ont ete passes en salle de classe suivis d'un stage pratique de trois mois.

Monsieur Syd Blackwell du college Fairview souligne le fait que cet etablissement tend, a l'occasion, a adopter une attitude detachee face aux programmes et

services pluriculturels. Dans certains cas, des programmes ont été initiés par des membres du personnel, plutôt que des cadres moyens ou supérieurs. Récemment, le collège a participé à un échange agricole avec des agronomes de l'Union soviétique.

Madame Rhonda Beveridge du «Central Alberta Refugee Effort Committee» (Comité d'aide aux réfugiés de la région centrale de l'Alberta) de Red Deer se penche sur les préoccupations de la clientèle croissante des programmes d'enseignement de l'anglais langue seconde. Les collèges doivent réviser leurs mandats et s'interroger sur leur sensibilisation aux besoins de ces personnes. Les politiques des collèges relatives aux nouveaux-venus s'avèrent souvent «exclusives» plutôt qu'«inclusives». Un Albertain sur six est né à l'extérieur du pays; ce rapport est probablement de l'ordre de un pour cinq dans les grandes villes. La majorité des immigrants sont originaires de pays comme Hong Kong, le Vietnam, l'Inde, la Pologne et le Kampuchéa. Les normes des tests d'aptitudes notamment le «TOFU» sont souvent trop sévères; bon nombre d'étudiants d'origine canadienne ne pourraient réussir ces examens.

Monsieur Gerald Kelly, directeur général du CCGM, répond ensuite à des questions quant aux stratégies qui doivent être poursuivies dans le but d'obtenir un engagement de la haute direction envers les programmes internationaux et pluriculturels. Le pluriculturalisme doit être l'équivalent au développement international. Au CCGM, le Bureau international travaille en étroite collaboration avec l'ACCC. Jusqu'à ce jour, trente-cinq enseignants ont collaboré à différents projets internationaux depuis 1987, date à laquelle le collège a commencé à participer à des initiatives de ce genre.

Les recommandations formulées dans le cadre de l'atelier ont été discutées avant d'être présentées à l'Assemblée régionale annuelle de l'ACCC à Charlottetown à la fin de mai. Les recommandations suivantes concernant la mise sur pied de programmes et de services pluriculturels au sein de collèges, ont été mises de l'avant :

1. Les pratiques des collèges en matière de pluriculturalisme devraient faire l'objet d'une étude, et des efforts de sensibilisation déployés, au besoin.

2. Les collèges devraient se pencher sur les différentes stratégies qu'ils peuvent adopter.

3. Differents projets pilotes à caractère interculturel devraient être entrepris en ayant recours aux voies de communication qui existent entre les communautés et les collèges.

4. Un plus grand nombre de sessions de formation devraient être organisées à l'intention du personnel.

5. Une équipe spéciale devrait être mise sur pied pour étudier les options possibles au niveau des programmes et services pluriculturels et à l'intention des autochtones, et passer en revue les programmes existants à travers le pays.

6. Les collèges devraient exercer des pressions à l'échelle provinciale en vue d'obtenir un appui financier et politique pour des initiatives pluriculturelles.

7. L'ACCC devrait informer le Conseil des ministres des différentes initiatives qui ont été entreprises.

8. Il serait bon de prendre contact avec le «Alberta Institute of Multiculturalism» (Institut albertain pour le pluriculturalisme) afin de l'inviter à participer à la formation de hauts cadres, de registraires et d'agents préposés à l'élaboration de programmes d'études.

9. Une base de données devrait être établie sur les ressources, les subventions et les services d'experts disponibles aux collèges à travers le pays.

10. L'ACCC devrait veiller à adopter le pluriculturalisme comme l'un de ses dossiers prioritaires.

Les membres conviennent que ces recommandations doivent être incorporées dans le rapport qui doit être soumis au Comité de direction de l'ACCC lors de sa réunion du 14 mai, pour ensuite être présenté à l'Assemblée annuelle de l'ACCC à Charlottetown.

COMPTE RENDU DE L'ATELIER REGIONAL SUR L'ÉTUDE INTERCULTURELLE DE L'ACCC

POUR LA REGION DU MANITOBA ET DE LA SASKATCHEWAN

QUI A EU LIEU AU COLLEGE COMMUNAUTAIRE RED RIVER À WINNIPEG (MANITOBA)

LE VENDREDI 30 MARS 1990

L'atelier de l'Association des colleges communautaires du Canada (ACCC) sur les programmes et services pluriculturels, pour la region du Manitoba et de la Saskatchewan, a eu lieu au college communautaire Red River le 30 mars 1990. Les participants de cette activité ont eu l'occasion de prendre part à deux séances de discussion dans le courant de cette journée :

1) Au cours de la période de discussion de l'avant-midi, les participants ont ete divises en groupes composés de représentants de différents établissements. Les groupes ont eté invites à discuter et à elaborer des énoncés sur des sujets déterminés au préalable et destinés à servir de base ou de contexte à l'identification de questions relatives aux programmes et services pluriculturels dans les colleges et les instituts dans les régions (voir à l'annexe I la constitution des groupes de discussion intercollegiaux).

2) Au cours de la seance de l'apres-midi, les participants ont été regroupés par college et invités à :

   a) décrire le «college pluriculturel ideal» en fonction d'une série de criteres déterminés au préalable; et
   b) formuler des recommandations à court et à long terme pour leur college respectif en vue de l'atteinte de cet objectif (voir l'annexe I pour la constitution des groupes par college).

Les résultats de ces séances de discussions feront l'objet de rapports présentés selon le format suivant :

1. Séance de discussion de l'avant-midi

   Bien que les participants étaient divisés en petits groupes pour faciliter la discussion, les résultats des echanges de la séance de l'avant-midi doivent être

présentés dans un rapport consolidé puisque tous les groupes ont eu recours à un format donné portant sur les mêmes sujets.

2. Séance de discussion de l'après-midi

Le rapport sur la séance de discussion de l'après-midi doit faire l'objet d'un rapport présenté par chaque collège selon l'ordre suivant :

c) Collège communautaire Keewatin

d) Saskatchewan Institute of Applied Science and Technology (SIAST - Institut des sciences appliquées et techniques de la Saskatchewan) et collège Northlands
Collège communautaire Assiniboine
Collège communautaire Red River (rapport consolidé)

COMPTE RENDU DE L'ATELIER RÉGIONAL SUR L'ÉTUDE INTERCULTURELLE DE L'ACCC

QUI A EU LIEU LE VENDREDI 30 MARS 1990

SÉANCE DE L'AVANT-MIDI

1.0 Renseignements généraux

1.1 Tendances régionales

Migration des autochtones :
Les étudiants autochtones migrent vers les grands centres parce qu'il est difficile d'obtenir une formation supérieure à la dixième année dans leurs communautés. Le pourcentage d'étudiants autochtones dans les établissements d'enseignement est à la hausse, mais ce groupe n'en demeure pas moins sous-représenté en terme de pourcentage de la population locale.

Tendances au niveau de l'immigration :
Le nombre d'immigrants de la Chine, de l'Asie du Sud-Est, des pays de l'Europe de l'Est et de l'Afrique est à la hausse.

Établissement des immigrants :
Les populations immigrantes tendent à s'établir surtout dans les grandes villes industrialisées.

Population étudiante :
Il y a eu une hausse au niveau des minorités visibles et des groupes pluriculturels sur les campus collégiaux. Toutefois, certains tentent de renier leurs origines ethniques. Il faut s'interroger sur la raison pour laquelle une telle situation se produit.

1.2 Programmes et services établis par le gouvernement pour répondre aux besoins des populations autochtones :

La population du Manitoba est caractérisée par une hausse et une distribution plus variée d'immigrants de différentes cultures. Toutefois, le gouvernement actuel n'accorde pas une grande importance aux problèmes et aux

repercussions possibles de cette situation. Par exemple :

a) les subventions pour les cours d'anglais langue seconde ne sont pas suffisantes;
b) le gouvernement fait preuve de peu d'initiative en matière de programmes et de services pluriculturels;
c) les services de soutien à l'établissement sont insuffisants (p. ex. appui émotif et logistique);
d) les programmes de formation de formateurs de différents milieux culturels sont insuffisants; et
e) les efforts de sensibilisation aux besoins des groupes pluriculturels sont minimaux.

Voici quelques exemples de programmes et services établis par le gouvernement :

a) programmes d'alphabétisation;
b) programmes d'action positive;
c) amélioration des services sociaux et des mesures d'encouragement;
d) lancement d'une initiative dans la zone urbaine de Winnipeg;
e) programmes de subvention pour la formation d'«étudiants internationaux» handicapés; et
f) mise sur pied d'une «journée pluriculturelle» pour favoriser le dialogue et l'échange d'idées.

Voici maintenant quelques exemples d'initiatives locales et communautaires dignes de mention :

a) programmes et services mis sur pied par des églises et des écoles;
b) projet MCC-Mexique (MCC et MEDA);
c) mise sur pied de centres communautaires («friendship centres»);
d) retraites pour personnes handicapées.

1.3 Réactions et initiatives des collèges communautaires :

a) En collaboration avec l'ACCC, le collège Yellowquill, à Potage-la-Prairie, a été établi pour desservir la communauté autochtone. Le collège Red River collabore actuellement avec cet établissement afin

d'assurer la bonne marche des programmes.

b) Des cours préparatoires aux études collégiales sont offerts par le collège Red River à l'intention des communautés rurales.

c) Des mécanismes ont été mis en place pour reconnaître la formation et les compétences professionnelles des immigrants pluriculturels.

d) Le centre technique de Winnipeg sud (South Winnipeg Technical Centre) a établi des régimes de crédits basés sur l'acquis (IBCL - Individualized Competency-Based Learning, soit l'apprentissage par l'expérience).

e) Les collèges jouent un rôle de coordination au niveau des cours d'anglais langue seconde dans les régions rurales.

f) Les collèges offrent des cours d'anglais à des fins scolaires, médicales et langue seconde en milieu de travail.

g) Les collèges offrent des cours d'anglais à des fins scientifiques et techniques et de nouveaux programmes à l'intention des immigrants (p. ex. handicapés, sourds, étudiants d'ALS).

h) Des orienteurs autochtones ont été embauchés sur les campus de certains collèges.

i) Des centres de monitorat spéciaux à l'intention des autochtones et des immigrants ont été établis sur des campus.

Exposé général du contexte actuel

2.1 Programmes et services actuellement disponibles:

a) **Programmes de formation professionnelle**

b) **Programmes de perfectionnement scolaire**

c) **Services de soutien**

d) **Programmes d'enseignement à distance**

e) **Programmes d'évaluation de l'acquis**

f) **Programmes offerts dans les communautés (satellites)**

g) **Programmes de certification collégiale (en association avec le secteur industriel)**

h) **Services de soutien à l'apprentissage**

2.2 Financement des programmes

À noter que :

a) règle générale, les subventions fédérales ont été réduites à des programmes d'un an;

b) il existe un manque de collaboration entre les différents ministères fédéraux qui accordent des subventions à des étudiants qui font partie de catégories spéciales;

c) la province de la Saskatchewan a augmenté le niveau de subventions à certaines catégories spéciales;

d) en Saskatchewan, le ministère des Affaires indiennes ne subventionne que des programmes d'études universitaires;

e) les étudiants autochtones du Manitoba reçoivent des subventions de différentes sources :

- des conseils tribaux
- du ministère des Affaires indiennes
- du Secrétariat d'état

f) les subventions accordées à des étudiants particuliers demeurent insuffisantes. De plus, certains d'entre eux éprouvent des ennuis quant à l'utilisation de ces fonds.

2.3 Recrutement

Autochtones :

a) Les responsables du programme d'accès assurent le recrutement pour les programmes de formation professionnelle et les cours de préparation aux études collégiales à l'intention des autochtones.

b) Le programme d'intégration et d'adaptation des autochtones en milieu urbain (UNIAP - Urban Native Integration and Adaptation Program) a été conçu par le collège Red River en collaboration avec le service d'emploi et d'autres agences desservant la communauté autochtone.

c) Le programme de formation en affaires (BLO - Business Learning Opportunities) à l'intention des autochtones est offerts au collège Red River; le recrutement des participants est assuré par une troisième partie.

Projet MCC-Mexique :

a) Le Conseil de formation linguistique de la vallée de Pembina (Pembina Valley Language Education Council) détermine les besoins de formation.

b) Les programmes menés par la communauté en collaboration avec le collège Red River sont offerts dans la vallée de Pembina.

c) La formation sur place fait partie intégrante des programmes agricoles offerts en Saskatchewan et à Westman (au Manitoba).

2.5 Caractéristiques des populations étudiantes

Bon nombre de Vietnamiens, d'Africains, de Chiliens et de Salvadoriens possèdent des certificats ou des diplômes qui ne sont pas reconnus. Un processus doit être instauré pour évaluer ces titres.

3.0 Questions régionales

3.1 Une politique générale officielle doit être adoptée pour traiter des questions suivantes :

a) une définition du «pluriculturalisme»;

b) les sources de financement pour les programmes et services pluriculturels;

c) les conditions d'admission établies pour satisfaire les besoins des étudiants de différents milieux culturels et raciaux;

d) l'évaluation des programmes d'études conventionnels et l'apport des modifications qui s'imposent à ce niveau;

e) le pouvoir des instructeurs d'améliorer la présentation des programmes;

f) la responsabilité accrue des instructeurs quant au rendement et au taux de participation des étudiants.

3.2 Le système actuel doit être examiné et une importance toute particulière accordée aux questions suivantes :

a) fonctions de tous les départements des collèges

b) services d'orientation

c) rôles de leadership

d) participation des étudiants à l'élaboration de programmes

e) présentation et méthodologie

f) modèles pour les étudiants

Recommandation :

Désigner une personne chargée de coordonner les activités pluriculturelles au sein de chaque établissement et d'assurer l'évaluation permanente des efforts déployés en ce sens.

3.3 Appui spécial aux étudiants autochtones :

a) Déployer davantage d'efforts de recrutement auprès des autochtones dans les réserves.

b) Améliorer les services d'information, d'orientation et de soutien à l'intention des étudiants des régions rurales et provenant de différents milieux culturels.

c) Mettre au point des programmes spéciaux à l'intention des autochtones et portant sur leur propre histoire culturelle.

d) Offrir des services d'éducation aux familles des étudiants autochtones par le biais de groupes de soutien à l'échelle locale.

3.4 Un manque général de sensibilisation a été relevé dans différents domaines et à différents niveaux, par exemple :

a) les membres des collèges ne semblent pas être conscients de ce qui se passe au sein de la communauté.

b) les membres des collèges ne sont pas conscients des besoins des étudiants; les services d'appui nécessaires, sur le plan financier ou autre, ne sont souvent pas disponibles.

c) les étudiants ne semblent pas au courant de l'existence des services, des programmes, de l'octroi de crédits pour des titres obtenus ou de l'expérience acquise au préalable, ou encore de l'appui financier auquel ils peuvent avoir droit.

Recommandation :

Qu'un bureau central d'information soit établi.

3.5 Problèmes de financement :

Il existe de nombreux obstacles à franchir avant de pouvoir mettre le pied

dans une salle de classe, par exemple : les bureaux d'inscription, d'orientation et autres préposés au traitement des dossiers étudiants ferment à 16 h et ne sont jamais ouverts le samedi. Ainsi, les personnes qui doivent travailler et bien d'autres parviennent difficilement à obtenir l'information dont elles ont besoin. La province du Manitoba ne participe pas suffisamment à l'éducation du niveau des collèges communautaires, selon un éditorial dans le *Free Press*.

Trop d'attention et de fonds sont alloués aux programmes «ciblés»; il s'agit plutôt de mettre sur pied un plus grand nombre de programmes généraux à l'intention des étudiants qui risquent d'abandonner ou d'échouer. Les programmes généraux doivent être subventionnés davantage.

L'identification des priorités revêt une importance considérable lorsque les besoins sont grands et les ressources maigres, d'où la raison pour laquelle cet exercice doit être effectué de façon judicieuse.

Dans les petites communautés, il est difficile de dispenser des programmes de formation dans des corps de métier désignés du fait que ces groupes et services ne sont pas représentés sur place.

La planification de l'emploi a entraîné des changements au niveau de la conception de programmes.

Il n'existe pas de subventions pour appuyer les efforts de spécialistes en conception, en élaboration et en réalisation de programmes, tout comme en identification des besoins. Il s'avère donc difficile de créer des programmes spéciaux pour des groupes-cibles lesquels, par définition, ont des besoins uniques qui ne peuvent être satisfaits par le biais de programmes généraux.

Tous les points soulevés précédemment relèvent d'un contexte où le gouvernement provincial n'accorde pas suffisamment de subventions pour satisfaire aux besoins spéciaux dans le secteur de l'enseignement postsecondaire. Il s'agit donc de trouver des moyens de maximiser l'utilisation des fonds alloués par le gouvernement fédéral.

COMPTE RENDU DE L'ATELIER RÉGIONAL
SUR L'ÉTUDE INTERCULTURELLE

QUI A EU LIEU LE VENDREDI 30 MARS 1990

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE KEEWATIN

Participants : Groupe 1 (voir la liste des membres des différents groupes en annexe)

Directives :

À la lumière des données démographiques sur les minorités raciales au Canada, votre collège ou institut sera un établissement pluriculturel avant 1995.

1. Décrire le «collège ou institut pluriculturel idéal» en 1995 selon les critères suivants :

   - **Énoncé de mission**
     «Nondiscriminatory North» (Nord non discriminatoire)
     Collège du Nord.

   - **Buts du collège**
     Se pencher sur la question des rôles des autochtones au niveau de l'enseignement et de l'administration.

   - **Programmes et services**
     Coordonnateur au sein de la communauté
     Programmes et services offerts dans les régions (satellites)
     Bibliothèque

   - **Organisation au niveau du collège**
     Améliorer les communications entre les enseignants.

   - **Étudiants**
     Formation de personnes pour des emplois désignés.

Fournir des programmes et des services d'éducation.
Permettre des choix libres et ouverts en matière de formation et de carrière.

Enseignants

Ressources nécessaires
Meilleurs services d'orientation et de consultation.
Amélioration des services d'alphabétisation, de formation linguistique et d'enseignement général pour faciliter les choix.

2. En fonction de votre vision du «collège pluriculturel idéal», formuler des recommandations pratiques et réalisables (à court et à long terme) afin de permettre à votre collège actuel d'atteindre les objectifs visés.

Recommandations à court terme (à atteindre d'ici 1993).

- Accorder une plus grande importance aux cours de base.
- Veiller à l'expansion des installations.
- Établir une résidence étudiante pouvant accueillir des familles.
- Offrir des services de garderie.
- Établir une bibliothèque.
- Ouvrir une librairie.
- Mettre sur pied un centre d'activités sociales.

Recommandations à long terme (à atteindre avant 1995).

- Établir une école d'études sur le Nord.
- Établir une école d'études autochtones.
- Établir des centres satellites.
- Établir des services fiables de financement à long terme.
- Offrir une plus grande souplesse au niveau du financement.
- Favoriser une plus grande autonomie au niveau de la prise de décisions financières.

COMPTE RENDU DE L'ATELIER REGIONAL SUR L'ETUDE INTERCULTURELLE DE L'ACCC

LE SASKATCHEWAN INSTITUTE OF APPLIED SCIENCE AND TECHNOLOGY (SIAST) ET LE COLLÈGE NORTHERN

Participants : Groupe 2 (voir la liste des membres du groupe en annexe)

Directives : À la lumière des données démographiques sur les minorités raciales au Canada, votre collège ou institut sera un établissement pluriculturel avant 1995.

1. Decrire le «collège ou institut pluriculturel ideal» en 1995 selon les criteres suivants :

   - Énoncé de mission
     Offrir des cours de formation professionnelle et de perfectionnement scolaire adaptés aux besoins d'une société pluriculturelle.

   - Buts du collège

   - Programmes et services
     Les programmes d'études et les techniques d'enseignement devr ient tenir compte des exigences culturelles diverses en termes de preferences des étudiants en matiere d'apprentissage, ainsi que de styles et de méthodes pédagogiques.

   - Organisation au niveau du collège

   - Etudiants
     Les groupes autochtones et non autochtones devraient être sensibilises aux traditions et aux valeurs les uns des autres et encourages à échanger entre eux à ce sujet.

   - Enseignants
     Le personnel enseignant et administratif du collège doit aussi refleter la constitution pluriculturelle de la societé canadienne. Ces personnes doivent servir d'exemple aux groupes minoritaires de la societé.
     Tous les membres du personnel devraient être tenus de suivre des

cours de formation professionnelle axés sur des questions à caractère pluriculturel. Le niveau de sensibilisation devrait également être mesuré dans le cadre de l'évaluation du personnel.

- Ressources nécessaires

2. En fonction de votre vision du «collège pluriculturel idéal», formulez des recommandations pratiques et réalisables (à court et à long terme) afin de permettre à votre collège actuel d'atteindre les objectifs visés.

Recommandations à court terme (à atteindre d'ici 1993).

a. Planifier des journées culturelles pour mettre en valeur les différences tout en insistant sur les droits communs de diverses cultures.

b. Un programme d'études souple doit être élaboré afin de permettre aux étudiants de suivre des cours à leur propre rythme en fonction de leurs besoins particuliers.

c. Les méthodes de présentation de cours devraient être adaptées dans le but de produire des diplômés compétents sur le plan technique et employables, capables de fonctionner efficacement au sein d'une société pluriculturelle.

d. Appliquer les principes de l'action positive pour identifier, former et embaucher les membres du personnel de l'établissement.

e. Services de soutien

- Avoir recours aux techniques ou méthodes de compagnonnage pour assurer des services de soutien personnalisés aux étudiants autochtones et immigrants.

- Fournir des services de représentation aux groupes d'étudiants susmentionnés.

Recommandations à long terme (à atteindre d'ici 1995).

COMPTE RENDU DE L'ATELIER RÉGIONAL SUR L'ÉTUDE INTERCULTURELLE DE L'ACCC

LE COLLEGE COMMUNAUTAIRE ASSINIBOINE

Participants : Groupe 3 (voir la liste des membres du groupe en annexe).

Directives : A la lumière des données démographiques sur les minorités raciales au Canada, votre collège ou institut sera un établissement pluriculturel avant 1995.

1. Décrire le «collège ou institut pluriculturel idéal» en 1995 selon les critères suivants :

   - Énoncé de mission
     Les énoncés de mission ne seront peut-être pas appelés à changer, mais les dispositions relatives à l'accès doivent être appliquées plus fermement. La question du pluriculturalisme influera sur l'accessibilité, ce qui signifie que certains objectifs devront être modifiés en conséquence.

     D'autre part, le taux d'abandons constituera sans doute un problème qui devra être analysé plus attentivement.

   - Buts du collège

   - Programmes et services

   - Organisation au niveau du collège

   - Étudiants

   - Enseignants

   - Ressources nécessaires

2. En fonction de votre vision du «collège pluriculturel idéal», formulez des recommandations pratiques et réalisables (à court et à long terme) afin de permettre à votre collège actuel d'atteindre les objectifs visés.

Recommandations à court terme (à atteindre d'ici 1993).

Première priorité

Perfectionnement, formation et conditionnement du personnel. Il faut tenir compte du fait que les membres du personnel, les enseignants et les administrateurs ne tiennent pas nécessairement à modifier leurs attitudes. Ils ne deviendront pas forcément émancipés au terme d'un simple séminaire. Il incombe donc aux dirigeants d'inspirer un sentiment de vision et finalité nouvelle et globale au sein de l'établissement.

Deuxième priorité

Le directeur général du collège doit déterminer si toutes les parties intéressées, y compris les conseils extérieurs, sont disposés à appuyer des valeurs pluriculturelles.

Il faudra prêcher d'exemple, d'où la raison pour laquelle le personnel à tous les niveaux (tant de l'enseignement que de l'administration) doit être embaucher en suivant les principes de l'action positive.

Des méthodes plus directes d'orientation et de consultation doivent être adoptées; il faut aller chercher les clients lorsqu'un problème est signalé. (Il s'agit, bien sûr, d'une exagération, mais le concept n'en demeure pas moins valable.)

Il faut repenser le principe de l'interaction sociale entre le personnel et tous les étudiants, et non seulement ceux de différents milieux culturels. Il faut donc prévoir :

1. l'organisation de différentes activités sociales (vins et fromages, réceptions pour marquer le début d'un trimestre, etc.);
2. la participation des enseignants, des membres du personnel et des doyens aux activités sociales; et
3. l'élimination des obstacles afin de permettre aux étudiants de mieux se connaître.

A cette fin, il y aurait peut-être lieu d'accorder une place spéciale à des groupes de l'extérieur, notamment des groupes autochtones d'entraide, des associations de familles monoparentales, des clubs sociaux ethniques et d'autres.

Recommandations à long terme (à atteindre d'ici 1995).

COMPTE RENDU DE L'ATELIER RÉGIONAL SUR L'ÉTUDE INTERCULTURELLE DE L'ACCC

LE COLLÈGE COMMUNAUTAIRE RED RIVER

(rapport consolidé)

Participants : Groupes 4, 5, 6 et 7 (voir la liste des membres des groupes en annexe).

Directives : A la lumière des données démographiques sur les minorités raciales au Canada, votre collège ou institut sera un établissement pluriculturel avant 1995.

1. Décrire le «collège ou institut pluriculturel idéal» en 1995 selon les critères suivants :

Énoncé de mission

1. Notre collège est désireux et capable d'offrir l'enseignement et la formation nécessaires et désirables moyennant un système de présentation souple et une structure d'appui solide.

2. Notre collège s'engage à promouvoir le caractère unique du pluriculturalisme au sein de la communauté et à satisfaire les besoins exprimés par les étudiants de différents milieux culturels.

Buts du collège

1. Promouvoir l'excellence scolaire par le biais de programmes qui répondent aux besoins des étudiants et qui tiennent compte des conditions suivantes :

- conditions préalables;
- considérations financières : coûts en personnel et sur le plan social;
- langue(s);
- affiliations;
- acceptation sociale des étudiants;
- niveau de scolarité;
- possibilités d'emploi actuelles et futures.

2. Effectuer une analyse complete des besoins de la communaute.

3. Integrer les etudiants autochtones dans le systeme collegial.

4. Faciliter l'acces des etudiants autochtones et d'autres groupes ethniques au college.

5. Examiner et promouvoir les besoins scolaires et humains des Manitobains.

Programmes et services

1. Mettre sur pied un service d'orientation qui reflete l'existence d'une population etudiante pluriculturelle.

2. Etablir des programmes d'apprentissage axes davantage sur l'experience.

3. Etablir un plus grand nombre de centres d'apprentissage autonome.

4. Ameliorer les services de soutien.

5. Etablir un systeme pour l'evaluation de l'acquis.

6. Etablir des horaires de cours variables.

7. Offrir des programmes de valeur egale en journee et en soiree, pour les etudiants à temps partiel et à plein temps.

8. Etablir davantage de programmes d'education à distance.

9. Offrir une orientation pertinente à tous les etudiants.

10. Offrir un service d'orientation et de formation à l'intention des instructeurs.

11. Assurer plus de souplesse au niveau des programmes d'etudes et des horaires.

12. Construire une residence etudiante sur le campus du college.

13. Mettre en place une chapelle, un centre de soins pour enfants et des magasins.

14. Établir un système de soutien solide qui offre :
    - l'évaluation des compétences, notamment de l'acquis;
    - des programmes de perfectionnement;
    - des services d'orientation et de consultation;
    - un système d'appui entre pairs;

15. Établir des programmes à caractère pluriculturel.

16. Embaucher des personnes qui représentent toutes les cultures, si possible.

17. Établir des programmes et services pour assurer une intégration efficace et satisfaire les besoins des étudiants pluriculturels.

18. Accorder des prolongations de programmes et de délais aux étudiants qui en ont besoin.

19. Établir un département de préparation aux études collégiales, des sciences humaines et de perfectionnement.

Organisation au niveau du collège

1. Réduire la bureaucratie et rendre le système plus efficace.

2. Réduire le personnel administratif.

3. Veiller à ce que le collège soit organisé de telle façon à pouvoir offrir des cours de formation à distance.

4. Veiller à ce que les membres du Conseil des gouverneurs représentent bien les différents groupes existants au sein de la communauté desservie par le collège. Le Conseil doit déterminer la mission et les buts de l'établissement.

5. Veiller à rendre les lignes hiérarchiques plus souples et à accorder davantage de pouvoirs décisionnels aux échelons inférieurs de l'établissement.

Etudiants

1. Il doit y avoir :
   - un plus grand nombre d'etudiants ethniques
   - un plus grand nombre d'etudiants asiatiques
   - un plus grand nombre de representants de minorités visibles
   - un plus grand nombre d'étudiants autochtones
   - des étudiants plus exigeants
   - des étudiants plus matures
   - des étudiants qui réussissent mieux

2. Il faudra mettre en place une salle de rencontre pour les etudiants.

Enseignants

1. Le personnel doit être davantage sensibilisé et interesse aux différences culturelles.

2. Les enseignants doivent :
   - posséder une formation plus complète
   - être plus âgés

Ressources necessaires

1. Il faut davantage de ressources afin d'assurer la formation nécessaire du personnel.

2. Il faut plus d'espace (salles de classe, laboratoires, etc.).

3. Il faut davantage de souplesse, notamment au niveau des programmes de subventions pour étudiants pluriculturels.

4. En fonction de votre vision du «collège pluriculturel idéal», formuler des recommandations pratiques et réalisables (à court et à long terme) afin de permettre à votre collège actuel d'atteindre les objectifs visés.

Recommandations à court terme (à atteindre d'ici 1993).

1. Passer en revue le système de présentation; cet exercice doit être effectué par tous les départements avec la participation des étudiants.

2. Motiver le personnel à s'engager à changer; il s'agit peut-être d'une tâche qui pourrait être remplie par le nouveau directeur général.

3. Évaluer le service d'orientation afin de déterminer s'il répond aux besoins de tous les étudiants.

4. Établir une «maison internationale», c'est-à-dire un bureau central d'information pour les étudiants étrangers.

5. Offrir des services :
   - d'orientation et de consultation
   - de logement
   - de bénévoles
   - de contacts «familiaux»
   - de formation linguistique en anglais langue seconde, et d'éducation à l'intention du personnel et d'autres étudiants.

6. Le collège doit être davantage sensibilisé aux besoins des étudiants ethniques.

7. Le collège doit être plus autonome sur le plan organisationnel.

8. Les enseignants doivent être davantage sensibilisés aux questions et aux coutumes pluriculturelles.

9. Il faut offrir des services permanents de sensibilisation et de formation aux membres du personnel.

10. Il faut prévoir une séance d'orientation annuelle pour tous les membres du personnel.

11. Il faut instituer un système de cartes de repas pour les étudiants.

12. L'environnement «physique» doit refleter la constitution culturelle de la population étudiante, p.ex. nommer les salles, peindre les murs, organiser des expositions.

13. Il faut organiser de séances de sensibilisation culturelle pour les étudiants.

Recommandations à long terme (à atteindre d'ici 1995).

1. Offrir un cours obligatoire en éducation pluriculturelle dans le cadre du programme d'études menant à l'obtention d'un certificat en éducation des adultes.

2. Assurer l'éducation permanente du personnel en matière de pluriculturalisme.

3. Embaucher un plus grand nombre d'enseignants de différents milieux culturels qui peuvent servir d'exemples et de conseillers pédagogiques empathiques aux étudiants pluriculturels.

4. Assurer l'autonomie du college communautaire Red River.

5. Offrir des cours de formation linguistique aux étudiants pluriculturels.

6. Offrir des services de traduction.

ANNEXE V :
Au babillard des ateliers

QUELQUES QUESTIONS À CONSIDÉRER

QUEL EST, OU QUE DEVRAIT ÊTRE, LE RÔLE DES COLLÈGES AU NIVEAU DE LA PRÉSENTATION DE PROGRAMMES ET LA PRESTATION DE SERVICES À CES GROUPES D'ÉTUDIANTS PLURICULTURELS OU AUTOCHTONES?

QUELS DEVRAIENT ÊTRE LES BUTS DES PROGRAMMES ET DES SERVICES PLURICULTURELS ET À L'INTENTION DES AUTOCHTONES?

- favoriser l'intégration des groupes pluriculturels et autochtones à la société canadienne en général?

- aider à protéger et à appuyer les caractéristiques culturelles uniques des ces clientèles?

- offrir des programmes et des services qui assurent la formation de travailleurs de milieux pluriculturels et autochtones en vue de satisfaire les besoins de l'économie?

QUEL RÔLE LES COLLÈGES DOIVENT-ILS EXERCER À L'ÉGARD DE L'ACCULTURATION DES POPULATIONS ETHNIQUES?

LES COLLÈGES, QUE FONT-ILS POUR FAVORISER L'ACCÈS ET LA PARTICIPATION DES GROUPES AUTOCHONES ET PLURICULTURELS À LA VIE COLLÉGIALE? QUE DEVRAIENT-ILS FAIRE?

LES POPULATIONS AUTOCHONE ET PLURICULTURELLE, ONT BESOIN DE QUEL GENRE DE SERVICES DE SOUTIEN? LESQUELS DE CES SERVICES DOIVENT-ÊTRE DISPENSÉS PAR LES COLLÈGES?

COMMENT DEVRAIT-ON FINANCER CES PROGRAMMES ET SERVICES? QUELLES RESSOURCES Y A-T-IL EN CE MOMENT? LES RESSOURCES DES COLLÈGES, EN SUFFISENT-ELLES?

LES COLLÈGES, S'ENGAGENT-ILS À RÉPONDRE AUX BESOINS DES GROUPES AUTOCHTONES ET PLURICULTURELS? QUELLES STRATÉGIES FAVORISERAIENT LA SENSIBILISATION ET L'ENGAGEMENT DES COLLÈGES?

DANS LE CONTEXTE DE L'INTERCULTUREL,...

QUEL EST LE RÔLE QUE CHAQUE COLLÈGE DEVRAIT JOUER?

QUEL EST LE RÔLE DES COLLÈGES À L'ÉCHELLE RÉGIONALE?

QUEL EST LE RÔLE DES COLLÈGES AU NIVEAU PANCANADIEN? QUEL DEVRAIT ÊTRE LE RÔLE DE L'ACCC?

QUELLE ORIENTATION FUTURE PROPOSE-T-ON?

LA PROBLÉMATIQUE

QUEL EST LE RÔLE DES COLLÈGES?

QUEL EST LE BUT DE L'ÉLABORATION DES PROGRAMMES?

COMMENT ASSURER L'ACCÈS AUX PROGRAMMES?

QUELS SONT LES SERVICES DE SOUTIEN NÉCESSAIRES?

LES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES, OÙ LES TROUVER?

L'ENGAGEMENT DES COLLÈGES, COMMENT L'ASSURER?

QUEL EST LE TYPE DE PROGRAMME VOULU?

Origines ethniques
Canada, 1986

Population totale

(25,022,005)

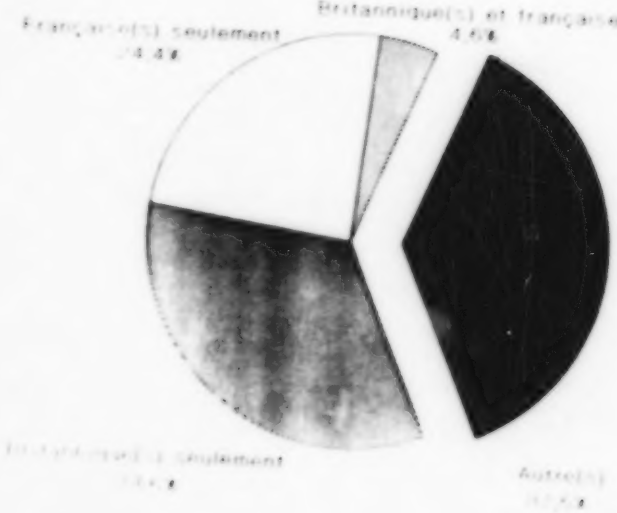

(9,377,015)

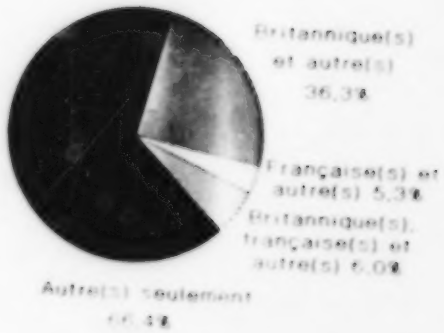

Préparé par Politiques et recherches,
Secteur du Multiculturalisme
Source: Recensement du Canada 1986

Origines ethniques, régions, 1986

Territoires
grossis x20

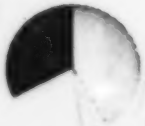

C.-B

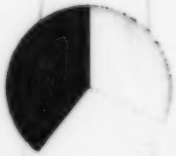

Prairies

Ontario

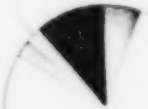

Québec

Provinces de l'Atlantique

Britannique(s)

Française(s)

Britannique(s) et française(s)

Britannique(s) et/ou française(s) et autre(s)

Autre(s) seulement

* Inclut: "britannique(s) et autre(s)", "française(s) et autre(s)", "britannique(s), française(s) et autre(s)"

N.B. La surface de chacun des graphiques représente la proportion régionale de la population totale du Canada

Préparé par Politiques et recherches,
Secteur du Multiculturalisme
Source: Recensement du Canada 1986

CANADA

Pourcentage de la population régionale qui a déclaré des origines ethniques autres que françaises ou britanniques*, provinces et territoires, 1986

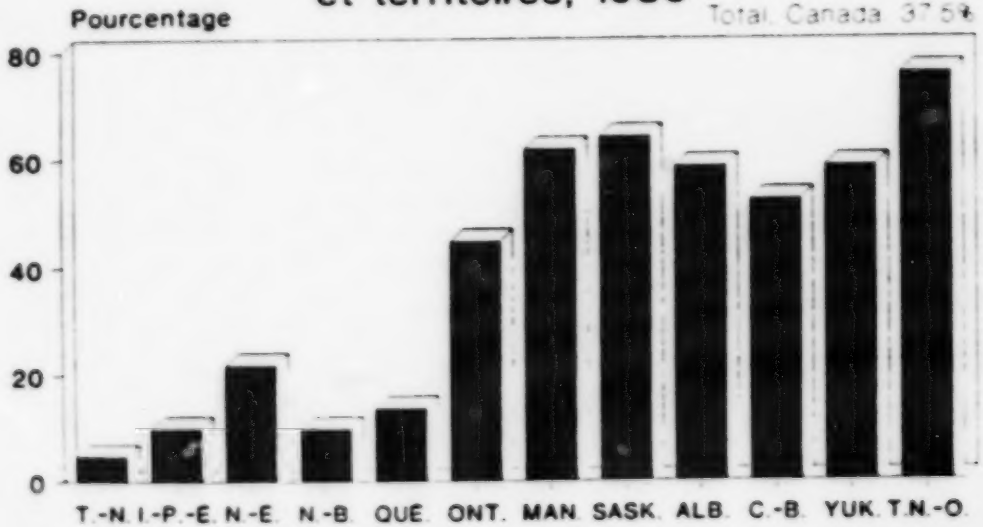

Préparé par Politiques et recherches, Secteur du Multiculturalisme.
Source: Recensement du Canada 1986.

* Inclut aussi les personnes qui ont déclaré des origines britanniques ou françaises, mais qui ont déclaré au moins une origine autre que britannique ou française

Origines ethniques les plus souvent déclarées, autres que françaises ou britanniques, régions, 1986

Population qui a déclaré des origines autres que françaises ou britanniques*, Régions, 1986

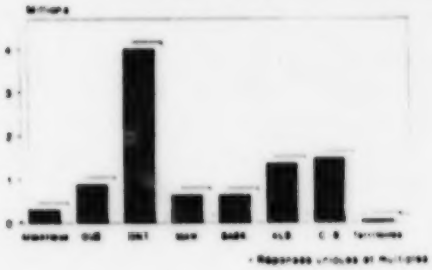

* Réponses uniques et multiples

Région de l'Atlantique

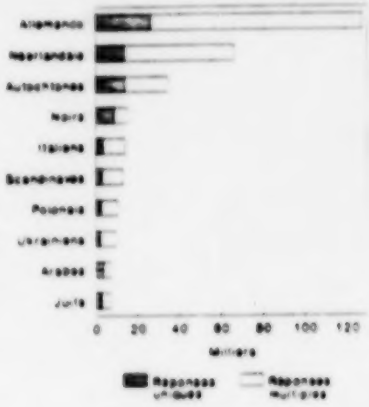

Québec

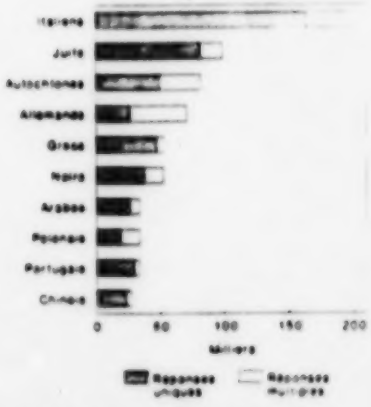

Ontario

Préparé par Politiques et recherches, Secteur du Multiculturalisme
Source: Recensement du Canada 1986

Origines ethniques les plus souvent déclarées, autres que françaises ou britanniques, régions, 1986

Manitoba

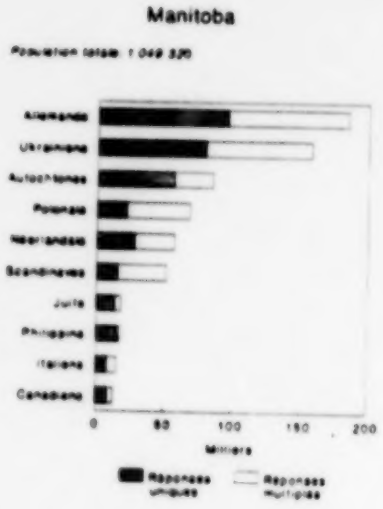

Saskatchewan

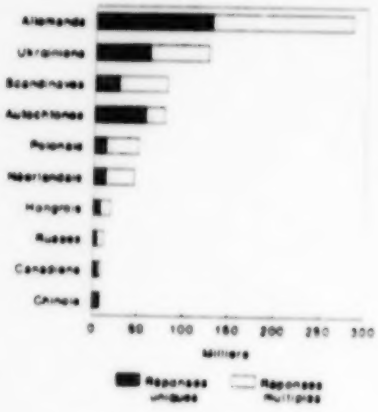

Alberta

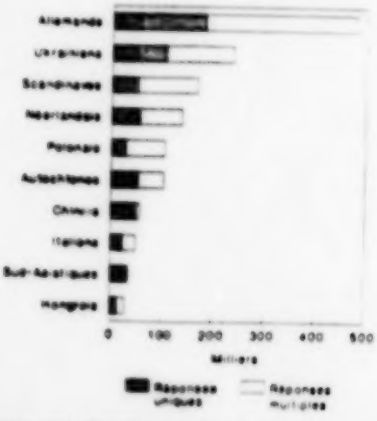

Colombie-Britannique

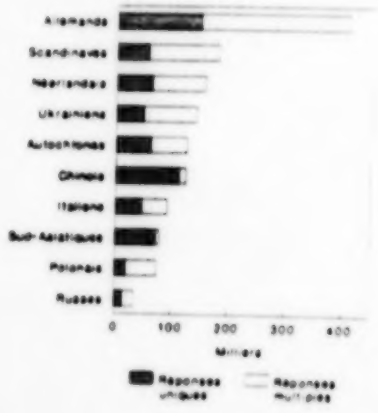

Préparé par Politiques et recherches, Secteur du Multiculturalisme
Source: Recensement du Canada 1986

Minorités visibles en pourcentage de la population régionale, Canada et régions, 1986

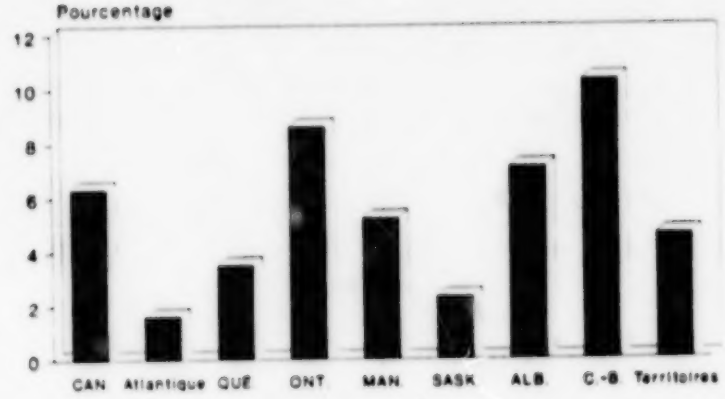

Répartition des minorités visibles, régions*, 1986

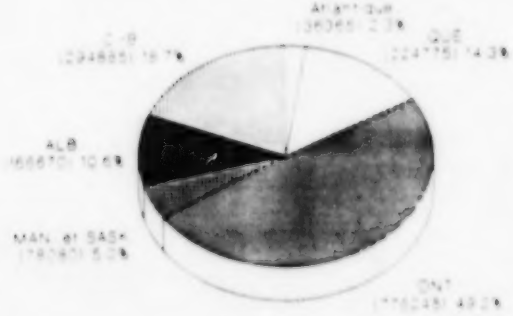

Préparé par Politiques et recherches, Secteur du Multiculturalisme
Source: Recensement du Canada 1986

Minorités visibles, par groupe, Canada, 1986

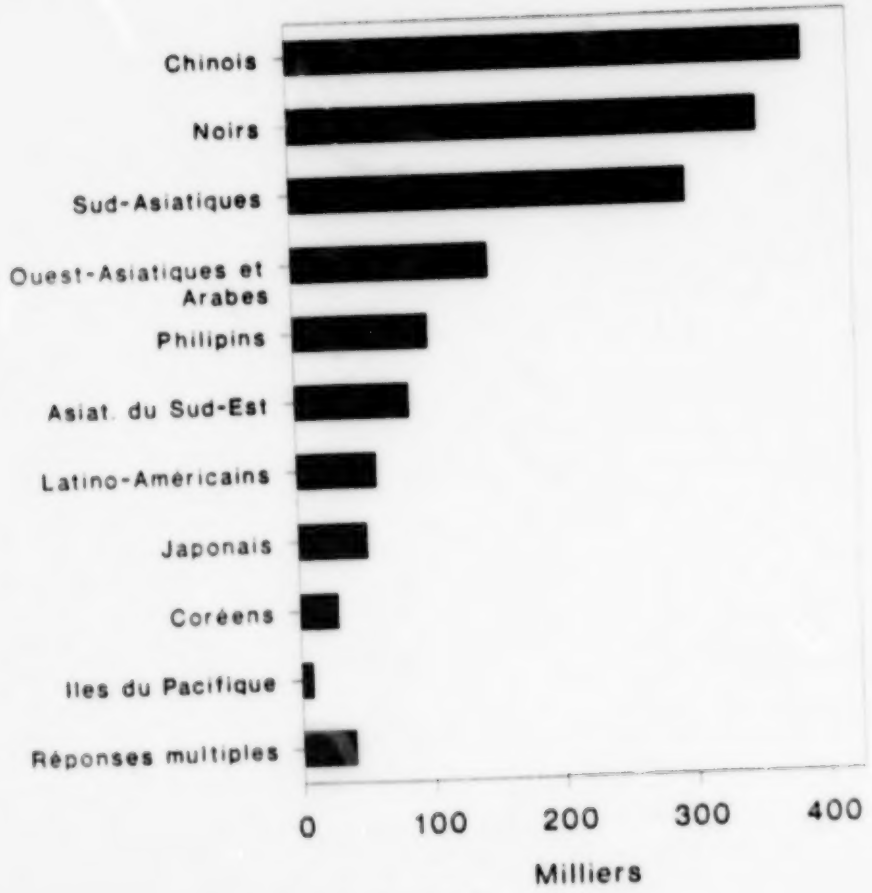

Préparé par Politiques et recherches,
Secteur du Multiculturalisme.
Source: Recensement du Canada 1986.

Répartition selon l'âge, population totale et minorités visibles, Canada, 1986

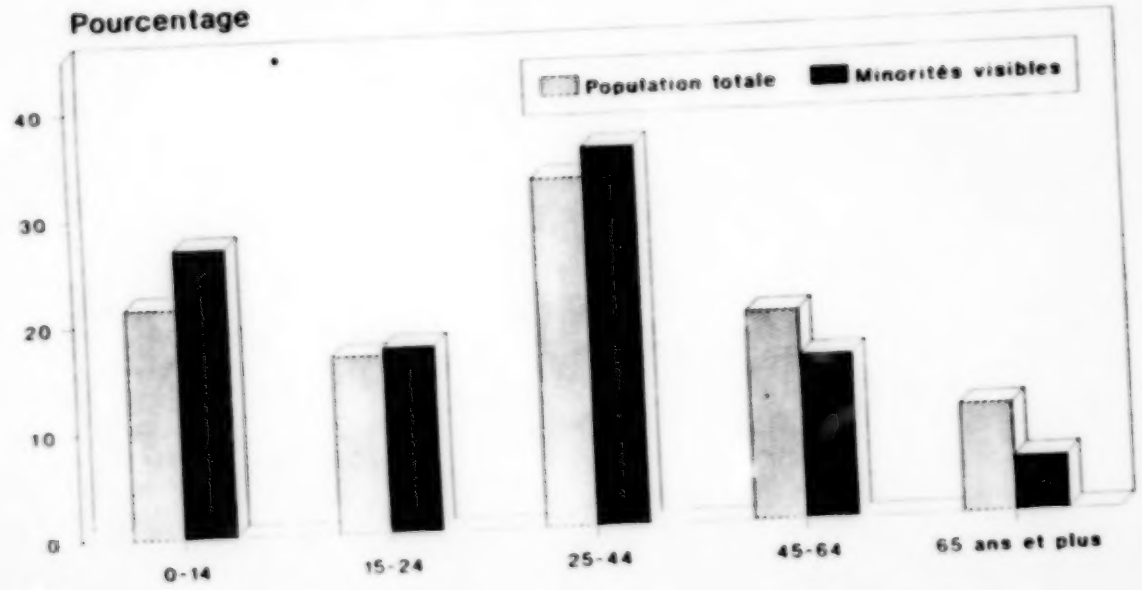

Préparé par Politiques et recherches, Secteur du Multiculturalisme.
Source: Recensement du Canada 1986.

Répartition selon l'âge, population totale et peuples autochtones, Canada, 1986

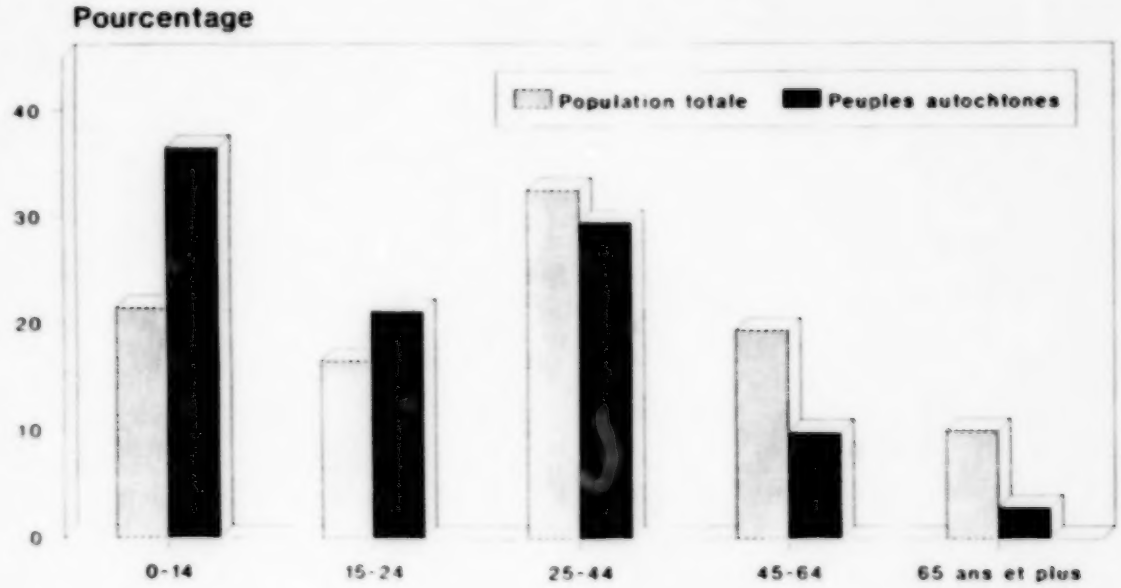

Préparé par Politiques et recherches,
Secteur du Multiculturalisme
Source Recensement du Canada 1986

Répartition de la population autochtone, régions, 1986

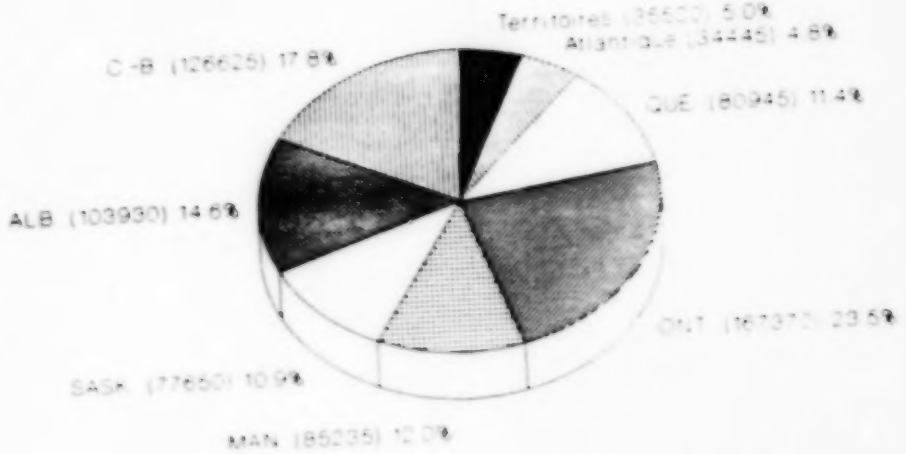

Préparé par Politiques et recherches,
Secteur du Multiculturalisme.
Source: Recensement du Canada 1986.